ST. MICHAEL'S COLLEGE + LIBRARY

BIBLIOTECA DEL SEMINARIO METROPOLITANO
di Torino

Sala I

Scaffale T

piano N.° XIII

nel piano N.° 43

Dono del

[illegible] Duret,

[illegible]

[illegible]

MANUEL
DES SUPÉRIEURS
ECCLÉSIASTIQUES
ET RÉGULIERS,
DES CONFESSEURS
ET DES DIRECTEURS;
OU
L'ART DE GUÉRIR
LES MALADIES DE L'AME.

OUVRAGE également utile à tous les Fidèles, dans toutes les conditions.

Par M. A. P. C. D. L. O. D. M. & des Académies d'Arras & des Arcades de Rome.

A PARIS,
Chez NYON aîné, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

TRANSFERRED
ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

FEB 17 1955

A MADAME

MARIE-ELISABETH DE SAILLY,

ABBESSE DE L'ABBAYE DE S. LOUIS DE VERNON.

MADAME,

CET Ouvrage que vous m'avez permis de faire paroître ſous vos auſpices, eſt deſtiné ſpécialement aux perſonnes conſacrées à Dieu dans le calme de la retraite. Elles y trouveront des remedes contre toutes les maladies de l'ame qui peuvent retarder leurs pas dans le chemin de la perfection Chrétienne. Si j'étois

consulté par ceux qui sont attaqués de ces maladies spirituelles, je les renverrois à l'excellent Maître dont je vous présente l'Ouvrage ; mais en même tems je m'empresserois de leur montrer le modele. Je vous nommerois, MADAME ; & ce nom si glorieux à la Religion, si cher à la vertu, auroit autant de pouvoir que les préceptes des plus grands Maîtres de la vie spirituelle. Je suis avec respect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

A. J. A.

PRÉFACE.

L'OUVRAGE, dont nous donnons ici la traduction, paroît mériter une attention particuliere. Les avantages qu'il peut procurer, nous engagent à le présenter au Public. Egalement intéressant pour les Monasteres des deux sexes, il ne l'est pas moins pour les Prélats qui s'occupent sérieusement de la conduite des Ecclésiastiques, pour les Supérieurs des Séminaires où l'on forme les Ministres de nos Autels, pour les Directeurs & les Confesseurs. C'est pour rendre cet Ouvrage plus généralement utile, qu'on le donne en François.

Le P. Aquaviva, qui gouverna, comme Général, la Société des Jésuites avec beaucoup de douceur & de prudence, est l'Auteur de cet Ouvrage qu'il adressa aux Supérieurs de sa Compagnie en 1606, sous ce titre : *Industriæ ad curandos animæ morbos.* L'édition qu'il en fit faire dans le College Romain, ne contient que 119 pag. Il y donne des regles pour guérir les maladies de l'ame, mais il s'est souvent contenté de citer les textes des saints Peres & de renvoyer à leurs Ouvrages; on les a insérés ici en entier, on a même ajouté à la fin des Chapitres beaucoup d'autres explications & instructions tirées des mêmes Peres. Aquaviva présumoit sans doute que les Supérieurs se nourrissant de la lecture de ces pieux Ecrivains, y sup-

pléeroient par eux-mêmes & les emploieroient pour fortifier & pour remplir les modeles d'inſtructions qu'il leur mettoit ſous les yeux. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de comprendre par le dernier Chapitre, qui étant un des plus importans, ne contient cependant qu'une page & demie dans le Latin, parce que l'Auteur renvoie aux anciens qui ont écrit ſur cette matiere.

Si je n'avois donné qu'une ſimple traduction, j'aurois donné un Ouvrage ſec & décharné. Aquaviva n'écrivoit que pour les Supérieurs de ſa Société, gens certainement inſtruits, auxquels il ſuffiſoit d'indiquer les principes de la direction des ames. En donnant cet Ouvrage en François, je devois y ajouter tout ce qui pouvoit le faire mieux comprendre, comme les textes de

l'Ecriture & des Peres, pour mettre les Supérieurs des communautés de Filles en état de ſaiſir & de développer ces principes du gouvernement ſpirituel. Par exemple, s'il s'agit de donner des inſtructions à un ſujet colérique, perturbateur de la paix, Aquaviva poſe les regles, & ne fait ſimplement que citer les autorités ſur leſquelles il s'appuie. Il ſuppoſe que les Supérieurs chercheront ces autorités : je les préſente tout-au-long. Où une Supérieure de Religieuſes iroit-elle chercher ces textes ? elle les a ici ſous la main, & après avoir lu & relu cette traduction, elle eſt en état de parler des maladies ſpirituelles.

C'eſt donc ici l'Ouvrage d'Aquaviva bien rempli. On y a ſuppléé ce qu'il a omis, & par-là on

l'a rendu d'une utilité générale.

On joint à cet Ouvrage un Extrait de celui qu'Aquaviva a donné ſous ce titre : *Inſtructions pour former les Supérieurs au gouvernement des maiſons religieuſes.* Si tous ceux qui les gouvernent ſe pénétroient des ces maximes, il y auroit plus d'ordre, plus de régularité dans les communautés, les biens temporels en recevroient même un avantage réel. C'eſt pour mieux concourir à ce bien, qu'on propoſe ces leçons à ceux qui tiennent les rênes de l'autorité, ſoit Eccléſiaſtique, ſoit Monaſtique.

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER. *Qualités néceſſaires dans un Supérieur, pour traiter avec ſuccès les maladies de l'ame,* pages 1
CHAP. II. *De la douceur & de la fermeté qu'un Supérieur doit réunir dans ſa conduite,* 27
CHAP. III *Séchereſſe & diſtraction dans la priere,* 57
CHAP. IV. *Langueur de l'eſprit & du cœur,* 78
CHAP. V. *Défaut d'obéiſſance,* 88
CHAP. VI. *Etre trop répandu au-dehors,* 106
CHAP. VII. *Recherche des diſtinctions, des honneurs & des louanges. Eſprit de vanité,* 121
CHAP. VIII. *Inclination à la ſenſualité,* 136
Railleries, Paroles oiſeuſes, 139
Amitiés particulieres, 148
CHAP. IX. *Caractere ſombre qui ne s'ouvre point, & qu'on ne peut pénétrer,* 158
CHAP. X. *Averſion pour ſes freres,* 175
Impatience, 183
Colere, 188
CHAP. XI. *Relâchement dans l'obſervance des regles,* 193
Conſcience peu timorée, 208
CHAP. XII. *Infirmités imaginaires,* 211
Amour de l'inaction. Refus d'emplois, 221
CHAP. XIII. *De ceux qui ont beaucoup d'éloignement pour le Supérieur, & peu de confiance en lui,* 224
CHAP. XIV. *L'Aulicisme ou la fréquentation des Grands,* 239
CHAP. XV. *De ceux qui ſont opiniâtres dans leurs ſentimens, & les défendent avec chaleur,* 245

CHAP. XVI. *Des caracteres turbulens & brouillons qui suscitent les querelles*, pages 252
CHAP. XVII. *Scrupules*, 272
Instruction pour ceux qui, par foiblesse, ont trop de scrupules, 273
Instruction pour ceux qui, ayant des scrupules, négligent ce qui est de précepte, pour pratiquer ce qui est de conseil, 304
Mélancolies, 316

EXTRAIT

Des instructions d'Aquaviva, pour former les Supérieurs au gouvernement spirituel des Maisons Religieuses.

ARTICLE I. *Cinq causes du peu de succès des moyens qu'on emploie pour guérir les maladies spirituelles*, 331
ART. II. *C'est dans les Supérieurs que l'on trouve la source des défauts, dont on a parlé dans l'article précédent*, 341
ART. III. *De l'observation des constitutions*, 350

Fin de la Table.

MANUEL

MANUEL DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES ET RÉGULIERS, *DES CONFESSEURS ET DES DIRECTEURS, &c.*

CHAPITRE PREMIER.

Qualités néceſſaires dans un Supérieur, pour traiter avec ſuccès les maladies de l'ame.

POur opérer, ſelon les regles, la guériſon des maladies ſpirituelles, pluſieurs choſes ſont néceſſaires, tant de la part du médecin, que

de celle du malade. Nous n'en tracerons ici qu'une légere esquisse. Un Supérieur doit d'abord considérer l'étroite obligation qu'il a contractée envers Dieu, par la place qu'il occupe, de *fortifier les ames qui sont foibles, de guérir celles qui sont malades, de bander les plaies de celles qui sont blessées, de relever celles qui tombent, de chercher celles qui sont perdues.* Ezéchiel, 34. ℣. 4. Saint Basile demandant avec quel zèle, quelle ardeur les Supérieurs doivent s'appliquer à la conduite de leurs freres, donne cette belle réponse, *Régl. quest. 30.* « Un Supérieur est » obligé de prendre soin de plu» sieurs personnes, & par-là il » devient nécessairement leur ser» viteur. Un homme qui sert un » grand nombre de blessés, & qui » essuie leurs plaies, en leur appli» quant les remedes proportionnés » à la qualité de leurs maux, ne » tire point de ce ministere un sujet

» d'orgueil. Il y trouve plutôt un » moyen de s'exercer dans une » humilité pénible & laborieuse ».

Un homme chargé du soin de guérir les foiblesses & les maladies d'une Communauté, doit à plus forte raison réfléchir sur lui-même. Etant le serviteur de tous les autres, il est livré à de grandes sollicitudes, & rendra compte de chacun d'eux en particulier.

Il remplira ainsi le dessein que le Seigneur avoit devant les yeux, quand il a dit : *Si quelqu'un veut être le premier, il faut qu'il soit le dernier de tous, & le serviteur de tous.* Marc, 9. ℣. 34.

Un Supérieur doit veiller exactement, & avoir une habileté pleine de ressources dans tous les cas. Toujours attentif sur ce qu'il doit faire, sur ce qu'il doit éviter, il ne se croira pas innocent, précisément parce qu'il ne fait rien contre sa regle. Convaincu que le salut vient de Dieu, & que son esprit est le

germe de tout le bien que nous opérons, il ne s'appuyera point ſur ſa prudence, il ne ſe repoſera point ſur ſon exactitude; il interrogera ſans ceſſe le Seigneur par l'oraiſon, il engagera les autres à conſulter pour lui dans leurs prieres.

Les avertiſſemens & la correction extérieure ſont ſans fruit, quand la grace n'avertit point intérieurement le coupable, & ne le réveille point de ſon aſſoupiſſement. Un Supérieur obligé de conduire à Dieu ſes inférieurs, doit s'occuper ſans ceſſe de leur ſalut dans les prieres qu'il offre au Seigneur. Job, *chap. 1*, offroit à Dieu tous les jours des ſacrifices, pour purifier ſes enfans de leurs fautes. Si, ſelon la penſée de ſaint Léon, la guériſon des maladies invétérées eſt difficile & toujours lente, il n'eſt pas moins vrai de dire avec ſaint Baſile, *Rép. 10*, « qu'il n'y a point de déſordre » qu'on ne puiſſe corriger, quand

» on s'y applique ſoigneuſement.
» La crainte de Dieu eſt l'antidote
» des plus grands vices de l'ame.
» Il ne faut jamais déſeſpérer des
» perſonnes vicieuſes ; on les con-
» duira par des exercices analogues
» à leurs diſpoſitions.

» Ne voyons-nous pas, conti-
» nue ce Pere, *Hom.* 5, que la
» culture change les qualités des
» plantes, & leur fait produire de
» meilleurs fruits ? Un zèle bien
» ſoutenu pour acquérir les vertus
» néceſſaires, peut corriger les dé-
» fauts de l'eſprit & guérir les infir-
» mités de l'ame ».

Un Supérieur ne doit donc pas ſe décourager, ni être arrêté par la difficulté de l'entrepriſe, ni par la gravité de la maladie, ni par ſa propre foibleſſe, mais il doit entreprendre la guériſon de l'ame avec une confiance ſans bornes, une patience à toute épreuve, & ſe promettre du ciel le ſuccès qu'il en attend.

Ce qui ſuit peut augmenter ſes peines & ſes ſoins. Dans les infirmités du corps, le malade qui éprouve de la douleur, s'empreſſe de demander le Médecin. L'eſpérance & le deſir de ſe rétablir, moderent l'amertume & le dégoût que peuvent lui cauſer la qualité des remedes qu'on lui adminiſtre. Il ſe ſoumet à toutes les ordonnances. Nous voyons le contraire dans les maladies de l'ame. On ignore ſa propre maladie, on néglige les ſecours utiles, on ſe ſoumet avec peine aux moyens néceſſaires pour obtenir la guériſon.

Il faut donc d'abord faire connoître au malade ſon infirmité, & lui repréſenter avec ſaint Baſile, *Petites Regles, Rép. 28*, « que » toutes les maladies de l'ame, » de même que celles du corps, » ne ſont point ſenſibles à tout le » monde, pas même à ceux qui » en ſont affligés. Les habiles Mé» decins ont des ſymptomes pour

» diſcerner les maladies les plus ſe-
» cretes.

» Ainſi quand il s'agit des vices
» de l'ame, quoiqu'on n'ait aucun
» ſentiment du mal dont on eſt
» atteint, on doit ſur ce ſujet s'en
» rapporter au jugement des Supé-
» rieurs, parce que l'orgueil &
» l'amour-propre nous empêchent
» de connoître nos propres foi-
» bleſſes ».

On l'engagera enſuite à un examen de lui-même plus ſérieux & plus ſuivi ; on lui indiquera quelques marques de ſes foibleſſes dont il ne puiſſe diſconvenir. On l'exhortera enfin ſérieuſement à implorer le ſecours du Ciel ; car ſon inſenſibilité provient du défaut de connoiſſance des choſes ſpirituelles. On lui fera voir qu'on eſt éloigné de la voie du ſalut, quand on ne connoît point le vice radical dont l'ame eſt attaquée ; que dans telle poſition, on doit juger de ſon état d'après ce qu'en penſe le Supérieur, quoi-

qu'on n'éprouve rien qui l'annonce; qu'il n'en eſt pas des maladies du corps comme de celles de l'ame. Dans les premieres, les remedes nuiſent ordinairement, quand on les prend dans la ſuppoſition de telle maladie dont on ſe croit atteint, & qui n'exiſte pas. Dans les ſecondes, la mortification, l'abnégation de ſoi-même, ſoit que l'ame ſoit ſaine, ſoit qu'elle ſoit infirme, loin de lui nuire, lui ſont toujours avantageuſes. Selon ſaint Baſile, *Homélie ſur quelques textes de l'Ecriture*, « une ame malade doit » chercher dans la lecture de l'Ecri- » ture-Sainte, à ſe bien pénétrer » de la laideur du vice, par exem- » ple, de l'orgueil, de la colere, » de la médiſance, & y puiſer les » remedes propres à ſes maux, en- » ſorte qu'elle puiſſe dire : Voilà » ma maladie : ſemblable à un » homme qui va trouver le Méde- » cin, & qui examine entre les » différentes ordonnances qu'il lui

» propoſe, celle qu'il juge lui de-
» voir être la plus utile.

En effet, un ſupérieur ne doit point douter qu'un inférieur n'ait quelque deſir de recouvrer la perfection de ſon état; mais le point important eſt de l'engager à y rentrer, en employant des moyens qui peuvent être contraires aux inclinations de la nature. En Médecin prudent, il doit avec ſoin porter le malade à vaincre le dégoût qu'il éprouve; lui en faciliter les moyens, en le perſuadant qu'il eſt réellement infecté de tel vice; en variant les remedes, en preſcrivant les plus doux, en les appliquant à propos, en les préſentant d'un air affable & avec le ton d'un ami qui s'intéreſſe au rétabliſſement de ſon ami. Une ſemblable conduite rendra infailliblement le malade plus traitable & plus diſpoſé à ſe guérir.

Le refus des remedes eſt un vice de la volonté qui peut changer : il s'agit d'amener le malade à ce point.

Il ne faut point ſe rebuter ; quand cette premiere difficulté eſt levée, ou au moins diminuée, on s'apperçoit avec ſatisfaction de la diminution du mal & du rétabliſſement du malade.

Pour obtenir cet heureux ſuccès, le ſupérieur doit être doué de toutes les qualités que ſa place demande, & que ſaint Bernard expoſe ſous une allégorie très-ingénieuſe dans ſon Sermon ſur la Réſurrection. « Quelle fut, dit ce Pere, en » parlant aux Abbés qui l'écou» toient, la conduite des femmes » pieuſes qui eurent plus d'affection » pour leur bon Maître que les au» tres diſciples ? elles acheterent » des parfums pour embaumer Jeſus. » Quoi ? penſoient-elles le reſſuſci» ter ? pour nous, mes freres, nous » ſavons qu'il ne nous appartient » pas de reſſuſciter perſonne, mais » il eſt de notre devoir d'embaumer » le prochain. Que l'ame, la main » & la langue achetent leurs par-

» fums ; que l'ame cherche ſes par-
» fums, le ſentiment de compaſſion,
» le zele de la juſtice, & l'eſprit de
» diſcrétion; car toutes les fois que
» notre frere tombe dans le péché,
» il faut premierement faire paroî-
» tre le ſentiment de compaſſion,
» comme la marque de l'humanité
» qu'on conſerve en ſoi-même ».
Vous qui êtes ſpirituels, dit l'Apôtre aux Galates, inſtruiſez ceux qui ſont tombés, avec l'eſprit de douceur, vous conſidérant vous-mêmes, de peur que vous ne tombiez auſſi dans la tentation. « Ainſi, lorſque
» le Sauveur alloit au Calvaire, en
» portant ſa Croix, & qu'il attiroit
» ſur lui les pleurs de quelques fem-
» mes, ſe tournant vers elles, il
» leur dit » : *Filles de Jéruſalem, ne pleurez pas ſur moi, mais pleurez ſur vous-mêmes & ſur vos enfans.*
« Remarquez l'ordre qu'il obſerve
» dans les paroles : *ſur vous* premie-
» rement, & enſuite *ſur vos enfans :*
» réfléchiſſez donc ſur vous-même,

» afin d'apprendre à compatir aux
» maux des autres, & à les repren-
» dre dans l'eſprit de douceur....
» Souvenez-vous de ce vieillard
» dont il eſt parlé dans la vie des
» Peres, qui ayant appris qu'un de
» ſes freres étoit tombé dans le pé-
» ché, pleuroit très-amérement, en
» diſant, hélas! *c'eſt lui aujourd'hui,*
» *ce ſera moi demain.* Penſez-vous
» que celui qui pleuroit ainſi ſur ſoi-
» même manquât de compaſſion
» pour ſon frere? Mais, comment ſe
» comporter envers quelques-uns,
» dont le cœur eſt ſi inſenſible, que
» plus vous leur témoignez de com-
» paſſion, plus ils abuſent de vo-
» tre attendriſſement? autant nous
» avons été émus de compaſſion
» pour notre frere, autant nous
» devons être touchés pour la juſti-
» ce, que nous voyons mépriſée
» avec tant d'inſolence. Si nous
» avons le moindre ſentiment de
» charité, nous ne pouvons pas
» ſupporter tranquillement un ſi

» grand mépris de Dieu. Le zele de
» la juſtice doit nous animer contre
» le pécheur, par un mouvement
» de piété pour la juſtice de Dieu
» que nous voyons ainſi inſultée ; il
» faut pourtant que la compaſſion
» précede toujours : ſans elle nous
» briſons ſouvent les navires de
» Tarſes, dans l'impétuoſité de
» notre eſprit : nous rompons le
» roſeau déja plié, & nous étei-
» gnons la meche qui fume encore.
» Mais lorſque l'un & l'autre mar-
» chent enſemble, je veux dire, le
» ſentiment de la compaſſion & le
» zele de la juſtice ; il faut encore
» que l'eſprit de diſcrétion les ac-
» compagne, de peur que celui-ci
» ne veuille peut-être agir, lorſqu'il
» faudroit céder la place à l'autre,
» & qu'ainſi l'indiſcrétion n'apporte
» le trouble & la confuſion. Notre
» ame doit donc avoir ſon troiſieme
» parfum, qui eſt l'eſprit de diſcré-
» tion, afin que diſtinguant à pro-
» pos les tems & les conjonctures,

» elle ſache ſe fâcher ou pardonner, » ſelon l'occurrence des cas. Il » convient qu'elle faſſe l'office du » Samaritain, qu'elle obſerve le tems » pour appliquer l'huile de la miſé- » ricorde, & celui où elle doit em- » ployer le vin du zele & de la » ſévérité.

» Il y a auſſi trois parfums de la » langue : la modération dans la » réprimande, la continuité d'exhor- » tations, & la force dans la per- » ſuaſion. La modération dans la » correction eſt un très-grand bien » qui n'eſt pas donné à tout le mon- » de. Vous verrez pluſieurs ſupé- » rieurs qui, avec les meilleures » intentions & toute la douceur » poſſible d'eſprit, laiſſent échapper » par légéreté, ce qu'on ne peut » entendre qu'avec beaucoup d'a- » mertume. Une parole eſt bientôt » dite ; & ce qui devroit guérir, » pour être trop violent, aigrit & » bleſſe davantage : alors le coupa- » ble s'égare de plus en plus ; non-

» ſeulement il repouſſe la main du
» médecin, mais ſemblable aux
» phrénétiques, il s'efforce encore
» de la mordre.

» Pluſieurs ſe répandent en de
» longs diſcours, mais comme ils
» ne ſont pas toujours ſenſés &
» réfléchis, on reçoit avec peine
» la réprimande ainſi mal préſentée,
» & toutes ces paroles n'ayant point
» d'onction, font une très-foible im-
» preſſion ſur les eſprits.

» Nous liſons, & l'expérience
» nous apprend qu'on mépriſe or-
» dinairement les exhortations de
» celui qui ne pratique point ce
» qu'il enſeigne ; c'eſt pourquoi il
» faut que la main ait auſſi ſes par-
» fums, de peur que celui que vous
» reprenez, ne puiſſe vous repro-
» cher : *vous qui enſeignez les au-
tres, vous ne vous inſtruiſez pas
vous-mêmes.* Rom. 2. « Car vous
» chargez les autres de fardeaux
» très-peſans, ſans vouloir les tou-
» cher ſeulement du bout du doigt.

» L'exemple eſt une parole vive &
» efficace qui perſuade aiſément
» ce que nous deſirons, parce qu'il
» prouve que ce que nous deman-
» dons des autres eſt très-pratiqua-
» ble; c'eſt pour cela que la main
» a auſſi beſoin de ſes parfums,
» qui ſont la continence, la miſéri-
» corde du prochain, & la patience
» dans l'exercice de la piété. Nous
» nous devons la premiere, parce
» qu'il n'y a perſonne qui nous ſoit
» plus proche que nous-mêmes. Il
» faut y ajouter la miſéricorde que
» nous devons au prochain, parce
» que nous devons être ſauvés avec
» lui; & la patience que nous de-
» vons à Dieu, parce que c'eſt lui
» qui doit nous ſauver». *Tous ceux, dit l'Apôtre, qui veulent vivre avec piété, ſouffriront perſécution.* « Et
» dans l'Evangile on nous dit qu'il
» faut *entrer dans le Royaume des Cieux par la voie des tribulations.*
« C'eſt pourquoi, ne vous aban-
» donnez point à l'impatience, mais

» ſupportez toutes choſes par amour » pour celui qui en a le premier » ſouffert de plus fâcheuſes pour » vous, & auprès de qui votre » patience ne ſera point infruc- » tueuſe ».

Quoique ce texte de ſaint Bernard ſoit diffus, nous avons cru devoir le rapporter en entier; les Supérieurs qui voudront réfléchir ſur les paroles de ce ſaint Abbé, qui ſavoit ſi bien conduire ſes Religieux, en retireront un grand avantage.

Dès qu'un Supérieur aura bien médité tout ce que nous venons de dire, qu'il ſera rempli & pénétré des maximes de conduite que nous lui propoſons, alors il commencera à agir, il appliquera les remedes convenables aux différentes maladies de ſes inférieurs, ſuivant la méthode que ſaint Baſile établit. *Queſt. & rép. 51.*

« Dans les corrections que le » Supérieur exercera, dit ce Pere,

» envers ceux qui en auront beſoin,
» il imitera les Médecins, en ne ſe
» mettant point en colere contre
» les malades, mais en faiſant la
» guerre à leurs maladies, en ſe
» ſervant de choſes contraires aux
» maux dont il les voit affligés, &
» en appliquant, s'il en eſt beſoin,
» des remedes forts & oppoſés à
» leur mauvaiſe diſpoſition. Par
» exemple, s'il s'agit de guérir la
» vaine gloire, il leur preſcrira des
» actions d'une profonde humilité :
» s'ils aiment trop à parler, il leur
» ordonnera le ſilence; s'ils aiment à
» dormir avec excès, il leur com-
» mandera de paſſer la nuit dans
» la priere ; s'ils ſont fainéans &
» pareſſeux, il leur preſcrira le tra-
» vail ; s'ils pechent contre la tem-
» pérance, il leur impoſera des
» jeûnes; s'ils ſe ſont abandonnés
» au murmure, il les ſéparera de
» la compagnie de leurs freres, &
» ne leur permettra de travailler
» avec eux que quand il aura re-

» connu que leur maladie eſt radi-
» calement guérie, par la ferveur
» avec laquelle ils auront ſubi cette
» pénitence ».

Dans toutes les corrections, le Supérieur ſe conduira de maniere qu'il ne paroiſſe point les avoir ordonnées ; il fera enſorte que le coupable ſe les impoſe de ſon propre mouvement. Celui-ci doit ſe perſuader que s'il commence ſérieuſement à ſe réformer, il ſentira ſon mal diſparoître progreſſivement, car tels ſont les fruits de la ſageſſe. *Eccleſ. vj, 19. Approchez-vous de la ſageſſe, comme celui qui laboure & qui ſeme, & attendez en paix ſes excellens fruits. Vous travaillerez un peu à la cultiver, & vous mangerez bientôt de ſes fruits.*

L'homme ſage preſcrira des remedes ſpirituels dans des circonſtances favorables. Saint Grégoire, Lettre 110, à l'Evêque Syagrius, dit, « que les Médecins ne donnent
» point à leurs malades certains

» remedes, lorſqu'ils ſont nouvelle-
» ment compoſés ; ils attendent,
» ajoute ce Pape, que les drogues
» & les plantes qui y entrent, ſoient
» bien amalgamées : s'ils les don-
» noient dans le moment même de
» leur compoſition, ils ſeroient plus
» nuiſibles que ſalutaires ».

Ceci ne ſuppoſe point qu'un Supérieur ne doit rien preſcrire, mais qu'il faut indiquer les remedes les plus ſimples, & pour leſquels le malade ait peu de répugnance. On lui ordonnera d'abord l'abſtinence de certaines choſes, on lui inſpirera enſuite un deſir plus vif de ſa guériſon. Le ſupérieur, ſous le voile de bonté ou par timidité naturelle, n'abandonnera jamais le malade à lui-même ; plutôt il s'occupera de ſa guériſon, plus il lui témoignera d'amour & de douceur.
« Moins il differe à le corriger, dit
» ſaint Grégoire, liv. 13. Mor.
» chap. 3, plutôt il le délivre du
» mal ».

Compaſſion funeſte ! douceur cruelle ! vous contribuez à rendre la maladie plus fâcheuſe ; & lorſque le malade pourroit guérir par des moyens fort ſimples, vous le réduiſez ſouvent à un état où les remedes les plus violens deviennent indiſpenſables, & où la contagion de la maladie infecte ſouvent les autres membres de la même Communauté ! la prévention du malade contre des remedes qui lui paroiſſent trop amers, ne doit point arrêter le Supérieur ; ce n'eſt point ſon goût qu'il doit chercher, mais ſa guériſon. « Un malade plein d'ulceres, dit Caſſien, *Confer. 6*, » *chap. 6*, regarde comme un grand » mal le fer & le feu que le Médecin lui applique pour le guérir. » Le châtiment n'eſt pas plus doux » au pécheur que l'éperon au cheval. Les peines que l'on impoſe à » celui que l'on corrige, lui paroiſſent toujours rigoureuſes au » moment qu'il les ſouffre », ſaint

Paul le dit lui-même : *Tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble causer de la tristesse & non pas de la joie ; mais dans la suite il fait goûter en paix les fruits de la justice, à ceux qui auront été ainsi exercés.* Hebr. 12.

« Il arrive souvent, ajoute saint » Grégoire, dans la Lettre que » nous avons citée, que celui qui » d'abord a trouvé fort dure quel» que défense qui lui a été faite » pour un tems, la trouve juste par » la suite, quand il a commencé à » changer de conduite ».

Les remedes peuvent paroître amers au malade ; cependant le Supérieur chargé de le guérir, ne pourroit omettre ce devoir sans pécher : il n'agit qu'en esprit de charité ; il n'a d'autre but que le salut de celui qu'il contriste malgré lui ; & sous les yeux du Pere céleste qui voit tout, il s'occupe de rendre la santé à un fils qu'il lui a confié.

Le Supérieur commencera par

rechercher la nature de la maladie, la conſtitution de la perſonne infirme, pour connoître, comme s'exprime S. Grégoire, *l. 29. Mor. chap. 14*, « ſi ſon tempérament eſt » ſanguin & porté à la joie, ou triſte » & mélancolique, ou prompt & » colérique, ou lent & froid ».

Il s'informera depuis quel tems dure l'infirmité, quels remedes ont été ordonnés, ont nui ou procuré quelque ſoulagement ; & de ces recherches il tirera des connoiſſances utiles pour ſe conduire ; mais avant toutes choſes, il s'examinera lui-même, s'exécutera, s'humiliera intérieurement, pour traiter l'infirmité de ſon frere avec la douceur que la vue de ſes propres foibleſſes lui inſpirera ; c'eſt ce que conſeille S. Grégoire ; *l. 23. Mor, chap. 8* : « Un ſupérieur, dit-il, n'eſt pas » plus parfait que ceux qu'il corrige ; autrefois il n'avoit pas moins » d'imperfections qu'ils n'en ont ; » s'il en eſt délivré, il le doit à la

» grace de Dieu : d'après ces consi-
» dérations, il reprendra ses freres
» dans la modération d'un cœur
» humble, en reconnoissant en eux
» ce qu'il est, ou ce qu'il fut autre-
» fois.

» Si un Supérieur, dit Saint Ba-
» sile, *Quest. & Rép.* 52, doit entre-
» prendre la guérison spirituelle des
» malades sans aucun mouvement
» de passion, il est également du
» devoir de ces malades spirituels,
» de ne pas recevoir ces corrections
» comme des actes d'hostilités, &
» de ne point attribuer à une domi-
» nation tyrannique, ce qui n'est
» l'effet que d'une compassion ten-
» dre qui porte le Supérieur à pren-
» dre beaucoup de soin de leur
» salut. Il seroit honteux de voir
» que dans les maladies corporelles
» on a une si grande confiance dans
» les Médecins, qu'on les regarde
» comme des bienfaiteurs, dans le
» tems même qu'ils emploient les
» remedes les plus violens pour
guérir

» guérir nos maladies, & que nous » ne fussions point dans cette même » disposition d'esprit à l'égard de » nos Médecins spirituels » : *Si je vous attriste*, dit saint Paul, 1. Cor. chap. 2, *qui est-ce qui me réjouira, si ce n'est celui qui aura été attristé pour moi? Cette tristesse, selon Dieu, que vous avez ressentie, produit en vous un soin & une vigilance très-grande.* « Un homme qui con» sidere la fin & l'événement des » choses, doit regarder comme son » véritable bienfaiteur celui qui » excite dans son cœur une douleur » sainte & salutaire ».

Nous renfermerons dans seize Chapitres les différens genres de maladies spirituelles, & nous dirons sur chacune les remedes qui leur sont propres. Nous indiquerons d'abord les plus faciles, les plus doux & les plus simples; mais avant d'entrer dans cette discussion, nous traiterons dans le Chapitre suivant une question intéressante. Des

personnes respectables nous prient instamment de nous expliquer sur l'union de la douceur & de la fermeté dans le gouvernement. Elles pensent que cette union n'est guere praticable, parce que la douceur dégénere souvent en relâchement, & la fermeté en rigueur. Nous croyons donc qu'il est nécessaire de dire deux mots sur ce sujet; & en effet, sans l'accord prudent de ces deux vertus, les remedes ne produiront jamais la guérison qu'on doit en attendre.

CHAPITRE II.

De la douceur & de la fermeté qu'un Supérieur doit réunir dans sa conduite.

LES SS. Peres nous apprennent que la maniere de gouverner ceux qui se sont consacrés par les vœux de la Religion, au service de Dieu, & qui se sont voués à la perfection, par la mortification & l'abnégation d'eux-mêmes, doit être en même tems douce & ferme. Plusieurs avouent qu'il n'est pas facile d'allier ces deux choses dans la pratique ; car si l'on use de toute son autorité envers ses inférieurs, pour les obliger à ne rien omettre de tout ce qu'exige la perfection spirituelle, la chair est si foible, qu'elle ne peut souvent suivre d'un pas égal les desirs de la volonté déréglée, vers le bien. Cette maniere

de gouverner peut venir d'un zèle très-louable, mais il eſt quelquefois outré. Tout gouvernement qui oublie la foibleſſe de la nature humaine, devient deſpotique, dur & inſoutenable. Si d'ailleurs l'on conſidere l'infirmité de notre nature, ſi, ſous prétexte de la compaſſion fraternelle, on conſent aux deſirs de la chair qui ſont contraires à ceux de l'eſprit, *le rivage ſe dégrade peu-à-peu par le courant de l'eau*, ſelon l'expreſſion du ſaint homme Job, 14. Parlons ſans figures : cette conduite rendra les inférieurs ſenſuels, les livrera à leur propre volonté, & leur laiſſera ignorer l'abnégation & la mortification qui conſtituent la vie religieuſe.

Que fera donc un Supérieur pour être ferme ſans être dur, & doux ſans être mol ? Je vais développer ce que l'expérience a pu m'apprendre ſur cet objet. Pour m'expliquer clairement, je rappellerai quelques

points auxquels on peut réduire la dureté ou la foibleſſe du gouvernement. La comparaiſon des extrêmes déſignera le milieu qu'il faut tenir.

Voici ce qui rend un gouvernement dur & inſupportable. 1°. Si le Supérieur impoſe à l'inférieur un joug trop peſant & au-deſſus de ſes forces, ce qui peut arriver par le peu de diſcernement ou de jugement du Supérieur. 2°. Et c'eſt ce qui arrive plus ordinairement, ſi la choſe qu'il ordonne n'eſt point difficile en elle-même, mais que celui à qui il l'impoſe manque de forces corporelles ou ſpirituelles ſuffiſantes pour l'exécuter. 3°. S'il commande d'un ton de deſpote, enſorte qu'il laiſſe entrevoir de l'indiſpoſition. 4°. S'il exige l'exécution en un moment où l'inférieur eſt mal affecté, & s'il ne lui accorde ni le tems, ni les moyens ſuffiſans pour ſe diſpoſer à obéir. 5°. S'il montre une égale vivacité pour

faire exécuter les choſes importantes & celles qui ſont de moindre conſéquence ; ſi même il fait voir quelquefois plus d'ardeur pour des choſes légeres, parce qu'elles ſont plus conformes à ſes inclinations particulieres. 6°. Si, ſans vouloir écouter tranquillement un inférieur, il traite du premier abord toutes ſes raiſons & ſes excuſes, comme autant de tentations contre ſon devoir. 7°. S'il montre de la méfiance, & laiſſe entrevoir à celui-ci que, telle conduite qu'il tienne, il ne pourra jamais plaire à ſon Supérieur. 8°. S'il eſt prévenu contre ſon inférieur, s'il interprete en mauvaiſe part toutes ſes actions ; ce qui met le comble au déſeſpoir de ce ſujet. 9°. Si n'ayant en vue que la ſtricte obſervance des conſtitutions régulieres, & ſans aucun retour ſur lui-même, il exagere les fautes quand il les découvre. 10°. Si lorſqu'il donne des ordres, il paroît mettre ſes inférieurs en

action, non comme des êtres libres & raisonnables, mais comme autant d'instrumens inanimés. 11°. Si, en prescrivant quelque chose, il s'exprime en termes équivoques & obscurs, comme s'il affectoit de ne point vouloir être compris, pour avoir toujours l'occasion de reprendre & de mortifier son inférieur : il faut l'avouer, une telle conduite est bien affligeante pour celui qui est tenu d'obéir. 12°. S'il refuse séchement ce qu'on lui demande ; car enfin il doit examiner la nature de la demande, qui est celui qui la fait, l'utilité qu'il y trouve, & ce que les autres pourront penser de ce refus. 13°. Si dans ce qui est douteux, il pense toujours trop scrupuleusement & trop sévérement.

Voyons ce qui rend un gouvernement foible & mol. 1°. Si le Supérieur ne releve que les fautes les plus frappantes, & qui peuvent causer du scandale, sans s'occuper

des autres. 2°. S'il presse moins l'observation des regles, sous prétexte de leur multiplicité, ou de l'indulgence avec laquelle s'est exprimé le Fondateur qui les a dictées. 3°. S'il varie dans ses idées, & s'en remet à la volonté d'un inférieur, ou parce qu'il lui témoigne une légere répugnance, ou parce que les autres lui demandent cette grace pour leur Confrere. 4°. S'il s'accoutume à regarder comme léger ce qu'il jugeoit auparavant un mal réel, parce que la transgression devient commune. 5°. Si désapprouvant les fautes, il ne les corrige point, pour ne point contrister les coupables, *ni irriter contre lui les frêlons.* « Quand, en parlant, dit » saint Grégoire, *L. 10, Mor. c. 4,* » on peut arrêter le mal, se taire, » c'est y consentir ». 6°. Si, pour ménager des particuliers, pour les empêcher de murmurer, par politique, par respect humain, par égoïsme, il leur accorde ce qui

ne convient point à leur bien ſpirituel, ou à l'édification de la ſociété. 7°. Si, pour ne point troubler ſon repos, il ne fait aucune recherche ſur l'obſervance ou l'inobſervance des loix, s'il ne corrige pas les infracteurs de la regle, & s'il n'emploie point les moyens qui peuvent la conſerver dans toute ſa vigueur. 8°. Si, par une criminelle condeſcendance, il permet qu'on le néglige, & qu'on ait peu d'égards pour ſes remontrances. 9°. Si, par une timidité naturelle ou par quelque conſidération humaine, il donne des avis d'un air indifférent, &, comme l'on dit, par maniere d'acquit, ſans avoir intention de toucher le coupable, pour paroître remplir ſon devoir devant Dieu, & n'avoir point à ſe reprocher d'avoir omis une correction. 10°. Enfin ſi ſe bornant à des avertiſſemens ſtériles & infructueux, ſans ſapper l'irrégularité juſques dans ſes fondemens, il penſe avoir rempli toute

justice, quand il a dit comme Héli à ses enfans : *ce qu'on rapporte de vous n'est pas bien* : Non est bonum quod audio, 2 *Reg. c.* 2.

On peut distinguer maintenant un gouvernement dur & austere, d'un gouvernement foible & relâché, & ce qu'il faut éviter dans l'un & dans l'autre pour être ni trop mol, ni trop sévere. Il est aisé de comprendre comment on peut réunir en soi la douceur & la fermeté : fermeté pour arriver à la fin qu'on se propose, douceur dans la maniere & les moyens qu'on y emploie. Quand il s'agit d'accorder ou de refuser, d'user de reprimandes & de corrections, de punir les fautes, d'infliger quelques pénitences, d'animer les inférieurs dans la pratique des vertus & de les porter à une plus grande perfection, il faut sonder le caractere des personnes, étudier les qualités des esprits, considérer leur complexion, choisir les circonstances & les

momens favorables. Il faut exhorter, reprendre avec charité, s'armer de patience, & ne point se rebuter des difficultés. On ne doit pas souffrir que les inférieurs se promettent l'impunité, qu'ils ne fassent que ce qui leur plaît, qu'ils s'habituent à ne point suivre les ordres & les décisions du Supérieur, à ne regarder les regles que comme de simples conseils qu'on peut suivre ou omettre, sans blesser la conscience: tolérer ces abus, ce n'est point être doux, mais foible; c'est oublier les intérêts de son ordre & ceux des membres qui le composent.

Un Supérieur ne doit pas se flatter d'être zélé pour la discipline, précisément parce qu'il est dur & austere; & les inférieurs ne doivent point regarder comme un homme dur & rigide, un Supérieur exact à maintenir la régularité. Loin d'en exiger une douceur qui pourroit être pour eux une funeste indul-

gence, on doit leur interdire tout ce qui peut les écarter du chemin de la perfection, leur prescrire même contre leur gré, ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu & au bien commun. Marque-t-on aucune opposition aux réprimandes & aux corrections, quand on a un véritable desir de rentrer dans la bonne voie? Un Médecin est-il doux, quand il néglige un malade, & quand il donne à la maladie le tems de faire de fâcheux progrès? « La tiédeur des » Solitaires, dit l'Abbé Serenus dans » la *Conférence 7, c. 23* de Cassien, » est venue à un si grand excès, » qu'il faut les flatter & les traiter » avec une grande indulgence dans » les avis qu'on leur donne. On se » contente de les tenir dans leurs » cellules. On est content quand » on ne les voit point s'abandonner à des passions dangereuses, » quand ils ne sont point réduits à » courir de côté & d'autres, quand

» ils ne tombent pas dans les vices » groſſiers. On croit avoir beau- » coup gagné ſur eux, ſi l'on peut » les engager à demeurer toujours » dans la ſolitude, ſous tel relâche- » ment qu'il leur plaît de vivre. Les » anciens ont coutume de leur pro- » poſer comme un grand remede » à l'état où ils ſe trouvent ». *Demeurez en paix dans vos cellules, buvez, mangez, & dormez autant que vous voudrez, pourvu ſeulement que vous y demeuriez toujours.*

Nous rapportons les paroles de ce pieux Abbé, parce qu'elles peuvent inſpirer une grande horreur de l'indulgence & de la pernicieuſe douceur que nous combattons ici. Les inférieurs doivent ſe perſuader que la douceur dans les Supérieurs ne conſiſte point à déférer en tout à leurs deſirs, mais, comme nous l'avons dit, à ne faire paroître, dans les reprimandes, rien qui annonce la dureté, la colere, le trou-

ble, à montrer un gravité paternelle, une pieuſe compaſſion, une certaine douceur qui produiſe pourtant l'effet qu'on ſe promet. Ce n'eſt pas la volonté d'humilier & de corriger qui doit faire agir le Supérieur, pour rappeller un inférieur à ſon devoir, mais la néceſſité qu'impoſe le zèle du bien commun & l'utilité même de celui qui eſt corrigé. Il ſera doux, s'il refuſe ce qu'il doit refuſer, en témoignant la peine qu'il reſſent le premier du refus qu'il fait, & la diſpoſition où il eſt d'accorder ce qu'on lui demande, dans le tems le plus convenable. Il ſera doux, ſi, en corrigeant les imperfections, il ſe ſouvient de ces paroles des Proverbes : *Celui qui preſſe fort la mamelle pour en tirer le lait, en fait ſortir un ſuc épaiſſi ; celui qui ſe mouche trop fort, tire le ſang.* Prov. 30, 33. Il doit chercher, dans des ſentimens de bonté, le bien du Corps, & en particulier

celui du coupable, & ſe joindre, pour ainſi dire, à lui pour ſurmonter les obſtacles qu'il met à ſa perfection. Il ſera doux, s'il n'ordonne rien qu'avec circonſpection, s'il cherche le ſalut des ames dans toutes ſes démarches ; ſi ne pouvant obtenir aujourd'hui ce qu'il exige, il attend avec patience & differe au jour ſuivant, enſorte pourtant que par ce délai il ne perde pas de vue la fin qu'il ſe propoſe, ni les moyens de l'obtenir. Tel qui refuſe dans le premier moment la ſoumiſſion qu'il doit aux ordres d'un Supérieur, revient ſouvent de lui-même à ſon devoir, quand la réflexion lui repréſente les ſuites fâcheuſes de ſon obſtination. Enfin le Supérieur ſera doux, s'il témoigne à ſes inférieurs un amour qui les prévienne, les engage à dépoſer d'eux-mêmes dans ſon ſein, leurs peines & leurs ſcrupules. En ſe les attachant par cet amour, ils recevront ſes avis ſans

aigreur ; & quelque répugnance que la nature oppoſe à ce qu'il pourra leur preſcrire, ils l'écouteront & lui obéiront comme de ſages enfans obéiſſent à un bon pere. Ils reconnoîtront qu'il remplit à leur égard les devoirs de la ſupériorité que Dieu lui a confiée, & ils n'en ſeront que plus dociles.

Le zèle qu'on a pour la deſtruction du péché, doit être accompagné de douceur pour ceux qui le commettent. « Perſonne, dit » ſaint Dorothée, *Doctr. 6*, n'a » tant haï le péché que les Saints, » & cependant ils n'ont point haï » les pécheurs. Ils ne les ont point » condamnés, ils ne les ont point » regardés avec averſion, mais ils » en ont eu compaſſion. Ils ont » tâché de les gagner par leurs » remontrances, ils les ont traités » comme des membres foibles & » malades, dans le deſſein de les » guérir. Ils ont, en ce point, imité » les pêcheurs qui ayant jetté leurs

» filets dans la mer, & pris quelque
» grand poiſſon : quand ils voient
» qu'il s'agite avec effort & trou-
» ble l'eau, ils n'uſent pas de vio-
» lence pour l'attirer promptement
» ſur le rivage, mais ils lui lâchent
» la corde, & le laiſſent nager
» comme il lui plaît. Lorſqu'ils ont
» remarqué que ſa fougue & ſon
» impétuoſité ſont ralenties, ils l'at-
» tirent à eux inſenſiblement juſ-
» qu'à ce qu'ils l'aient pris. C'eſt
» ainſi que les Saints attirent leur
» frere par la patience & par la
» douceur, ſans le maltraiter, ſans
» le moleſter.

» Une mere qui a un enfant dif-
» forme, ne le mépriſe point à cauſe
» de ſa laideur, & n'en a point d'aver-
» ſion. Au contraire elle le careſſe,
» & fait tout ce qu'elle peut en ſa
» faveur. Les Saints en uſent de
» même, quand il s'agit de gagner
» leur frere. Ils le conſiderent, le
» flattent & le protegent de tout
» leur pouvoir, afin de le faire

» rentrer dans la bonne voie, de le
» relever de ſa chûte ; & d'empê-
» cher que les autres n'en ſoient
» offenſés.

» Il y a, dit ſaint Auguſtin, *Serm.*
» 2, *inter novos*, des ſoupçons pleins
» de malignité. Tels ſont ceux qui
» ſe rencontrent dans les perſonnes
» qui calomnient leur prochain, &
» il y en a d'autres qui viennent de
» charité. Tels ſont ceux que l'on
» remarque dans ceux qui gouver-
» nent les autres. Il eſt permis à un
» pere d'avoir de mauvais ſoupçons
» de ſon fils, mais il n'eſt jamais per-
» mis de le calomnier. Vous ſoupçon-
» nez votre fils d'être méchant, mais
» vous ſouhaitez d'être trompé en
» cela. Quiconque ſoupçonne ſans
» malignité, deſire de s'être trompé
» dans ſon jugement, & lorſqu'il
» reconnoît que ce qu'il avoit ſoup-
» çonné eſt faux, il y trouve un
» juſte ſujet de joie ».

Cependant plus les perſonnes
que l'on ſoupçonne ſont conſacrées

à Dieu, moins on doit les ſoupçonner, & c'eſt un grand défaut dans un Supérieur d'être toujours plein d'ombrage & de méfiance. *Irrequietus*, dit ſaint Benoît dans ſa Regle, *nunquam requieſcet.*

Un Supérieur (dit ſaint Baſile, *Queſt.* 43, « ſelon l'avis de ſaint » Paul à Timothée : *Soyez l'exemple* » *& le modele des fideles*) doit vivre » exemplairement dans la pratique » exacte des Commandemens de » Dieu, enſorte qu'il ne reſte à ſes » freres aucune occaſion de mépri- » ſer aucun point de ſa ſainte Loi. » Il remplira donc ſi parfaitement » tous les devoirs de l'humilité » chrétienne dans la charité de » JESUS-CHRIST, que, ſans qu'il » ouvre la bouche, ſon exemple & » ſes actions aient plus de force pour » inſtruire toute la Communauté, » que ne pourroient avoir les diſ- » cours les plus éloquens. Si la vie » chrétienne n'a pour but que d'imi- » ter JESUS-CHRIST dans ſon Incar-

» nation, ceux qui ſont chargés de
» la conduite d'un Monaſtere doi-
» vent, par leurs actions, porter les
» foibles à cette reſſemblance di-
» vine, comme ſaint Paul a dit:
» *Soyez mes imitateurs, comme je*
» *le ſuis de Jesus-Christ.* Il faut
» donc qu'en rempliſſant les devoirs
» de l'humilité, un Supérieur ſe
» rende par la ſageſſe de ſa con-
» duite, la regle vivante des au-
» tres ». *Apprenez de moi*, dit Jesus-Christ, *que je ſuis doux & humble de cœur.* « La douceur & l'humilité
» du cœur doivent donc être la
» marque caractériſtique qui diſtin-
» gue le Supérieur de tous ceux qui
» compoſent la Communauté; car
» ſi le Sauveur a daigné rendre à
» ſes ſerviteurs les ſervices les plus
» vils: *Je ſuis parmi vous, comme*
» *celui qui ſert*, que ne devons-
» nous pas faire à l'égard de nos
» ſemblables pour imiter Jesus-
» Christ?

» Voilà donc la premiere qualité

» d'un Supérieur, & jusqu'à quel
» point il doit pratiquer cette vertu.
» Il doit aussi être plein de tendresse
» & supporter patiemment ceux
» qui, n'ayant point l'expérience
» de la vie spirituelle, commettent
» des fautes contre ses obligations.
» Ce n'est pas qu'il doive dissimuler
» ou pallier leur péché en le cou-
» vrant du silence, mais il doit trai-
» ter avec bonté les plus timides,
» & appliquer des remedes aux
» maladies de leur ame avec toute
» la modération possible. Il faut de
» plus qu'il ait le talent d'inventer
» des remedes particuliers & pro-
» portionnés aux maladies de ceux
» dont il est le Médecin spirituel.....
» il faut encore qu'il soit vigilant
» pour prévoir l'avenir, également
» capable de s'unir avec les forts
» dans le combat spirituel, & de
» supporter les imperfections des
» foibles, de dire & de faire tout
» ce qui peut contribuer à la per-
» fection de ceux qu'il conduit....

» Ceux qui croient que toute la » ſcience d'un Supérieur ſe réduit » à des paroles, ſe bouchent les » oreilles & s'en raillent, dit ſaint » Iſidore de Damiete, *Lib. II*, » *Epiſt. I*, mais ceux qui éclatent » par de bonnes œuvres, inſtrui» ſent les ames de ceux qui les » conſiderent, quand même ils de» meureroient dans le ſilence.

» Si quelqu'un, dit S. Ephrem, » *In illud, attende tibi ipſi, c. 10*, » vous expoſe ſes penſées, vous » découvre ſes fautes, n'ayez pas » la témérité de le mépriſer, comme » étant ſurpris d'apprendre qu'il ait » commis de telles actions, mais » plutôt admirez le changement de » votre frere; car un homme qui » court avec un voleur, & qui s'eſt » rendu compagnon de ſes adulte» res, ne les découvre jamais, parce » qu'il eſt poſſédé de la même paſ» ſion & dominé par la même affec» tion. On doit donc conſoler avec » humilité celui qui nous découvre

» familierement ſes ſecrets, en faiſant réflexion ſur ſoi-même, & craignant d'être tenté comme lui ».

Saint Ephrem marque par ces paroles qu'ayant en nous-mêmes le germe de toutes ſortes de péchés, nous ne devons pas inſulter à nos ſemblabes.

« Gardez-vous bien, dit ſaint » Antioque, *Hom.* 112, de vous » mettre en colere contre votre » diſciple, quand il commet une » faute, ce qui ne convient pas à » un homme qui fait profeſſion de » ſainteté, & de vous bleſſer vous-» même, en voulant guérir les au-» tres, mais corrigez avec charité » ceux dont les fautes ne ſont point » connues des autres. Un Médecin » ſe contente de traiter ſes mala-» des, & n'eſt pas aſſez injuſte pour » s'irriter contre ceux qui ſont affli-» gés de maladie malgré eux. Un » Chirurgien ne ſe met point en » colere, quand il coupe des mem-

» bres pourris. Ainſi un Supérieur, » qui eſt un Médecin ſpirituel, ne » mêle point la fureur & l'emportement de la colere avec la charité » de ſes réprimandes. La crainte » des injures que peuvent lui dire » ceux dont il corrige les défauts, » n'eſt point capable de lui faire » ſupprimer ſes corrections, & couvrir du ſilence ce qu'il ſe croit » obligé de dire pour leur avantage » ſpirituel, de crainte que la faute » d'un ſeul homme ne ſe communique pour la perte de pluſieurs » par ſa malignité contagieuſe.

» Comme les vertus & les talens » des Supérieures ſont différens, dit » ſainte Thérèſe, *Fondation de Salamanque, chap. 17*, elles veulent » ordinairement conduire les Religieuſes qui leur ſont ſoumiſes par » le chemin qu'elles tiennent elles-mêmes. Celles qui ſont mortifiées » trouvent facile tout ce qu'elles » commandent pour aſſujettir la » volonté, parce qu'il leur ſemble

» qu'elle

» qu'elle le feroit ſans peine, quoi-
» que ſi on le leur ordonnoit, elles
» y trouveroient peut-être beau-
» coup de difficultés. Elles doivent
» donc être attentives à ne rien
» commander aux autres de ce qui
» leur paroît rude à elles-mêmes.
» La diſcrétion eſt très-importante
» dans le gouvernement des ames,
» & non-ſeulement néceſſaire en
» ſemblables occaſions, mais j'oſe
» dire beaucoup plus qu'en d'autres,
» parce qu'il n'y a point de plus
» grand compte que celui que nous
» rendrons des perſonnes dont nous
» avons la conduite, tant pour ce
» qui regarde l'intérieur que l'exté-
» rieur. D'autres Supérieures qui
» ont l'eſprit fort élevé, voudroient
» que l'on priât ſans ceſſe; Dieu
» conduit les ames par des chemins
» différens, & ces Supérieures doi-
» vent conſidérer qu'il ne les a point
» établies en autorité pour choiſir
» celui qui leur plaît le plus, mais
» pour ſuivre celui qui leur eſt preſ-

» crit par la Regle & par nos Consti-
» tutions, quoiqu'elles voulussent
» en tenir un autre. Je rencontrai
» dans un de nos Monasteres une
» de ces Supérieures si affectionnée
» à la pénitence, qu'elle conduisoit
» toutes les Sœurs par cette voie,
» & obligeoit quelquefois la Com-
» munauté à se donner la discipline
» durant l'espace des sept Pseaumes
» de la pénitence & de quelques
» Oraisons, & de faire d'autres
» choses semblables ; de même
» lorsque la Prieure a une dévotion
» extraordinaire pour l'oraison, au
» lieu de se contenter que les Sœurs
» la fassent à l'heure ordonnée, elle
» veut qu'elles s'y occupent après
» matines, quoiqu'elle feroit beau-
» coup mieux de les envoyer dor-
» mir. Je le répete encore, si une
» Supérieure est affectionnée à la
» mortification, elle tourmente ces
» pauvres filles ; & ces innocentes
» brebis de la Sainte Vierge obéis-

» ſent ſans dire mot : ce qui ne me
» donne pas moins de confuſion
» que de dévotion, & me cauſe
» quelquefois une tentation aſſez
» grande, de voir que ces bonnes
» filles ſont ſi occupées de Dieu,
» qu'elles ne s'apperçoivent pas de
» la faute de leur Supérieure, ce
» qui me fait craindre pour leur
» ſanté ; je voudrois qu'on ſe con-
» tentât qu'elles accompliſſent leur
» regle, en quoi il y a aſſez de
» travail, & que le reſte ſe fît avec
» douceur, particuliérement en ce
» qui regarde la mortification ; cela
» eſt ſi important que je conjure au
» nom de Dieu les Supérieures d'y
» prendre garde. Il n'y a rien en
» quoi la diſcrétion & la connoiſ-
» ſance des talens de chacune des
» ſœurs, ſoient plus néceſſaires ; ſi
» dans ces occaſions, on ne ſe
» conduit pas avec une grande
» prudence, au lieu de les faire
» avancer dans le ſervice de Dieu,

» on leur nuira beaucoup, & on » les jettera dans le trouble & dans » l'inquiétude.

» Il faut considérer que ces mor- » tifications ne sont pas d'obligation » ni nécessaires pour élever l'ame » à une haute perfection, qui est » un ouvrage qui ne s'accomplit » que peu à peu, en aidant & » conduisant les personnes selon la » capacité & l'esprit que Dieu leur » donne; & c'est se tromper, si » l'on s'imagine qu'on n'a pas pour » cela besoin d'esprit, puisqu'il y » en a qui sont long-tems avant » que de connoître ce que c'est que » perfection, & quel est l'esprit de » notre regle; mais celles-là se » trouveront peut-être les plus sain- » tes, parce qu'elles ne sauront pas » quand il est permis de s'excuser, » & autres petites choses sembla- » bles, à quoi elles se porteroient » facilement, si elles l'entendoient, » au lieu que n'y comprenant rien, » il leur paroît qu'il y a de la vertu » à ne le pas faire.

» Je connois une de ces ames,
» qui eſt, à mon avis, l'une de
» celles de nos Monaſteres qui a le
» plus d'eſprit, & à qui Dieu fait
» de plus grandes graces, & qui
» néanmoins n'a pu entrer dans
» certains points de nos conſtitu-
» tions, comme, par exemple,
» d'accuſer ſes ſœurs dans le Cha-
» pitre, des fautes qu'elle a remar-
» quées en elles; il lui ſemble que
» c'eſt manquer de charité, & elle
» demande comment il lui ſeroit
» poſſible de dire du mal de ſes
» ſœurs. Je pourrois rapporter d'au-
» tres exemples ſemblables de quel-
» ques-unes de celles qui ſervent
» Dieu le plus parfaitement, & qui
» dans tout le reſte ſont les plus
» éclairées.

» Une Supérieure ne doit point
» auſſi ſe perſuader de pouvoir
» bientôt acquérir la connoiſſance
» des ames, cela n'appartient qu'à
» Dieu, qui ſeul pénetre le fond
» des cœurs; il faut qu'elle ſe con-

» tente de les ſuivre, en travaillant
» de tout ſon pouvoir à conduire
» chacune d'elles dans le chemin
» où il lui plaît de la mettre, ſup-
» poſé cependant qu'elle ne manque
» point à l'obéiſſance ni aux autres
» points eſſentiels de la Regle &
» des Conſtitutions.

» Lorſqu'une Supérieure, pour
» mortifier une Religieuſe, lui
» commande une choſe qui, quoi-
» que petite en elle-même, lui eſt
» fort pénible, ſi elle voit qu'en
» l'exécutant, elle ſoit ſi inquiete
» & ſi tentée qu'il lui feroit plus
» avantageux qu'on ne lui eût rien
» ordonné; la prudence oblige cette
» Supérieure à ne point tenir envers
» elle une conduite ſi rude, mais à
» diſſimuler & ſe contenter de la
» faire avancer peu à peu, juſqu'à
» ce que Notre-Seigneur agiſſe lui-
» même en elle, afin que ce qu'elle
» feroit dans le deſſein de cette
» ame, qui ne laiſſeroit pas, ſans
» ces actions de mortification,

» d'être une bonne Religieuſe, ne
» lui ſoit point un ſujet de trouble
» & d'abattement d'eſprit, ce qui
» ſeroit une choſe terrible; mais
» que cette ſœur s'accoutume in-
» ſenſiblement à faire comme les
» autres, & quand même elle ne
» le feroit point, elle ne laiſſeroit
» pas de ſe ſauver. Je connois une
» de ces perſonnes qui a toujours
» été très-vertueuſe, & qui depuis
» pluſieurs années ſert fidellement
» Notre-Seigneur, en diverſes ma-
» nieres, qui a néanmoins quelques
» imperfections, & ſouvent des
» ſentimens qu'elle ne peut ſurmon-
» ter, quoiqu'elle les connoiſſe, &
» me témoigne la peine qu'ils lui
» font ſouffrir : je crois que Dieu
» permet qu'elle tombe dans ces
» fautes, qui ne ſont pas des pé-
» chés, afin de l'humilier, & de
» lui faire voir qu'elle n'eſt pas par-
» faite en tout. Quelques-unes em-
» braſſent ſi volontiers les mortifi-
» cations que, plus elles ſont gran-

„ des, plus elles s'en réjouiſſent, „ parce que la grace que Notre-„ Seigneur leur fait d'aſſujettir „ leur volonté, leur donne cette „ force; d'autres, au contraire, „ ne ſauroient ſupporter de légeres „ mortifications; & leur en impo-„ ſer, ce ſeroit mettre ſur les „ épaules d'un enfant deux ſacs de „ bled, que non-ſeulement il ne „ pourroit pas porter, mais dont „ le poids l'accableroit. Pardonnez-„ moi, je vous prie, mes cheres „ ſœurs les Supérieures, ſi ce que „ j'ai remarqué en diverſes per-„ ſonnes m'a portée à m'étendre „ beaucoup ſur ce ſujet: j'ai encore „ un avis important à vous donner, „ c'eſt que vous n'ordonniez rien, „ quoique ce ne ſoit que pour „ éprouver l'obéiſſance, qui puiſſe „ être un péché, non pas même „ véniel; car, j'en ſais qui auroient „ été mortels, ſi on les eût accom-„ plis, non pas peut-être à l'égard „ de celles qui n'auroient fait

„ qu'obéir, parce que leur simplicité les auroit excusées, mais à „ l'égard de la Supérieure qui sait „ qu'elle ne leur commande rien „ qu'elles n'exécutent. Ce qu'elles „ ont lu ou entendu rapporter des „ actions extraordinaires des SS. „ Peres du Desert, leur persuade „ que tout ce qu'on leur commande „ est juste, & que, quand même il „ ne le seroit pas, elles ne sauroient „ pécher en l'accomplissant.

CHAPITRE III.

Sécheresse & distraction dans la Priere.

CETTE maladie suppose beaucoup de recherches & d'attention pour lui appliquer un remede convenable; 1°. on examinera si cette sécheresse est continue, ou si elle ne se fait sentir que par accès; si ces accès durent long-tems, ou

s'ils ne ſont que paſſagers ; ſi l'inférieur l'éprouve ſeulement dans la priere du matin, ou même dans les exercices ſpirituels pendant le jour & la nuit. On recherchera d'où elle naît, & d'où procedent ces diſtractions ; ſi elles ont pour cauſe un naturel mobile & inquiet qui ne peut poſſéder ſon ame en paix ; une affection déréglée pour quelque choſe qui ſe préſente toujours à l'eſprit & qui l'importune ; une circonſtance du moment qui diſtrait tout-à-coup le peu de vigilance ſur la garde des ſens, qui rend l'imagination volage & vagabonde ; l'oiſiveté, la légereté, les paroles bouffonnes, & autres vices qui rappellent ſans ceſſe l'ame aux choſes terreſtres ; un travail trop aſſidu qui épuiſe les forces de l'ame ; enfin ſi cette ſéchereſſe & ces diſtractions ſont une épreuve de la part de Dieu, & une ſouſtraction de l'onction de la grace. Il faut diſcuter ces cauſes & pluſieurs

autres du même genre ; car on ne peut guérir par une même méthode, & tous les hommes & toutes les maladies.

2°. On peut croire que les distractions dans la priere viennent d'une légéreté dans le caractere, si elles sont habituelles, si elles durent depuis le noviciat, depuis plusieurs années, si l'on n'y donne aucune occasion ; si l'on a usé, non pour quelques momens, mais pendant long-tems des moyens propres à y remédier sans en avoir tiré aucun avantage, en ce cas on doit engager le malade à supporter son mal, à s'exercer constamment dans la pratique des plus solides vertus, à s'avancer dans les voies de la perfection, à croiser ce défaut par de ferventes oraisons jaculatoires ; à faire de pieuses, mais courtes lectures, en y apportant une attention marquée ; à se rappeller souvent toutes les époques de la vie & de la passion de Jesus-Christ. Si la

ſéchereſſe & les diſtractions reviennent chaque jour dans les méditations & la priere, il faut conſeiller au malade un plus grand recueillement, une plus grande ſéparation de tout commerce extérieur, & une retraite de quelques ſemaines. La méditation & la lecture contribuent beaucoup, comme le démontre l'expérience, à la tranquillité de l'ame, & délivrent l'eſprit des diſſipations qui l'agitent.

Si l'on n'éprouve ces inquiétudes que dans la priere du matin, elles peuvent avoir pour cauſe la peſanteur de la tête, ou quelqu'autre incommodité corporelle qui nous rend alors moins propres à la méditation, ou une grande difficulté de pouvoir être maître de ſon eſprit pendant une heure entiere, & le fixer ſur un même ſujet; en pareil cas il faut partager cette heure en différens tems, ou remettre la méditation à une autre heure que celle

où elle eſt preſcrite, mais ce changement ne doit pas s'accorder trop légérement; on pourra y ſuppléer durant le jour par des élévations fréquentes vers le Ciel; on excitera ſon ame par des verſets choiſis, des pſeaumes propres à inſpirer la componction, & à produire différens ſentimens qui puiſſent animer l'ame dans l'amour de ſon devoir.

3°. Si ce mal vient de quelque affection déréglée, on en arrachera juſqu'à la racine, ou au moins on la déſſechera au point qu'elle ne puiſſe pouſſer aucun rejetton. Les diſtractions qui naiſſent ſur le champ & par une occaſion momentanée, & qui ne viennent point de quelque inclination particuliere, ne font point une ſi vive impreſſion; pourvu qu'on veille ſur ſoi-même, on les écarte aiſément.

4°. Si le mal provient du défaut de pénétration, ou parce qu'on ne ſaiſit pas toutes les parties d'un ſujet, ou parce que le ſujet aride

& ſtérile ne fournit pas aſſez par lui-même pour occuper l'eſprit, on lira différens Auteurs qui en ont parlé, & cette lecture ſera d'un grand ſecours pour apprendre à développer les différens points d'une méditation; par exemple, ſur la vie & la paſſion du Seigneur, on conſidérera celui qui ſouffre, ce qu'il ſouffre, pour qui il ſouffre, avec quel amour; quel eſt le fruit de ſes ſouffrances, en réfléchiſſant ſur les paroles, les actions, les perſonnes, *&c.* en faiſant un retour ſur ſoi-même, en oppoſant ſa toute-puiſſance à notre foibleſſe, ſa charité à notre ingratitude, *&c.* & autres penſées qui fourniront un beau champ à la méditation.

5°. Si le mal procede d'un eſprit diſſipé, on donnera plus d'attention ſur ſoi-même, on s'examinera plus ſérieuſement, on évitera tout ce qui peut fomenter cette diſſipation. Préparez votre ame, dit le Sage, avant la priere, purifiez-la de tout

ce qui peut la diſtraire ; pour remplir ce devoir, mettez-vous en la préſence & ſous les yeux de Dieu.

6°. S'il prend ſa ſource dans le déſœuvrement, dans la cauſticité, dans la frivolité, il faut occuper l'eſprit des choſes ſpirituelles, & ne ſe permettre aucun diſcours, aucun amuſement vain & futile. « Nous „ voulons, dit S. Grégoire Pape, „ connoître les choſes céleſtes par „ la méditation, & nous négligeons „ de veiller ſur notre cœur & ſur „ nos ſens ; nous permettons à nos „ yeux de ſe promener ſur tous „ les objets, nous écoutons des „ diſcours inutiles, & nous en proférons : nous dormons, nous „ mangeons, non préciſément par „ néceſſité, mais par le plaiſir que „ nous y trouvons. Comment pourrions-nous goûter les choſes divines, nous y attacher dans la „ méditation & la priere, lorſque „ notre ame n'eſt point avec nous-

„ mêmes ; puiſque les plus juſtes „ ne peuvent éviter de tomber „ dans quelques fautes ; purifions- „ nous chaque jour de celles que „ nous commettons, car celui qui „ ne purge point ſon ame de ces „ fautes journalieres, quoique lé- „ geres, mais qui les laiſſe accu- „ muler, eſt privé avec juſtice „ de beaucoup d'avantages inté- „ rieurs „.

7°. Si de trop grandes occupations y donnent lieu, il faut quitter celles qui ne ſont ni néceſſaires, ni utiles au prochain ; les interrompre de tems en tems par des élévations de cœur vers Dieu, rentrer un inſtant en ſoi-même ; enfin être toujours maître de ſon eſprit. Selon Saint Bernard, les affaires ne doivent point nous poſſéder ; on peut s'y prêter, mais non pas s'y abandonner ; on doit ſavoir interrompre à propos les ſoins que nous y donnons, pour les reprendre enſuite avec plus de ſatisfaction & d'utilité.

8o. Si l'aridité de l'ame vient d'une disposition de la Providence, parce que le Seigneur nous prive de ses lumieres & de l'onction de sa grace, il sera bon d'exciter le malade à la patience, de le soutenir dans sa foiblesse, de crainte qu'il n'y succombe. Le malade s'humiliera en la présence du Seigneur, il reconnoîtra qu'il mérite cette soustraction de la grace. « J'ai l'expérience certaine, dit „ Saint Bernard, *Serm. 54, in* „ *Cant. Cant.*, que rien n'est plus „ efficace pour mériter, pour con- „ server, pour recouvrer la grace, „ que de s'humilier intérieurement „ dans tous les tems, & d'être bien „ pénétré de la crainte du Sei- „ gneur „.

Ce même Pere nous montre les signes & les effets de cette soustraction : « Mon cœur, dit-il, est „ desséché, c'est une terre aride, „ & je ne peux verser des larmes, „ tant est grande son insensibilité :

„ je ne prends aucun goût au chant
„ des pſeaumes, la lecture m'en-
„ nuie; je ne ſens aucune onction
„ dans la priere & dans la médita-
„ tion. Que ſont devenues ces
„ graces conſolantes de l'Eſprit-
„ Saint, cette ſérénité de mon
„ eſprit, cette joie de mon cœur,
„ cette paix dont je reſſentois les
„ effets „!

Ce dévot Pere en rapporte la cauſe, ou au vice de l'orgueil dont nous nous ſommes laiſſés infecter, ou auquel nous étions prêts de nous livrer, ſi le Seigneur ne nous eût envoyé cette humiliation. Selon Saint Bonaventure & le Docteur Gerſon, Dieu permet cette ſéchereſſe & cette ſouſtraction de ſes conſolations; 1°. pour nous humilier; 2°. pour nous purifier, parce que moins l'ame eſt pure, moins elle a d'ardeur pour les choſes céleſtes, ou moins de reconnoiſſance pour les graces qu'elle reçoit; 3°. pour nous inſtruire, afin que

nous ſoyons perſuadés que l'onction de l'ame & les lumieres de la grace ne ſont point dûes à notre propre mérite, mais qu'elles ſont des dons du Seigneur; 4°. pour nous rendre plus compatiſſans envers ceux qui ſe trouvent dans le même état; 5°. pour punir notre inattention & notre nonchalance à éviter les fautes les plus légeres; 6°. pour nous faire garder notre cœur avec plus de vigilance.

Dieu, comme une tendre mere, qui feint de s'éloigner de ſon fils, paroît nous oublier un moment, afin que nous nous empreſſions à le rechercher avec plus d'ardeur, & que nous nous attachions à lui avec plus d'amour quand nous l'aurons retrouvé; 7°. pour que nous comprenions combien une éternelle ſéparation d'avec lui ſeroit amere, ſi notre ame éprouve tant de troubles & d'inquiétudes pour un peu de tems qu'il paroît s'éloigner.

« Nos Peres, dit l'Abbé Daniel

» chez Caſſien, *Confér. 4, chap. 34*,
» nous ont appris trois raiſons des
» ſéchereſſes de l'ame; elles vien-
» nent, ou de notre négligence, ou
» des attaques du démon, ou de la
» conduite de Dieu qui veut éprou-
» ver ſes ſerviteurs. Elles viennent
» par notre négligence, lorſqu'ayant
» donné lieu par notre faute à la
» tiédeur, nous tombons dans l'in-
» différence, & enſuite dans le
» relâchement, & dans une pareſſe
» qui fait qu'ayant l'eſprit rempli de
» mauvaiſes penſées, notre cœur
» devient une terre ſemée de ron-
» ces & d'épines qui étouffent tous
» les fruits ſpirituels, & empêchent
» l'ame de s'appliquer à la contem-
» plation. Elles viennent par les
» attaques du démon, lorſqu'étant
» quelquefois appliqués au bien,
» cet eſprit de malice ſe gliſſe dans
» notre ame par ſes ſubtilités artifi-
» cieuſes, & fait que nous oublions
» nos meilleures réſolutions, ou
» inſenſiblement & ſans nous en

» appercevoir, ou par l'ennui qui
» nous en ſépare malgré nous.
» Quand les ſéchereſſes viennent
» de la diſpoſition de Dieu, il les
» envoie pour deux raiſons : la pre-
» miere, afin que la vue de cet
» abandon & de notre foibleſſe,
» nous empêche de nous énorgueil-
» lir de la pureté de cœur qu'il
» nous avoit donnée, en nous viſi-
» tant de ſa grace, & que l'expé-
» rience que nous faiſons alors de
» ce que nous ſommes, nous ap-
» prenne que nous ne pouvons, ni
» par nos ſoupirs, ni par notre tra-
» vail, rentrer dans le premier état
» de joie & de pureté ; & que cette
» premiere joie ne venant que de
» ſa grace, nous devons encore la
» lui demander, & ne l'attendre
» que de ſa miſéricorde. La ſeconde
» raiſon eſt que Dieu veut éprou-
» ver notre fidélité, notre perſévé-
» rance, & la fermeté de nos deſirs ;
» il veut nous faire connoître avec
» quelle vivacité nous devons lui

» demander la présence de son
» esprit, lorsqu'il s'est une fois éloi-
» gné de nous, afin qu'ayant appris
» combien on doit travailler pour
» acquérir de nouveau cette joie si
» pure, nous nous efforcions plus
» ardemment à la conserver dans
» nous; on est communément plus
» négligent à garder ce qu'on croit
» plus aisé à recouvrer ».

Par rapport aux distractions, voici d'excellentes instructions que donnent les saints Solitaires chez Cassien. *Confér.* 9, *chap.* 2.

« Pour prier avec l'attention re-
» quise, retranchons d'abord tous
» les soins de la chair; ce que l'on
» a dans l'esprit, avant l'heure de
» l'oraison, revient dans la mé-
» moire lorsque l'on prie; mettons-
» nous donc avant la priere, dans
» la même disposition où nous
» souhaitons de nous trouver en
» priant; l'état où l'on est alors n'est
» qu'une suite de celui qui a pré-
» cédé; avant le moment de la

„ priere, chassons de notre cœur „ tout ce que nous ne voulons pas „ y voir en priant. Notre ame peut „ se comparer à une plume très-„ légere qui, en conservant sa „ sécheresse, sans être mouillée „ par aucun accident extérieur, „ peut s'élever au Ciel par sa légé-„ reté naturelle, soutenue du moin-„ dre souffle de l'air; mais si elle „ est un peu mouillée, elle devient „ pesante; & loin de suivre sa „ légéreté, le poids de l'humidité „ qui la pénetre, la fait tomber sur „ la terre; c'est l'image de notre „ ame, tant que le vice n'en appro-„ che pas, ou que le soin des choses „ de la terre ne l'appesantit point, „ sa pureté soutenue par le souffle „ du Saint-Esprit, l'éleve à la „ contemplation de Dieu & à la „ méditation des choses invisibles „.

Confér. 1, chap. 18 : « Vous „ savez que pour faire tourner la „ meule d'un moulin, on resserre „ les eaux, afin que coulant avec

„ violence, elles ſe déchargent ſur „ la roue, & faſſent enſuite tourner „ la meule. Il eſt impoſſible que „ cette meule ceſſe d'agir, parce „ que la violence de l'eau lui „ lui communique ſon mouvement „ & l'entretient dans ſon agitation; „ mais il eſt en la puiſſance de celui „ qui la gouverne, d'occuper ſon „ action ſur de bons grains & ſur „ le plus pur froment, ou de la „ laiſſer perdre ſur de l'ivraie, ou „ autres choſes ſemblables; cette „ meule ne peut agir que ſur ce „ qu'il y aura jetté, il en eſt de „ même de notre ame, il eſt im- „ poſſible que durant le cours de „ cette vie, elle ne ſoit agitée „ d'une multitude de penſées qui „ la diſtraient, mais c'eſt à elle de „ voir, de choiſir celles auxquelles „ elle donnera entrée dans ſon „ cœur.

„ Si nous avons ſouvent recours „ à la méditation de l'Ecriture- „ Sainte, ſi nous nous élevons ſans

„ ceſſe

„ ceſſe au Ciel par le ſouvenir des
„ chóſes ſpirituelles, par le deſir
„ continuel de nous avancer dans
„ la perfection, par l'eſpérance de
„ la gloire future, les penſées ſain-
„ tes qui ſe feront formées en nous,
„ occuperont notre eſprit dans les
„ ſujets auxquels nous nous appli-
„ querons; mais ſi la pareſſe nous
„ domine, ſi la négligence nous
„ accable, ſi nous nous laiſſons aller
„ à des entretiens vagues & frivo-
„ les, ſi nous nous embarraſſons des
„ affaires mondaines; il naîtra ſûre-
„ ment de ces ſemences malheu-
„ reuſes, une eſpece d'ivraie, qui
„ nous fournira toujours de nou-
„ veaux ſujets pour nous entretenir
„ dans des penſées inutiles ou dan-
„ gereuſes : ces penſées nous ſui-
„ vront dans tous nos exercices,
„ nous en feront perdre le fruit par
„ des diſtractions fâcheuſes aux-
„ quelles nous aurons donné lieu;
„ & la parole du Sauveur ſera
„ vérifiée : Où ſera le tréſor de nos

» actions & de nos pensées, là sera
» nécessairement notre cœur.

1°. Dans tous les cas que nous venons d'exposer, écoutons les avis que nous donne Théodore dans les Conférences de Cassien, *Confer. 6, chap. 10* : « Un homme
» juste est véritablement de ces
» ambi-dextres que l'Ecriture dési-
» gne par ceux qu'elle appelle ainsi,
» comme cet Aod, dont il est
» parlé dans le Livre des Juges,
» qui se servoit de la main gauche
» comme de la main droite; cette
» figure s'accomplira dans nous, si
» ménageant soigneusement la pros-
» périté qui tient lieu de la droite,
» & l'adversité qui tient lieu de la
» gauche, nous nous servons éga-
» lement de ces deux états, en
» changeant en armes de justice,
» comme dit Saint Paul, tout ce
» qui nous arrive de fâcheux ou de
» favorable dans cette vie. Notre
» homme intérieur se soutient sur
» deux choses, qui sont, pour ainsi

» dire, ses deux mains, puisqu'il
» n'y a point d'homme si saint sur
» la terre, qui puisse ne point avoir
» cette main gauche dont nous
» parlons; & que tout ce qu'il peut
» faire, est de la changer en droite,
» par l'excellent usage qu'il en fait.
» Pour expliquer plus clairement
» ce que je dis, continue ce pieux
» Solitaire, l'homme juste a une
» main droite, c'est-à-dire, les
» progrès spirituels qu'il fait dans
» la piété; & il se soutient sur cette
» main, lorsque la ferveur de son
» esprit le fait dominer sur tous les
» desirs de la concupiscence; lors-
» que s'élevant au-dessus de la
» terre, il regarde toutes les choses
» présentes comme une fumée ou
» l'ombre qui passe; lorsqu'il desire
» avec une ardeur incroyable les
» choses futures, lorsqu'il se nour-
» rit de la méditation du Ciel,
» lorsqu'il étudie les Mysteres de
» Dieu, lorsqu'il lui adresse des
» prieres plus vives; enfin lors-

» qu'étant embrasé par le feu du
» Saint-Esprit, il se croit à peine
» renfermé dans un corps mortel,
» & se porte dans toute la pléni-
» tude de son cœur vers l'éternité.

» Mais il a aussi une main gau-
» che, lorsqu'il est troublé par les
» tentations, lorsque les passions
» parlent, lorsqu'il est assiégé par
» l'orgueil, abattu par la tristesse,
» accablé par la tiédeur qui lui
» rend insipides le chant des Pseau-
» mes, la lecture & la retraite;
» lorsqu'une humeur sombre, une
» noire mélancolie lui fait haïr ce
» qui lui servoit de moyen pour
» acquérir les vertus; une ame, en
» cet état, doit reconnoître qu'elle
» est alors pressée par les ennemis
» qui attaquent du côté gauche.

» Lorsqu'on ne se prévaut point
» des biens que l'Apôtre marque
» par la droite, lorsque combattant
» vigoureusement contre les maux
» qui nous assiégent à gauche, on
» ne se laisse point abattre par la

» défiance ; lorſqu'au contraire on
» tire des tentations mêmes un
» motif de patience & de vertus,
» alors on ſe ſert de la main gauche
» comme de la droite, & on ſe
» rend victorieux de ſes ennemis ;
» nous voyons un exemple illuſtre
» de cette vertu dans Job.... Nous
» pouvons encore mettre au rang
» de ces ambi-dextres Joſeph, ce
» grand Miniſtre d'Egypte... Nous
» deviendrons comme eux, quand
» nous conſerverons l'égalité de
» notre ame, dans la proſpérité &
» dans l'adverſité ; quand nous ren-
» drons également graces à Dieu
» dans les biens & dans les maux,
» quand nous en retirerons un égal
» avantage, à l'exemple de Saint
» Paul, qui dit, *Philipp. 4*, je peux
» tout en celui qui me ſoutient ».

CHAPITRE IV.

Langueur de l'esprit & du cœur.

CETTE maladie est une espece d'assoupissement léthargique qui demande des remedes actifs. 1°. Il faut imprimer fortement dans l'esprit du malade ces paroles si propres à le faire sortir du sommeil le plus profond : *L'homme ignore s'il est digne de haine ou d'amour;* « paroles foudroyantes, dit saint » Bernard, *Serm. 23, in Cant. Cant.* » & qui ne permettent à l'ame aucun repos. Je frémis en les méditant. Si cette seule pensée a fait » trembler les plus justes, quelle » doit être notre crainte ? Que » devons-nous faire, nous qui sommes si coupables ? Croirons-nous » que notre salut est certain, précisément parce que nous portons » l'habit religieux ? Ah, que cette

» aſſurance eſt trompeuſe ! On en
» a vu pluſieurs, dit ſaint Grégoire,
» qui, après avoir conduit les au-
» tres dans les ſentiers de la per-
» fection, ſont néanmoins tombés
» dans l'abyme. Leur chûte a rendu
» plus humble ceux qui les ſui-
» voient ».

2°. On expoſera au malade les véritables devoirs d'une ame religieuſe. Ses affections doivent être réglées, ſes mœurs régulieres, ſa priere aſſidue ; quels combats n'a-t-elle pas à ſoutenir contre l'ennemi du ſalut, quelles victoires n'a-t-elle pas à remporter ? C'eſt par ces réflexions qu'il doit s'accuſer intérieurement, ſe reprendre lui-même, s'exciter à ſortir de cette langueur.

3°. On lui fera voir le danger de cet état. On le comparera à un homme qui a la fievre, & que la fievre conſume chaque jour. Plus il ſera affecté par cette fievre ſpirituelle, moins il en ſentira les effets mortels.

4°. On lui en indiquera les ſuites funeſtes. En effet, s'il n'eſt pas eſſentiellement attaché à Dieu, il ſera le jouet des tentations, il ſuccombera. Ses œuvres ne répondront point à ſa vocation; peut-être même ſera-t-il expoſé au danger de l'abandonner. Hélas! dit ſaint Bernard, *Serm. contre l'ingratitude* : « Plu-
» ſieurs nous font gémir, lorſqu'ils
» ſe croient dans une entiere ſécu-
» rité, pourvu qu'ils retiennent l'ha-
» bit & la couronne de leur profeſ-
» ſion, ſans faire attention que le
» ver de l'ingratitude ronge tout
» l'intérieur de leurs actions. Ce
» ver ne veut pas expreſſément ſe
» faire connoître au-dehors, de
» peur qu'ils n'y penſent ſérieuſe-
» ment & n'en rougiſſent, & ne ſe
» corrigent par la honte qu'ils au-
» roient de leur vie. Cependant
» l'intérieur eſt ſi dépravé en quel-
» ques-uns, que ce ver ne craint
» point d'avancer ſa tête enveni-
» mée juſqu'aux choſes qui paroiſ-

ſent à l'extérieur. Ne croyons pas
» que ceux qui apoſtaſient & aban-
» donnent l'étendard de JESUS-
» CHRIST, ſoient tombés en un
» moment dans l'extrémité du mal ;
» ils ne ſont vraiſemblablement
» tombés que peu à peu dans ce
» labyrinthe, lorſque, ſans s'en
» appercevoir, ils ont laiſſé dé-
» truire toutes leurs forces par leur
» adverſaire ».

Le même Saint nous décrit parfaitement cette maladie de langueur, *Serm. 63, in Cant.* « Quand
» ce froid ſpirituel ſaiſit l'eſprit par
» la négligence de l'ame, il paſſe
» au fond du cœur, il arrête le
» cours des réflexions, il obſcurcit
» le jugement ; alors, comme dans
» la fievre corporelle, l'eſprit eſt
» ſans vigueur ; on aime à croire
» que le corps s'affoiblit auſſi, on
» a une répugnance invincible pour
» l'auſtérité ; la crainte de la pau-
» vreté nous alarme, le cœur s'en-
» durcit, la raiſon s'aſſoupit, la

» grace s'éloigne, la charité frater-
» nelle s'éteint; on recherche les
» commodités de la vie, on s'en-
» dort dans une fatale sécurité. Que
» dirai-je de plus? on se dérobe la
» connoissance de ses devoirs, on
» oublie les obligations de son état,
» on n'a plus la crainte du Seigneur,
» on tombe enfin de la perfection
» dans l'abyme ».

5°. Il est plus d'un vice renfermé dans cette langueur, elle engendre beaucoup d'imperfections, même dans les vertus qu'on paroît posséder; par exemple, on se flatte de pratiquer l'obéissance, parce qu'on obéit en plusieurs points, & qu'on sent une certaine disposition à l'obéissance; cependant si l'on obéit nonchalament, on forme plusieurs actes de désobéissance, par le défaut de promptitude & de ferveur qui doivent accompagner ces mêmes actions, par lesquelles nous nous flattons d'obéir; ainsi, d'un côté, si nous avons sujet de

louer Dieu, nous avons de l'autre côté ſujet de gémir; & certes ceci eſt un puiſſant aiguillon pour nous porter à la perfection.

6°. Cette langueur, comme celle du corps, peut avoir pour cauſe une abondance d'humeurs peccantes; on commencera par purger le malade de ces vices particuliers, ſi l'on veut le guérir radicalement. Si le mal provient du défaut de nourritures ſpirituelles, on examinera comment il s'approche des Sacremens, s'il médite, s'il prie aſſiduement; ſi le malade manque en quelques points, on recherchera quels peuvent en être les motifs. C'eſt déjà un grand mal de ne point prendre fréquemment la nourriture ſpirituelle, de ne point ſe fortifier par ces moyens de ſalut; & cette négligence dénote quelque défaut intérieur: on s'efforcera de le découvrir pour y remédier efficacement.

7°. On permettra au malade

d'approcher plus ſouvent de la Confeſſion & de la Communion; mais avant que d'en approcher, on lui indiquera une méthode de s'y préparer, qui ſera conforme à ſon état. Cette préparation qui lui ſera particuliere, ſi elle ne diminue pas le mal, l'empêchera au moins d'augmenter, comme il arrive, quand on ne fréquente les Sacremens que par habitude.

8°. On lui preſcrira chaque jour un certain tems pour la priere & la lecture; il ne s'en acquittera point par *routine*, mais dans la vue d'obtenir ſa guériſon; il ne faut pas craindre que ce court eſpace de tems prenne ſur celui qu'il doit donner à l'étude & à d'autres exercices: on doit ſavoir que, quand l'ame eſt languiſſante, toutes ſes actions portent l'empreinte de ſa foibleſſe.

9°. Il lira les vies des Saints, & ſur-tout celles des Saints de ſon Inſtitut; cette lecture ſe fera avec

réflexion, & contribuera à le ranimer dans la ferveur.

10°. Si le tems de la renovation des Vœux eſt encore éloigné, il lui ſera utile, après quelques jours de retraite, de commencer une Confeſſion exacte depuis le tems de ſon entrée en Religion, ou depuis le tems de ſa maladie, & de renouveller ſes Vœux en ſecret, avec la ſincere intention de ſe conduire, pour ainſi parler, comme s'il étoit dans la premiere ferveur de ſon Noviciat : il formera de bonnes réſolutions, & répetera ſouvent ces paroles du Pſeaume 38; *quelle eſt maintenant mon attente? n'eſt-ce pas le Seigneur? oui, mon Dieu, tout mon tréſor eſt en vous, vous êtes toute mon eſpérance, & l'objet de mes deſirs.... j'ai dit: c'eſt maintenant que je commence: ce changement eſt l'ouvrage du Très-Haut.*

11°. Il ſe mortifiera, en ſe refuſant certaines choſes, pour for-

tifier l'esprit contre la chair, & s'apprendre à réprimer ses desirs, & à faire plier sa propre volonté, même dans les choses légeres.

12°. Il priera le Supérieur de le mortifier, de le stimuler, de l'aiguillonner, pour ainsi dire : il aura avec lui des conférences particulieres; en se conduisant ainsi, il doit tout attendre de la bonté divine.

13°. Il s'exercera dans la pratique de certaines vertus; & s'il n'a pas eu ce jour-là occasion de les pratiquer, il les demandera à Dieu dans son examen de conscience, & témoignera un grand desir de les mériter.

14°. Qu'il ait toujours sous les yeux ce que Serenus enseigne chez Cassien, *Confer. 6, chap. 6* : « Ne „ nous laissons point décourager „ jusqu'à abandonner nos exerci- „ ces, comme nous étant inutiles; car, dit le Sage, *plus on travaille, plus on s'enrichit; mais celui qui*

aime ſon plaiſir & vit ſans peine, ſera toujours pauvre. Celui qui eſt dans le travail, travaille pour lui, & il s'oppoſe à ſa perte par la violence, Proverb. 11 & 16. L'Evangile aſſure que *le Royaume des Cieux ſouffre violence, & que ceux-là ſeuls l'emportent qui ſe ſont cette violence.* » Il n'y a point de vertu „ dont on puiſſe acquérir la per-„ fection ſans un grand travail; „ perſonne ne peut y aſpirer ſans „ une grande contrition du cœur. „ L'homme eſt né pour le travail, „ il faut ſe faire de rudes violences „ & ſouffrir de pénibles travaux „ pour devenir un homme parfait, „ & ſe trouver dans la meſure de „ l'âge plein de JESUS-CHRIST. „ Un Chrétien deſtiné à la choſe „ du monde la plus glorieuſe, qui „ eſt d'être un des membres de „ JESUS-CHRIST, doit recevoir dès „ ici bas les arrhes & les gages de „ l'aſſociation qu'il aura un jour à „ ce divin corps ».

Tous ſes deſirs ne doivent donc tendre qu'à un ſeul but ; toutes ſes penſées, toutes ſes actions ne doivent avoir qu'une même fin, qui eſt de goûter en cette vie les prémices de cette vie bienheureuſe qui lui eſt promiſe dans le Ciel, Dieu lui étant déjà tout en toutes choſes, comme Saint Paul le dit de l'état des Bienheureux.

CHAPITRE V.

Défaut d'obéiſſance.

1°. IL faut montrer à celui qui eſt enclin à ce vice, la beauté & la néceſſité de l'obéiſſance, la tranquillité d'eſprit, le mérite qu'elle produit ; & lui dire avec les Saints Peres, que cette vertu fait le véritable Religieux.

2°. On l'engagera à lire pendant pluſieurs jours, ce que les Peres de la vie ſpirituelle ont écrit ſur

ce ſujet, pour y decouvrir, comme dans un miroir, les taches de ſon ame, ſe pénétrer d'une confuſion ſalutaire par cette lecture, & s'exciter à la pratique de cette vertu.

3°. On lui preſcrira auſſi durant quelques jours des méditations ſur l'obéiſſance.

4°. On lui fera recueillir pluſieurs actes de cette vertu, afin que les ayant devant les yeux, il s'en ſerve pour ſe reprocher à lui-même, combien il eſt éloigné de ſuivre ces ſaints exemples.

5°. Il tâchera de découvrir d'où vient la répugnance qu'il ſe ſent à obéir en certaines occaſions; ſi c'eſt par orgueil, par amour-propre, par pareſſe, ou parce que certaines occupations lui plaiſent, & qu'il n'aime point à en être diſtrait; il en conférera avec le Supérieur pour qu'il lui en déſigne les remedes.

6°. Il ſe perſuadera qu'il eſt important pour un Religieux, de

reconnoître Dieu dans la perſonne du Supérieur, de ne point donner entrée dans ſon eſprit aux raiſonnemens, aux prétextes humains; car dès qu'on s'y livre une fois, ils banniſſent la ſimplicité, la joie, la promptitude & la perfection de l'obéiſſance; c'eſt un poiſon qu'il faut rejetter auſſi-tôt.

7°. Il demandera continuellement cette vertu dans ſes prieres, & il s'en occupera beaucoup dans les examens communs & particuliers.

8°. Il lui ſera utile, quand le Supérieur aura quelque commandement à lui faire, de ſe diſpoſer pendant deux ou trois jours à remplir les ordres quels qu'ils ſoient, qu'on pourra lui donner, & qui pourroient n'être pas conformes à ſon goût, enſorte qu'il ne conſente formellement à rien qui puiſſe les contrarier.

9°. Il ne fera aucune propoſition, ni aucune demande au Supérieur, qu'au préalable il ne s'y ſoit

préparé par la priere & la résignation; s'il ne se sent point disposé à cette résignation, il la demandera au Seigneur, & il prendra la ferme résolution de se soumettre, malgré la répugnance qu'il pourra éprouver; ainsi, selon Saint Macaire d'Egypte, l'obéissance à laquelle il se soumettra alors, deviendra peu à peu plus facile & plus agréable.

10°. Le Supérieur exigera de lui des choses peu importantes & pour lesquelles il sait qu'il n'a aucune répugnance, pour lui faire contracter l'habitude d'obéir à la volonté d'un autre : quand il aura rempli ses vues, il louera son obéissance; & ces louanges lui donneront plus d'ardeur, quand il s'agira d'obéir en des points plus difficiles.

11°. Le Supérieur lui ordonnera quelquefois des choses dont il sera certain que l'obéissance lui sera onéreuse; il l'avertira de s'y préparer, pour que le tout s'exécute

d'un accord mutuel; dès qu'il aura accompli ſans peine ce qu'il lui aura preſcrit, il lui en témoignera ſon contentement, & lui fera entendre que l'acte d'obéiſſance qu'il vient de pratiquer, lui rendra tous les autres plus faciles. S'il a fait voir qu'en obéiſſant, il agiſſoit contre ſon gré, il louera ſa patience, il lui tiendra compte de la difficulté qu'il a éprouvée, & lui fera comprendre qu'en s'exerçant ainſi à l'obéiſſance, il s'y fortifiera, & qu'elle lui ſera moins pénible.

12°. Quelquefois le Supérieur n'exigera point de lui ce qu'il ſait devoir lui coûter beaucoup, enſorte pourtant qu'il ſente qu'il le traite en pere, que c'eſt une tendre indulgence de ſa part, afin de l'animer à ſe vaincre, & à porter joyeuſement le joug de l'obéiſſance, qu'il ne trouve point agréable dans l'état où il eſt.

13°. Le Supérieur ſe ſervira des plus reſpectables de ſa Commu-

nauté, & de ceux en qui le malade a le plus de confiance, pour lui donner des avis salutaires, & lui inspirer la docilité & la soumission.

14°. Si malgré toutes ses attentions, sa volonté toujours rebelle rejettoit tous les moyens qu'on emploie, c'est alors qu'il faut leur substituer des remedes plus forts & plus actifs, pour lui faire concevoir tout le danger de sa maladie; il faut même engager la Communauté à intéresser le Ciel en sa faveur par ses prieres, comme pour un malade prêt à descendre dans la région de la mort, & prévenir ensuite les Supérieurs majeurs. On trouvera peu de Religieux qui portent la désobéissance à cette extrémité, si l'on traite ce mal selon la méthode que nous venons de proposer. Ecoutons là-dessus Saint Bernard, *Serm. de virt. Obed.*

« Le premier degré de l'obéis-
„ sance, dit ce Pere, est d'obéir
„ de bon cœur; tout âge est enclin

„ au mal dès sa jeunesse, & chacun suit le penchant de son cœur dépravé; la raison est que depuis la chûte d'Adam, l'homme porte en soi-même l'amour de sa propre volonté; il abandonne celle de son Créateur, & se rend ainsi esclave de la sienne. Il est difficile de quitter sa propre volonté, & de se soumettre à celle d'autrui; mais quelque difficulté qu'il s'y trouve, celui qui ne fera point la volonté de son Supérieur, ne montera jamais à ce premier degré de l'obéissance. Le juste se glorifie dans sa volonté, qu'il immole au Seigneur, ce qui fait dire au Prophete Royal: *je vous sacrifierai très-volontiers.* C'est donc la volonté seule qui donne le prix à nos actions; sans elle on ne peut rien faire de bien, quoiqu'il paroisse bon en soi-même: recevons donc les commandemens de nos Supérieurs, de toute notre volonté. Il faut

„ souſtraire notre cœur à ſes pro-
„ pres réflexions, juſqu'à ce que
„ la propre volonté étant entiére-
„ ment ſacrifiée, nous obſervions
„ avec amour les ordres de celui
„ qui nous gouverne; alors on obéit
„ de bon cœur.

„ Le ſecond degré de l'obéiſ-
„ ſance eſt de ſe ſoumettre avec
„ ſimplicité. Pluſieurs font cent
„ queſtions ſur le commandement
„ du Supérieur; ils demandent
„ pourquoi? par quelle raiſon? ils
„ murmurent, ils s'informent d'où
„ vient cela, qui eſt l'auteur de ces
„ nouvelles inventions; de-là naiſ-
„ ſent les plaintes, les animoſités,
„ les paroles aigres; de-là vient
„ qu'on s'excuſe ſouvent, qu'on
„ feint de l'impuiſſance, & qu'on
„ appelle ſes amis à ſon ſecours.
„ Marchons ſimplement dans les
„ voies de l'obéiſſance; joignons
„ la ſimplicité à la volonté, la
„ lumiere à l'intention: la voie du
„ Seigneur, qui eſt l'obéiſſance,

„ eſt toute la force de celui qui
„ marche dans la ſimplicité ; &
„ ceux qui marchent ainſi ſont re-
„ vêtus d'une force toute particu-
„ culiere.

„ Le troiſieme degré de l'obéiſ-
„ ſance eſt d'obéir avec joie ; la
„ douceur dans les paroles , la joie
„ ſur le viſage, rehauſſent le mérite
„ de l'obéiſſance ; en effet, on a
„ peine à reconnoître la vertu de
„ l'obéiſſance parmi les nuages de
„ la triſteſſe. La plénitude de la
„ volonté ſe lit ordinairement dans
„ les ſignes extérieurs ; il eſt diffi-
„ cile de changer de volonté , ſans
„ changer auſſi de viſage ; un corps
„ composé & un viſage embar-
„ raſſé dans les ombres de la triſ-
„ teſſe , déſignent l'embarras de
„ notre cœur ; la joie eſt donc
„ néceſſaire à l'exécution de l'obéiſ-
„ ſance. Qui pourroit commander
„ ſans peine à celui qui obéit avec
„ peine ? ſi vous voulez être par-
„ fait , obéiſſez au commandement
„ de

„ de votre Supérieur, avec toute
„ la ſatisfaction extérieure que
„ vous pourrez témoigner.

„ Le quatrieme degré de l'obéiſ-
„ ſance eſt d'obéir promptement;
„ *la parole de Dieu court avec*
„ *vîteſſe*, il veut qu'on la ſuive
„ avec promptitude : celui qui eſt
„ véritablement obéiſſant, n'appor-
„ te jamais aucun délai, il ne ſait
„ point retarder l'exécution de ce
„ qui lui eſt preſcrit; il prévient le
„ commandement, ſes yeux cher-
„ chent ceux de ſon Supérieur, ſes
„ oreilles ſont attentives à ſes pa-
„ roles; en un mot il s'enveloppe
„ tout entier en lui-même pour
„ exécuter ſans délai la volonté du
„ Supérieur. Voyez dans l'Evan-
„ gile la promptitude avec laquelle
„ Notre-Seigneur commande à
„ Zachée, *feſtinans deſcende*; &
„ celle que celui-ci témoigne dans
„ ſon obéiſſance, *feſtinans deſcen-*
„ *dit.* Avez-vous bien remarqué
„ ces deux choſes, qu'il deſcendit

„ promptement, & qu'il le reçut
„ avec joie, *festinans descendit &*
„ *suscepit eum gaudens in domum*
„ *suam.* Ecoutez sa récompense,
„ *hodie salus huic domui facta est :*
„ cette maison a été sauvée aujour-
„ d'hui. Ainsi, après que vous
„ aurez joint la volonté au cœur,
„ la simplicité à l'œuvre, ajoutez-y
„ encore la joie extérieure & la
„ promptitude, afin que selon l'ex-
„ pression de Saint Jacques, vous
„ soyez prompts à écouter, & plus
„ diligens pour accomplir.

„ Le cinquieme degré de l'obéis-
„ sance est d'obéir avec courage ;
„ il n'est pas besoin d'une grande
„ force pour se livrer à la désobéis-
„ sance, mais il en faut beaucoup
„ pour obéir.

„ Le sixieme degré est d'obéir
„ avec humilité. Oh ! que c'est
„ une grande vertu ! sans elle la
„ force dégénere en orgueil. Avec
„ quelle force Saül ne couroit-il
„ pas, lorsqu'il étoit petit à ses

„ yeux ! combien de bataillons ne
„ renverſoit-il pas ? mais depuis
„ que l'orgueil enivra ſon eſprit &
„ ſon cœur, il languit, il s'affoiblit,
„ il ſuccomba ſous les armes des
„ incirconcis.

„ Le ſeptieme degré de l'obéiſ-
„ ſance eſt d'obéir continuelle-
„ ment ; ce n'eſt pas celui qui a
„ commencé qui ſera ſauvé, mais
„ celui qui aura perſévéré. Pluſieurs
„ commencent, peu de gens per-
„ ſéverent. La perſévérance eſt le
„ fruit des vertus & leur comble ;
„ c'eſt le dépôt de tous les biens ;
„ c'eſt une vertu ſans laquelle on
„ ne verra jamais Dieu ; c'eſt l'ac-
„ compliſſement de toute juſtice
„ pour ceux qui croient : toutes les
„ autres vertus ont établi chez elle
„ leur demeure. En effet, que nous
„ ſerviroit d'avoir couru pendant
„ quelque tems, & de ceſſer notre
„ courſe avant que nous ſoyons
„ arrivés au terme ? le fruit de
„ l'obéiſſance conſiſte-t-il donc à

„ exécuter ce qu'on avoit desiré ; „ ce qui est honorable, ce qui fait „ plaisir ? le mérite n'est-il pas plutôt attaché à cette obéissance qui „ éprouve celui qui la reçoit, qui „ est gênante dans ce qu'elle prescrit ; plus difficile dans l'exécu„ tion, & très-pénible dans sa „ durée „ ?

A ce beau texte de Saint Bernard, joignons cette excellente pensée de Saint Ignace pour ceux qui trouvent, ou déplacés, ou ridicules, ou impossibles, les ordres que leur impose le Supérieur. Saint Ignace répétoit souvent que, dans toute société Religieuse, si un Supérieur commandoit à son inférieur de s'embarquer dans un vaisseau qui n'eût ni Pilote, ni gouvernail, il devroit obéir sans hésiter. On lui dit alors, où seroit la prudence dans celui qui obéiroit ? la prudence, répondit le Saint, n'est pas la vertu de celui qui obéit, mais de celui qui commande.

« Lorſque quelqu'un n'eſt point
„ ſatisfait, dit Saint Baſile, *Regl. 6*,
„ *chap. 47*, de la conduite du Su-
„ périeur, & ne veut point recevoir
„ ſes ordres, il doit, s'il a quelques
„ fortes raiſons de s'y oppoſer,
„ ſelon les divines Ecritures, les
„ lui repréſenter clairement, en
„ particulier, ou accomplir dans
„ le ſilence ce qui lui eſt enjoint.
„ Si la honte l'empêche de parler,
„ il emploiera quelque médiateur,
„ afin que ſi l'ordre du Supérieur
„ ſe trouve contraire à l'Ecriture,
„ il s'exempte, lui & ſes freres,
„ des maux que l'obéiſſance leur
„ pourroit cauſer en cette rencon-
„ tre ; ou ſi cet ordre ſe trouve
„ juſte, il ſe garantiſſe de cette
„ vaine & dangereuſe diſcuſſion...
„ Si quelques-uns demeurent dans
„ la déſobéiſſance, en murmurant
„ ſecretement contre le Supérieur,
„ ſans faire paroître en public le
„ ſujet de leur douleur, on doit les
„ retrancher du corps de la Com-

„ munauté, comme des perſonnes „ convaincues de ſemer des que- „ relles parmi leurs freres, & qui „ empêchent les Supérieurs d'exer- „ cer pleinement une autorité légi- „ time ; & qui enſeignent par leur „ mauvaiſe conduite la rébellion & „ la déſobéiſſance ». *Chaſſez de l'aſſemblée*, dit le Sage, Proverb. 22, *l'homme corrompu & pernicieux, & la querelle en ſortira avec lui.*

« Pour éviter ce déſordre du „ jugement téméraire, qui ſeroit „ nuiſible à celui qui s'y livre & à „ tous ceux de la Maiſon, toute la „ Communauté doit exactement „ garder cette regle, de ne point „ examiner curieuſement les ordres „ du Supérieur, de ne point re- „ chercher les raiſons de ſa condui- „ te, de ne point cenſurer ſes „ actions ; nous en exceptons ceux „ qui approchent le plus près de „ lui par le rang qu'ils tiennent dans „ le Monaſtere, & par la conſidé-

„ ration de leur prud'hommie : car „ il doit les consulter, lorsqu'il „ s'agit de délibérer de tout ce qui „ regarde la Communauté, & d'en „ faire un examen sérieux, pour „ pratiquer ce que dit le Sage » : *faites toutes choses avec conseil.*

Quelqu'étroit que puisse être le lien de l'obéissance, Saint Basile ne veut pas que l'autorité d'un Supérieur l'emporte sur la Loi de Dieu & les Saintes Ecritures. Saint Bernard pense de même ; & quoiqu'il veuille qu'on exécute les commandemens des Supérieurs avec autant de soins que ceux de Dieu même ; il ajoute néanmoins cette exception : « cela doit s'entendre, dit- „ il, lorsque l'homme ne comman- „ de rien contre la volonté de „ Dieu ; en ce cas, je conseille „ de suivre le sentiment de Saint „ Pierre : *il faut plutôt obéir à* „ *Dieu qu'aux hommes.* On doit „ ainsi répondre avec les Apôtres, „ ou s'exposer aux reproches de

„ JESUS-CHRIST ; *pourquoi vous-*
„ *mêmes violez-vous le Commande-*
„ *ment de Dieu par votre tradition ?*
„ Si donc je ſuis réduit à cette dure
„ alternative d'offenſer Dieu ou
„ l'homme, je me porte ſans peine
„ à ne vouloir point offenſer Dieu ;
„ & ce parti eſt le plus ſûr & le
„ plus ſenſé „.

Mais parce que l'on peut ſe prévenir contre ſon Supérieur, Saint Baſile veut qu'un Religieux qui croit avoir ſujet de s'en plaindre, s'éclairciſſe avec lui, ou directement, ou indirectement; il décerne de grandes peines contre ceux qui refuſeroient cette voie, ou ſe révolteroient. Par la premiere regle, ce Saint Docteur établit les Religieux dans les droits de la liberté Chrétienne. Par la ſeconde, il condamne ceux qui voudroient improuver la conduite de leur Supérieur, & diſcuter trop ſcrupuleuſement leurs actions. L'Abbé Piammon s'explique de la même façon

dans la Conférence vingt-huitieme de Caſſien. « Ne vous étonnez „ point, quand vous ne compren„ driez pas d'abord la raiſon de la „ conduite des Saints Peres de ce „ Déſert ou de leurs maximes : „ cette nouveauté ne doit pas vous „ empêcher d'obéïr, car ceux qui „ jugent ſimplement de toutes cho„ ſes, & qui aiment mieux imiter „ qu'examiner ce qu'ils voient faire „ à leurs Supérieurs, trouveront la „ connoiſſance dans la pratique de „ la vertu ; mais celui qui commen„ ce par raiſonner ſur tout, n'en„ trera jamais bien dans la vérité, „ parce que le Démon voyant qu'il „ s'appuie plutôt ſur ſes propres „ lumieres que ſur celles des Su„ périeurs, le jettera dans une telle „ diſpoſition d'eſprit, que les pré„ ceptes les plus ſalutaires qu'on „ pourra lui donner, lui ſeront „ non-ſeulement inutiles, mais mê„ me funeſtes ; ainſi, l'artifice de „ cet ennemi, dont il ſe rend le

„ jouet par la présomption qui le
„ domine, fait que s'attachant opi-
„ niâtrément à ses pensées dérai-
„ sonnables, il se persuade qu'il
„ n'y a rien de saint que ce qui lui
„ paroît tel ».

CHAPITRE VI.

Être trop répandu au-dehors.

CONSIDÉREZ si ce défaut vient d'un esprit mobile, léger, & qui n'aime qu'à se distraire : on doit travailler à le réformer; mais un homme de cette trempe ne deviendra jamais intérieur sans une grace spéciale, & sans les efforts les plus puissans pour dompter ce vice de la nature. On aura soin d'occuper un semblable sujet d'affaires utiles & pieuses, & empêcher qu'il ne se dissipe par des objets étrangers; car il est d'un Supérieur prudent d'employer à propos les différentes

ſortes d'eſprit, en les tournant au bien de différentes manieres. On l'avertira de ſuſpendre quelquefois cette agitation continuelle qui le tient dans le mouvement perpétuel, de ſe tenir tranquille dans ſa chambre, de s'y occuper de lectures ſpirituelles, d'examiner ſa conſcience, d'éviter tout ce qui peut le diſtraire à l'extérieur, de conſidérer tous les vices qui ſe trouvent dans le commerce du monde; les paroles oiſeuſes, les diſcours frivoles, la curioſité, la flatterie, la vanité, le luxe, les murmures, les jugemens téméraires, les médiſances, *&c.* Si la diſſipation naît du peu de goût que ce Religieux ſe ſent pour les choſes ſpirituelles, ce qui le porte à chercher au-dehors de quoi ſe déſennuyer, on employera une autre méthode pour ſa guériſon.

1°. On reſtreindra toutes les occaſions de courſes inutiles, en chargeant l'inférieur de beaucoup

d'affaires, même pour l'intérêt des autres.

2°. On lui fera interrompre toute visite, non-seulement pendant une ou deux semaines, mais pendant quelques mois, pour l'accoutumer, même malgré lui, à ne point sortir du Monastere.

3°. Il ne descendra, pour répondre aux visites qu'on pourra lui rendre, qu'après avoir été averti par le Portier, de l'ordre du Supérieur.

4°. Quand par cette sorte de retraite, il éprouvera moins de pente pour toute dissipation, il commencera à rentrer plus fréquemment en lui-même; il fera souvent de courts examens de conscience, en élevant son cœur vers Dieu; il dira en gémissant, & dans la confusion de son ame: *Considérez, Seigneur, mon humiliation & mes peines.*

5°. On lui assignera un tems fixe, pour faire au moins deux fois par

jour une lecture de piété, qui réparera les forces de ſon ame.

6°. Il recueillera par lui-même certains verſets de l'Ecriture-Sainte, les plus propres à exciter la componction ; il les apprendra de mémoire pour les réciter ſouvent : tels ſont ceux-ci.

Je me tiendrai en ſentinelle au lieu où j'ai été mis, j'y demeurerai ferme ; je regarderai attentivement pour voir ce que l'on me pourra dire, & ce que je devrai répondre à celui qui me reprendra. Je me ſuis écoulé comme l'eau ; toute ma force s'eſt deſſéchée comme la terre ; mon cœur au milieu de mes entrailles eſt devenu ſemblable à la cire qui ſe fond.... La ſageſſe n'habitera point dans un corps aſſujetti au péché, parce que l'Eſprit-Saint fuit le déguiſement ; il ſe retire des penſées qui ſont ſans intelligence, & l'iniquité ſurvenue le bannit de l'ame.

7°. Il fera, pendant pluſieurs jours, les exercices ſpirituels, quelle

que ſoit la difficulté qu'il éprouve à ſe contraindre.

8°. Avant d'entreprendre les affaires dont le Supérieur jugera à propos de le charger, il ſe recueillera, & il dira, avec Saint Bernard: « en quelque lieu que vous reſtiez, » ſoyez toujours ce que vous devez » être par votre état; ſoyez maître » de vous-même; prêtez-vous, » mais ne vous livrez point aux » affaires ». Quand il aura rempli ſon miniſtere, il rentrera auſſi-tôt dans ſon cœur; il interrompra, par un petit repos, les autres affaires dont il pourroit être chargé. Un voyageur reprend de nouvelles forces, quand il ſe repoſe quelquefois pendant la route; il n'eſt point accordé à tous, dans le tumulte bruyant des villes, & dans le tourbillon des affaires, d'avoir toujours Dieu préſent, & de ne point s'oublier ſoi-même.

9°. Quand il ſe ſentira trop de chaleur pour faire quelque choſe,

il suspendra pendant quelque tems cette bouillante activité, pour apprendre à modérer les premiers mouvemens d'un esprit trop ardent.

10°. S'il ne se fait violence, & si malgré la nature de son caractere, & l'habitude qu'il a contractée, il ne se retient, pour ainsi dire, par des chaînes volontaires, il ne changera jamais ; si au contraire il use des moyens qu'on vient d'indiquer, la pratique des devoirs de son état lui deviendra insensiblement plus aisée ; & l'amour de la spiritualité lui sera plus agréable.

Les Saints Peres nous ont transmis des leçons admirables sur les fréquentes sorties des Religieux, au Traité de Saint Basile, *chap. v* : « Faites tout ce que vous pourrez „ pour ne point aller au-dehors, „ & ce sera le moyen de vous défendre de la dissipation de votre „ esprit ; car vous ne serez pas „ si-tôt sorti de votre cellule, que

„ vous abandonnerez la continen-
„ ce, vous vous arrêterez à consi-
„ dérer le monde.... vous vous
„ trouverez malade, sans pouvoir
„ faire, qu'avec des peines extrê-
„ mes, les moindres actions de
„ vertu : il vous faudra beaucoup
„ de tems pour vous rétablir dans
„ votre premier état ; l'agitation
„ de vos pensées partagera votre
„ esprit par le desir de ces deux
„ vies si différentes ; & votre ame
„ ayant flotté quelquefois dans
„ cette perplexité, n'en sortira vic-
„ torieuse qu'avec des travaux in-
„ croyables. S'il arrive que vous
„ vous trouviez absolument engagé
„ à sortir de votre cellule, munis-
„ sez-vous de la crainte de Dieu,
„ comme d'une forte cuirasse :
„ armez votre main de la charité
„ de JESUS-CHRIST ; combattez
„ les plaisirs avec toute la tempé-
„ rance possible ; & après avoir
„ terminé l'affaire pour laquelle
„ vous étiez sorti, rentrez promp-

„ tement chez vous ; élevez-vous, „ pour parler ainſi, ſur des ailes „ pour reprendre le chemin de „ votre Monaſtere, avec la plus „ grande rapidité ; rentrez dans „ l'arche dont vous êtes ſorti, „ comme une innocente colombe, „ en y portant les œuvres de la „ miſéricorde de JESUS-CHRIST, „ & ſoyez perſuadé qu'en quel- „ qu'autre lieu que vous puiſſiez „ vous arrêter, vous n'y goûterez „ jamais un ſalutaire repos ». Ce Saint Docteur donne les mêmes conſeils en ſa Regle, *Rép. 44* : « il ne faut laiſſer ſortir de la Mai- „ ſon que ceux qui le peuvent faire „ ſans bleſſer leur ame, & dont la „ converſation peut être utile à „ ceux du dehors.... Lorſque quel- „ qu'un aura été député pour faire „ quelque voyage, on lui fera ren- „ dre compte de ce qu'il y aura „ fait, avec quelles perſonnes il „ aura traité ; quels entretiens il „ aura eus avec eux ; quelles auront

„ été ses pensées pendant ce tems ;
„ s'il a passé le jour & la nuit dans
„ la crainte de Dieu ; s'il s'est éloi-
„ gné des enseignemens qu'il a
„ reçus dans le Monastere, soit
„ que le tracas des affaires lui ait
„ fait commettre cette faute, soit
„ qu'il y soit tombé par sa propre
„ négligence ; s'il s'est acquitté
„ dignement de sa commission, il
„ faut louer sa conduite ; mais s'il
„ a fait des fautes, il faut les lui
„ faire remarquer avec sagesse ;
„ ainsi ceux qui voyageront, feront
„ plus d'attention sur eux-mêmes,
„ par l'obligation d'en rendre
„ compte à leur retour ; & il pa-
„ roîtra que nous ne négligeons pas
„ leur ame, dans le tems même de
„ leur absence.

„ Il importe beaucoup à un
„ Solitaire, dit l'Abbé Théodore,
„ chez Cassien, *Confér. 6, chap.*
„ *15*, de demeurer toujours dans sa
„ cellule ; car lorsqu'il la quittera
„ pour faire des voyages sans né-

» cessité, il la trouvera toujours
» nouvelle en y rentrant ; il sera
» aussi surpris que s'il ne commen-
» çoit que de l'habiter. Laisse-t-il
» rallentir cette ferveur d'esprit
» qu'il y avoit acquise par une
» longue retraite ? il ne peut plus
» se ranimer qu'avec peine. En
» reprenant ses exercices, il ne
» pensera pas à réparer le tems,
» & à recouvrer les graces qu'il a
» perdues, pour être sorti de sa
» cellule, mais il se réjouira plutôt
» de pouvoir rentrer dans l'état
» d'où il étoit sorti, en se relâ-
» chant.

» Un Religieux qui est en che-
» min, dit Saint Pierre Damien,
» ne peut observer le jeûne, ni
» s'occuper de la psalmodie, parce
» que ceux qui l'accompagnent
» dans son voyage l'en empêchent
» par leurs propos continuels ; il
» ne peut veiller pendant la nuit,
» parce qu'il n'a point de lieu pour
» se retirer à l'écart ; il ne contient

» point ſa langue, parce qu'il trou-
» ve de fréquentes occaſions de
» parler beaucoup malgré lui. Que
» dirai-je de ce qu'il abandonne la
» lecture & la priere, de ce qu'il
» eſt contraint de ſortir hors de
» lui-même, & de s'immiſcer dans
» les affaires temporelles? ſa cha-
» rité ſe refroidit, parce qu'étant
» agité par tant d'actions exté-
» rieures, il perd la ferveur inté-
» rieure de l'amour du bien. Sa
» chaſteté y eſt intéreſſée, parce
» que ſon ame eſt ſouvent bleſſée
» par les objets qui ſe préſentent;
» dans ces entrefaites, il n'obſerve
» point la regle de la tempérance,
» parce qu'on lui ſert toutes ſortes
» de mets dans ſes feſtins. Ne pas
» déférer aux prieres de ceux qui
» l'invitent, dira quelqu'un, ce
» ſeroit manquer aux bienſéances.
» En vain ſouhaiteroit-il les larmes
» de la componction, ſon ame,
» marchant au milieu des ardeurs
» brûlantes d'une converſation toute

» terreſtre, & ne méritant point
» de recevoir la roſée céleſte de
» l'Eſprit-Saint, elle ſe deſſeche &
» devient toute charnelle; & lorſ-
» qu'il eſt retourné dans le Cloître,
» tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a
» entendu dans le monde, ſe re-
» trace à ſon eſprit : les images du
» monde ſe renouvellent dans ſon
» imagination. Il s'y oppoſe, je
» l'avoue, il fait des efforts inouis
» pour écarter tous ſes fantômes,
» mais ils le pourſuivent, comme
» pour reprendre poſſeſſion d'un
» cœur qui veut ſe garantir de leur
» impreſſion; alors cette ame mal-
» heureuſe apprend, par une fa-
» tale expérience, à quels périls
» on s'expoſe en ſe répandant au-
» dehors.

» Lorſque vous ſortez de votre
» cellule pour quelque affaire,
» veillez avec ſoin, dit Saint Jean
» Climaque, pour conſerver le
» tréſor des vertus que vous y avez
» acquiſes. Comme la porte d'une

» voliere n'eſt pas plutôt ouverte
» que les oiſeaux qui y ſont ren-
» fermés s'envolent ; ainſi les vertus
» que l'on gardoit ſûrement dans le
» ſecret de la ſolitude , ſe diſſipent
» ſouvent & s'évanouiſſent , lorſ-
» qu'on en ſort pour avoir commer-
» ce avec les hommes. *Echelle, de-*
» *gré 27.*

» Que vous êtes heureux , écri-
» voit Saint Bernard à Guigon ,
» Général des Chartreux , d'être
» caché dans le Tabernacle de
» Dieu , & d'eſpérer à l'ombre de
» ſes ailes , juſqu'à ce que l'iniquité
» ſoit paſſée ? & moi , que je ſuis
» malheureux d'être pauvre & nud ;
» d'être comme un foible oiſeau
» qui , à peine couvert de plumes ,
» eſt preſque en tout tems hors de
» ſon nid , expoſé aux vents & aux
» orages ; d'être toujours troublé
» & inquiété , comme ſi l'ivreſſe
» me faiſoit perdre la raiſon , de
» voir toute ma ſcience dévorée
» par les affaires qui m'excedent ,

» *Lettre 112*. De quoi vous sert,
» disoit S. Nil, au Solitaire Gallus,
» d'avoir entrepris un si grand voya-
» ge hors de votre patrie, d'avoir
» mené une vie si pénible dans les
» exercices de la vie solitaire, &
» d'avoir embrassé de si grandes
» austérités, puisque vous ne laissez
» passer presqu'aucun jour sans
» vous entretenir par lettres avec
» vos proches, & que vous vous
» éloignez de la voie de la per-
» fection par l'amour trop ardent
» que vous avez pour vos parens?
» Est-ce que vous n'avez point
» appris le reproche que JESUS-
» CHRIST fait à la Sainte Vierge,
» de ce qu'elle le cherchoit parmi
» ses parens? oubliez-vous ce qu'il
» a dit: *que tout homme qui aime*
» *son pere & sa mere plus que lui*,
» *est indigne de lui?* il nous oblige
» par ces paroles à rompre tous les
» liens qui nous unissoient à eux,
» *Lettre 66*.

» Si je venois, dit Saint Chri-

» ſoſtôme, *lib. 6, de Sacerd.*, à
» me mêler parmi les hommes, les
» paſſions m'attaqueroient avec plus
» de furie ; ces bêtes féroces dé-
» chireroient mon ame, elles me
» ſeroient formidables, & il m'en
» coûteroit plus pour les dompter ;
» mais en demeurant dans ma ſoli-
» tude, quoiqu'elles me cauſent de
» la peine, j'eſpere, avec la grace
» de Dieu, les combattre ſi vigou-
» reuſement, qu'il ne leur reſtera
» que les cris & les hurlemens.

» Notre-Seigneur avoit dit : *je
» ne ſuis pas venu de moi-même,
» mais mon Pere m'a envoyé ;* avec
» combien plus de raiſon, dit Saint
» Baſile, petites Regles, *queſt. 120*,
» ne devons-nous point ſortir de la
» Communauté, pour aller en quel-
» que lieu, ſans le conſentement
» du Supérieur, & nous donner
» cette liberté par nous-mêmes ?
» Quiconque la prend ainſi, fait
» voir l'enflure de ſon cœur, &
» attire ſur lui le jugement & la
» condamnation

» condamnation que JESUS-CHRIST
» prononce contre les ſuperbes.
» C'eſt ſe rendre coupable d'or-
» gueil que de vouloir diſpoſer de
» ſoi-même ».

CHAPITRE VII.

Recherche des diſtinctions, des honneurs & des louanges. Eſprit de vanité.

1°. DANS les maladies du corps, le ſymptome qui les annonce paroît être quelquefois d'une légere conſéquence, en ne le conſidérant qu'en lui-même ; mais ſouvent il n'en eſt pas moins dangereux, ſi l'on fait attention à la cauſe qui le produit ; il en eſt de même de la maladie de l'ame dont nous parlons ici. Certains ſignes d'amour-propre, de vaine gloire, qui échappent & qu'on traite aſſez volontiers de bagatelles, annoncent ſouvent un

orgueil décidé. Voilà la premiere réflexion que doit faire celui en qui ce défaut s'annonce.

2°. Il examinera ensuite les fruits amers qu'il produit, & dont souvent, pendant le jour, il nourrit son ame. En effet, dans ce qui concerne l'obéissance, s'il n'y voit rien d'apparent & de flatteur pour lui, il y trouve toujours beaucoup de difficultés. S'il fait quelque action à laquelle on ne paroisse point faire attention, le dépit & le chagrin se saisissent de lui. Si, dans les fonctions dont il est chargé, il ne reçoit point d'éloges, il se décourage; au contraire, s'il est loué selon ses desirs, il s'enorgueillit, devient méprisant & hautain. L'amour des louanges imprime souvent une tache sur ses actions : il ne souffre point qu'on lui donne des avis, il blesse fréquemment la charité fraternelle : il n'avoue jamais ses fautes. Que peut-on attendre d'un sujet qui prétend justifier ses

manquemens & même ſes écarts ?

3°. Il méditera pendant pluſieurs jours ſur la néceſſité, l'utilité, la beauté de l'humilité, ſur la lâcheté, le danger & l'injuſtice de l'orgueil. Il conviendra intérieurement que la guériſon de ſon mal n'eſt point légere & facile, & il s'efforcera de l'obtenir de Dieu par ſes prieres & par l'entremiſe de ſes freres.

4°. Quand il aura reconnu par l'examen de ſa conſcience les mauvais fruits de cette funeſte racine, il y portera la coignée.

5°. Il pratiquera conſtamment tout ce qui eſt oppoſé à ce vice. Il s'exercera dans les emplois les plus vils, & ſur-tout dans ceux qui le flattent le moins, & qui ſont moins recherchés par les autres. Quand on lui en laiſſera le choix, il prendra les moins apparens.

6°. Il propoſera au Supérieur, pour ſa guériſon, les choſes pour leſquelles il a le plus de répugnance. S'il deſire efficacement réuſſir, il

doit s'unir au Supérieur pour travailler de concert à réformer sa présomption, se faire violence de son côté, tandis que le Supérieur viendra à son secours par différentes mortifications & humiliations.

7°. Il priera qu'on lui fasse des corrections publiques, non pas seulement pour la forme, mais pour le confondre réellement. Le Supérieur lui fera de ces sortes de réprimandes, dans le tems où il ne les aura pas demandées, & même où il ne s'y attend pas. Il en sera pourtant convenu auparavant avec lui, afin qu'il en retire plus de fruit.

8°. S'il y a entre lui & quelques Religieux des motifs secrets d'émulation, il les cultivera particuliement; mais ceux-ci, par ordre du Supérieur, affecteront extérieurement beaucoup d'indifférence pour lui.

9°. Jamais il ne parlera de ce

qui le concerne, même ſous prétexte d'édification : une nourriture bonne pour celui qui eſt ſain, peut nuire à celui qui eſt indiſpoſé : un homme vain eſt un infirme qui, dans ce qu'il rapporte de ſes actions, cherche plutôt ſa gloire que celle de Dieu.

10°. C'eſt ici un ennemi qu'il faut combattre ſans relâche. On ne doit ſe permettre aucun moment de repos. Il faut ſans ceſſe faire quelques actes d'hoſtilité, & dire avec le Prophete Iſaïe : *Je détruirai le nom & les habitans de Babylone ;* & avec David : *Je pourſuivrai mes ennemis, je me ſaiſirai d'eux, & je ne m'arrêterai point que je ne les aie détruits.* Enfin s'il ne repouſſe avec force les coups que cet ennemi lui porte, non-ſeulement il s'affoiblira chaque jour, mais ſon mal deviendra encore plus incurable : & plus il ſera ſuperbe & ardent pour la vaine gloire, plus il ſe croira humble

& pieux. Telle eſt la nature de ce vice. C'eſt une léthargie.

« Un ſuperbe ſe fait remarquer, » dit ſaint Baſile, quand il cherche » les moyens de s'élever au-deſſus » des autres, & il trouve la guéri- » ſon de ſon orgueil, s'il s'eſt per- » ſuadé de la vérité de cette parole: » *Dieu réſiſte aux ſuperbes;* quel- » que crainte qu'un homme puiſſe » avoir d'encourir le jugement & » la condamnation que Dieu pro- » noncera contre les orgueilleux, » il ne pourra jamais ſe préſerver » de ce vice, s'il ne renonce à tous » les deſirs de s'élever au-deſſus » des autres ». *Petites Regles, Reg. 35.*

« On reconnoît, ajoute ce Pere, » *Queſt. 33*, qu'un homme agit » par vanité, s'il ne témoigne du » zèle que quand il eſt avec ceux » qui le louent, & s'il ſe relâche » en préſence de ceux qui le blâ- » ment. Celui qui n'a que Dieu en » vue eſt toujours le même, il

» agit d'une maniere uniforme en
» tout tems, en tout lieu ».

Regle 36, *nous sommes obligés de rendre l'honneur à ceux à qui nous devons l'honneur.* « Mais JESUS-
» CHRIST nous défend de recher-
» cher les honneurs pour nous-
» mêmes. La recherche de la gloire
» des hommes est une infidélité, &
» une preuve qu'on est éloigné du
» culte de Dieu, comme dit l'Apô-
» tre » : *Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST.*

« Les autres péchés, dit saint
» Augustin, *de naturâ & gratiâ,*
» *cap. 27*, n'ont de la force que
» dans les méchantes actions, mais
» il faut craindre l'orgueil dans le
» bien même que l'on fait.... Lors-
» qu'on se réjouit de l'avoir vaincu
» dans la pratique de quelque bonne
» œuvre, ce vice que l'on croiroit
» avoir terrassé, leve la tête & dit :
» Vous voyez que je vis, pourquoi
» triomphez-vous, comme si vous

» m'aviez vaincu ? Je ne vis encore » que parce que vous triomphez, » comme si vous m'aviez vaincu.

C'est ce que Cassien, *Inst. Monast. cap. 7*, confirme par ces paroles : « Tous les autres vices » se flétrissent & se sechent, dès » qu'on les a surmontés. Plus on » les dompte, plus ils s'affoiblissent. » Souvent les tems & les lieux dimi» nuent leur violence. Souvent l'op» position qu'ils ont aux vertus qui » leur sont contraires, fait qu'on les » évite plus aisément. Mais celui » dont nous parlons, ne s'éleve ja» mais avec plus d'opiniâtreté que » lorsqu'il se voit dompté. Les » autres péchés n'attaquent que » ceux qu'ils ont déja surmontés » dans le combat ; mais celui-ci » répand toute sa rage contre ceux » qui l'ont vaincu. Plus on l'a foulé » aux pieds, plus il reprend de » vigueur dans la gloire même de » la victoire qu'on a remportée sur » lui. C'est en cela que consiste le

» principal artifice de cet ennemi.
» Il perce le Soldat de JESUS-
» CHRIST de ſes propres armes,
» lorſqu'il ne peut l'atteindre avec
» des armes étrangeres ».

Saint Nil, *de octo vit. cap. 7*, ſe ſert de pluſieurs belles comparaiſons pour peindre la malignité de ce vice. « Une ligne perd ſa
» figure, & diſparoît lorſqu'on la
» trace ſur l'eau : ainſi le travail de
» la vertu ſe détruit dans un homme
» ſujet à la vaine gloire. Le lierre
» qui s'attache à un arbre & l'en-
» veloppe, en ſeche la racine lorſ-
» qu'il a pouſſé ſes branches juſ-
» qu'au haut ; & la vaine gloire
» qui, comme un rejetton, naît
» autour des vertus, ne les aban-
» donne point juſqu'à ce qu'elle
» leur ait fait perdre toute leur
» force. Une grappe de raiſin ſe
» pourrit facilement, quand elle eſt
» couchée contre la terre ; & la
» vertu ſe corrompt, quand elle
» ſe laiſſe approcher de la vanité.

» Un Solitaire ſujet à ce vice, eſt
» un ouvrier qui perd ſon ſalaire,
» après avoir beaucoup travaillé.
» Un tonneau percé ne retient pas
» ce que l'on y met, & la vaine
» gloire ne peut pas plus retenir
» le fruit des vertus. L'abſtinence
» d'un homme vain eſt comme la
» fumée d'une cheminée, elle ſe
» diſſipe également. Le vent efface
» les veſtiges & les traces de nos
» pieds, & un homme vain perd
» le mérite de ſes actions. Lorſque
» l'on jette une pierre en-haut,
» elle ne va point juſqu'au ciel,
» & la priere du ſuperbe ne monte
» pas juſqu'à Dieu. La vaine gloire
» eſt un écueil caché ſous les eaux
» de la mer, & contre lequel il
» eſt impoſſible de heurter ſans
» perdre les marchandiſes dont le
» vaiſſeau étoit chargé. Un homme
» prudent cache ſon tréſor, & un
» ſage Solitaire cache les travaux
» de ſa vertu ».

On ne peut parler plus forte-

ment que ſaint Ephrem contre la recherche des honneurs & des diſtinctions dans les Monaſteres, *Con.* 16. « Hélas ! qui pourroit „ retenir ſes gémiſſemens & ſes „ larmes ? Comment avons-nous „ réduit à une étrange confuſion „ cet Inſtitut, cet Ordre tout angé- „ lique ? Nous avons quitté le „ monde, & nous n'avons que des „ ſentimens mondains. Notre exté- „ rieur porte des marques d'humi- „ lité, & dans le fond du cœur „ nous ne cherchons que les hon- „ neurs..... On ne peut voir ſans „ étonnement quelle eſt la diſpo- „ ſition des jeunes Religieux qui „ ſont déja bouffis d'orgueil. Ils „ n'ont point encore appris les „ premiers élémens de cet Inſtitut, „ & ils s'ingerent déja de donner „ des avis aux autres. Ils n'ont „ point ſeulement entrevu le veſti- „ bule, & ils parlent déja de ce „ qui ſe paſſe dans les ſalles & les „ cabinets. Ils n'ont point encore

„ monté le premier degré, & déja
„ ils volent au-deſſus des nues. Ils
„ n'ont point encore goûté du bout
„ des levres les exercices de la
„ piété, & déja ils ſont pleins de
„ vaine gloire. A peine ont-ils en-
„ tendu les premieres leçons qu'on
„ donne aux diſciples, & déja ils
„ reprennent les autres, comme
„ s'ils étoient leurs maîtres..... Si
„ l'on reprend un Religieux de
„ quelques défauts, il plaide ſa
„ cauſe comme un Avocat, pour
„ arrêter la correction..... Un
„ homme qui n'a renoncé au monde
„ que depuis trois jours, diſpute
„ contre un autre qui a vieilli ſous
„ l'habit religieux. Il a ſubi le joug
„ de l'obéiſſance, & il veut com-
„ mander aux autres. Il ſe fâche,
„ quand on l'avertit de ſon devoir.
„ Si on lui dit : Mon Frere, faites
„ ceci. Je n'en ferai rien, répond-
„ t'il, ſi un tel ne le fait auſſi. Il arrive
„ même ſouvent qu'un homme qui
„ n'étoit chez lui qu'un ſimple arti-

„ ſan avant que d'avoir renoncé
„ au monde, & qui juſqu'à ce
„ tems-là ne connoiſſoit ni ſa main
„ droite, ni ſa gauche, dès qu'il
„ eſt entré dans le Monaſtere, veut
„ paſſer pour un homme de lettres,
„ pour Interprete & pour Docteur.
„ Un tel Frere, dira-t-il, ſe repoſe,
„ il faut que je me repoſe comme
„ lui. Un tel Frere eſt établi dans
„ les dignités & les honneurs, pour-
„ quoi ne les poſſéderai-je point
„ auſſi? On lui commet l'autorité
„ dans la maiſon, ne ſuis-je pas
„ autant digne que lui qu'on me
„ la commette?... La parole de
„ Dieu porte : *Que celui d'entre
„ vous qui veut être le plus grand,
„ ſoit le dernier & le ſerviteur des
„ autres*; & nous nous élevons les
„ uns au-deſſus des autres. Tous,
„ nous voulons être chefs & con-
„ ducteurs des autres. Tous, nous
„ voulons vivre avec autorité &
„ domination. Tous, nous voulons
„ reprendre, diſcourir ſur les ſcien-

„ ces , être maîtres, économes, „ tenir les premiers & les seconds „ rangs. Nous nous coudoyons les „ uns & les autres , chacun de „ nous s'éleve contre ſon ſembla- „ ble : chacun veut précéder ſon „ Frere ; nous mépriſons & rabaiſ- „ ſons les autres, comme ſi nous „ étions capables de faire de plus „ grandes choſes qu'eux. O étrange „ aveuglement d'eſprit !

„ Il ne faut pas s'étonner , dit „ l'Abbé Serapion chez Caſſien , „ *Conf. v , chap. 12* , que l'amour „ de la vaine gloire ſoit aſſez puiſ- „ ſant pour préſerver d'un crime „ honteux. Nous voyons tous les „ jours que la vanité rend comme „ infatigables ceux qu'elle domine, „ & leur fait porter ſans peine le „ jeûne de deux ou trois jours en- „ tiers. Nous avons dans ce déſert „ des Solitaires qui nous ont avoué „ que dans les Monaſteres de Syrie „ ils paſſoient aiſément cinq jours „ ſans manger, mais que depuis

„ qu'ils ſont ſeuls dans cette re-
„ traite, ils ſentent, dès neuf heu-
„ res du matin, une faim extrême,
„ & que tout ce qu'ils peuvent
„ faire eſt d'attendre tous les jours
„ juſqu'à l'heure de Nones, pour
„ ne rompre le jeûne qu'avec les
„ autres. C'eſt ce que le ſaint Abbé
„ Macaire témoigna agréablement
„ par la réponſe qu'il fit à un Ana-
„ chorete qui ſe plaignoit à lui de
„ ce que tous les jours dès neuf
„ heures du matin il ſentoit dans
„ ſa ſolitude une faim violente,
„ quoique dans le Monaſtere il
„ n'eût point de peine à paſſer
„ quelquefois les ſemaines entieres
„ ſans manger. C'eſt, mon fils, lui
„ répondit ce ſage vieillard, que
„ dans le déſert vous n'avez per-
„ ſonne qui ſoit témoin de vos
„ jeûnes, & qui vous ſoutienne &
„ vous repaiſſe de ſes louanges,
„ au lieu que la vaine gloire étoit
„ votre nourriture dans le Mona-
„ ſtere. Le plaiſir d'être remarqué

„ entre les autres par votre abstinence, vous valoit autant qu'un repas „.

CHAPITRE VIII.

Inclination à la sensualité. Railleries. Paroles oiseuses. Amitiés particulieres.

Sensualité.

LA sensualité est un vice grossier dont on peut se guérir, en usant de quelques légeres précautions.

1°. Un tel penchant est indigne d'un Religieux qui doit être un homme mortifié.

2°. Celui qui est dans ce cas, ne se permettra aucune singularité dans la nourriture, dans l'habillement; il ne recevra rien du dehors qui puisse contribuer à la sensualité, ou s'il ne peut refuser pour de justes raisons ce qui lui sera envoyé, il le portera au Supérieur pour le soulagement des infirmes.

3°. Il ne prendra ni boiſſon, ni nourriture hors le tems des repas, lors même qu'il éprouvera quelques beſoins. Il ne doit rien conſerver dans ſa chambre, quand même le Supérieur y conſentiroit, pour en uſer à ſa volonté. Le Dépenſier & les Freres ne ſont point édifiés, quand un Religieux les appelle pour ſe ſatisfaire hors les tems indiqués.

4°. La pauvreté & la mortification qui ſont propres à ſon état, lui doivent toujours être préſentes. Ainſi il ne ſe plaindra jamais de la qualité du pain, du vin, & des viandes que l'on ſert, & s'il trouve des choſes qui ne ſoient point de ſon goût, il rendra graces à Dieu de ce qu'il eſt dans le cas d'exercer ſon vœu de pauvreté.

5°. Qu'il prenne garde, en recherchant les mets exquis & délicats, & en flattant ſon corps, de nourrir un ennemi domeſtique. A la pratique des méditations il joindra

des mortifications corporelles, il demandera qu'on lui en preſcrive quelques-unes, & il ſera fidele à les obſerver. Il ne ſera pas aſſez imprudent pour croire que ce qu'on propoſe ici, lui eſt inutile, parce qu'il n'éprouve pas de combats fâcheux du côté de la chair. S'il ſe flatte ſur ce point, il vole à ſa perte.

« Prenez garde, dit ſaint Baſile » à ſes Religieux dans le *Traité* » *Spirituel, chap. 6*, que notre » ennemi ne vous faſſe tomber dans » le péché qui a perdu notre premier » pere, & qu'en un inſtant vous ne » ſoyez bannis du Paradis de déli- » ces; car celui qui a fait perdre la » vie à Adam, & qui s'étoit promis » de ſupplanter JESUS-CHRIST par » cette ſorte de tentation, prendra » encore plus de liberté contre » vous. En effet, la ſenſualité ne » fait point paroître ſa force & ſa » malignité dans le nombre ſeul des » alimens, mais elle fait reſſentir

» ses effets pernicieux par le seul » desir & par le moindre usage. » J'ai vu guérir des personnes su- » jettes à d'autres vices, mais je n'ai » jamais vu que ceux qui man- » geoient secrettement ou qui » étoient sujets à l'intempérance se » soient convertis : ou ils ont renon- » cé à la continence, ou ils se sont » corrompus dans le monde ».

Railleries. Paroles oiseuses.

Quand on se sent porté à la raillerie, aux paroles oiseuses, on doit se concentrer dans le silence, & n'en sortir qu'à propos & avec réflexion. Il est aisé d'imaginer combien cette retenue dans les paroles fait éviter de fautes que la démangeaison de parler occasionne. Quand, après un long travail, ou des occupations pénibles, on croit avoir besoin de quelque relâche, on évitera d'aller distraire les autres, de chercher des conversations particulieres : il sera plus

utile de ſe promener ſeul pendant quelque tems, en s'élevant vers Dieu, non par forme de méditation qui applique entiérement l'eſprit; mais pour le récréer utilement & lui procurer un relâchement ſalutaire; on récitera quelques verſets des Pſeaumes ou quelques textes de l'Ecriture. Si l'on ne trouvoit ni agrément ni ſoulagement dans cette récréation ſpirituelle, ce ſeroit une preuve de l'affection coupable que l'on auroit pour les conſolations terreſtres, & pour les diſcours frivoles ou inutiles qui forment ordinairement la converſation des hommes. Lorſqu'on ſera obligé de ſortir & de rendre viſite aux étrangers, on ſe propoſera, en ſortant, d'éviter toutes railleries piquantes, toutes paroles ſuperflues, toutes les bagatelles; & ſi l'on rencontre des ſociétés où regnent ces défauts, on changera ſans affectation le ſujet de la converſation, ou l'on ſortira dès qu'on

aura rempli l'objet de ſa viſite.

« En général, dit ſaint Baſile, » *Queſt. 23*, toute parole eſt inutile, » quand elle ne ſert de rien pour le » but qu'on s'eſt propoſé dans le » ſervice de Dieu. Ces ſortes de » paroles ſont ſi pernicieuſes, qu'en- » core que ce que l'on dit ſoit bon » en ſoi-même, néanmoins ſi on » ne le rapporte à l'édification de » la foi, la bonté de cette parole » n'eſt pas capable de juſtifier celui » qui l'aura proférée, mais il attri- » ſtera le Saint-Eſprit en ce que ſes » diſcours n'auront pas contribué » à l'édification de la foi. C'eſt ce » que l'Apôtre a eu deſſein de nous » apprendre, quand il dit : *Que nul » mauvais diſcours ne ſorte de votre » bouche, mais qu'il n'en ſorte que » de bons & d'édifians, ſelon les » divers beſoins, afin qu'ils inſpi- » rent la piété à ceux qui les écou- » tent.*

» Saint Grégoire, *l. 7. Mor.*, » dit qu'une parole inutile eſt celle

» qui n'eſt conſidérable ni par le motif d'une juſte néceſſité, ni par l'intention d'une ſainte utilité ».

Saint Benoît en a fait le ſixieme chapitre de ſa Regle. « Quant aux » paroles vaines, oiſeuſes & inuti- » les, nous les condamnons abſo- » lument ». Il étoit convaincu, comme il l'aſſure après Salomon, que *le péché eſt inévitable, quand on parle beaucoup.*

Saint Diadoque emploie la comparaiſon ſuivante pour repréſenter les mauvais effets de cette intempérance de la langue. « Si l'on » ouvre ſouvent la porte d'un bain, » il perd bientôt ſa chaleur ; ainſi » lorſqu'une ame veut beaucoup » parler, quoiqu'elle ne diſe rien » que de bon, elle ſe diſſipe bien- » tôt, & s'évapore au-dehors par » cette porte d'où ſortent tant de » diſcours..... Le ſilence eſt une » choſe excellente. C'eſt le pere » des bonnes penſées. Il faut géné- » ralement condamner, dit ſaint

» Basile, *Const. Monast. chap. 11*, » toutes sortes de railleries, & ce » qu'on appelle *propos agréables* » *dans les conversations*. Il arrive » ordinairement que ceux qui se » donnent cette liberté, abandon» nent la droite raison, parce que » leur ame se répand avec licence » en propos libres, & perd ainsi » tout recueillement. Il arrive aussi » souvent que le vice entrant par » cette voie, nous porte insensi» blement à des discours déshon» nêtes. Il est impossible que la » vigilance de l'ame subsiste avec » cette volubilité de langue. Si » l'occasion nous oblige quelque» fois de nous relâcher un peu de » cette austere gravité, pour dire » quelque chose d'agréable, il con» vient que notre discours soit assai» sonné d'une grace & d'une gaieté » spirituelle & du sel évangélique, » afin qu'il répande au-dehors la » bonne odeur de JESUS-CHRIST, » & que ceux qui nous écoutent,

» ſoient doublement réjouis, tant » par le divertiſſement que nous » prenons, que par la prudence de » nos paroles.

» Comment, diſoit ſaint Chri- » ſoſtôme, *Hom. 6 ſur S. Math. & » 17 ſur l'Epître aux Ephéſiens*, » devant être punis pour tant » de péchés, pouvons-nous nous » occuper à railler, à dire de bons » mots?..... Quel avantage y » trouvez-vous? Cela ſe réduit à » faire rire les autres..... Ce n'eſt » pas le tems de nous abandonner » à la joie; cette vie eſt un tems » de deuil, d'affliction, de larmes, » & vous la paſſez à dire des plai- » ſanteries. Quel eſt l'Athlete qui » étant entré dans la lice, au lieu » de ſonger à l'adverſaire qu'il eſt » obligé de combattre, s'amuſe à » rire & à folâtrer? Le Démon » vous attaque, il tourne autour » de vous pour vous dévorer, il » forme mille deſſeins, fait jouer » une infinité de machines contre » vous,

» vous, & vous demeurez en paix,
» en vous amuſant à dire des raille-
» ries, & à proférer des paroles
» qui ne conviennent point à votre
» vocation. Penſez-vous, après
» cela, pouvoir le vaincre? nous
» nous abuſons, ſi nous avons cette
» penſée; c'eſt maintenant le tems
» de combattre, de veiller, de
» monter la garde, de prendre les
» armes; il n'en reſte point pour
» rire, car il n'y a que le monde
» qui ait cette prétention. Ecoutez
» ce que dit ſur ce ſujet notre divin
» Maître : *le monde ſera dans la*
» *joie, & vous ſerez dans la triſteſſe.*
» Mais parce qu'il y en a pluſieurs
» qui croient que c'eſt une choſe
» indifférente, & qu'il eſt mal-aiſé
» de s'en abſtenir, arrêtons-nous
» un moment ſur ce ſujet, & faiſons
» voir que c'eſt un grand mal d'agir
» ainſi; car c'eſt le propre du Dé-
» mon de nous faire mépriſer les
» choſes qui nous paroiſſent indif-
» férentes. Premiérement, quand

» même en cela il n'y auroit rien
» que d'indifférent, ce ne ſeroit
» cependant pas une choſe à négli-
» ger, puiſqu'elle donne la naiſſan-
» ce & l'accroiſſement à une infinité
» de maux ; & cela même ſuffit pour
» montrer qu'il ne faut pas mettre les
» railleries au nombre des choſes
» indifférentes. Voyons donc quelle
» en eſt la cauſe & l'origine, ou
» pour mieux dire, voyons quelles
» qualités doit avoir un homme
» qui par ſa condition eſt ſaint, &
» qui fait profeſſion de deuil & de
» triſteſſe. Or, tout homme qui
» tient des propos indécens n'eſt
» pas ſaint, & ſe fait méſeſtimer ;
» ce genre d'eſprit n'eſt permis
» qu'aux Comédiens : où ſe trou-
» vent le déshonneur & l'infamie,
» là ſe rencontre auſſi la raillerie.
» Ecoutez ce que dit le Prophete » : *Servez le Seigneur avec crainte, & réjouiſſez-vous en lui avec tremblement.* « La raillerie amollit l'ame,
» l'abâtardit & la fait tomber dans

» le péché... elle eſt la mere des » querelles & des diſſenſions... une » ame évaporée, qui ſe laiſſe aller » à un excès de gaieté & d'enjouement, ſe perce & ſe fait mourir » elle-même; elle n'a pas beſoin » des piéges & des tentations du » Démon pour périr. Si la raillerie » eſt du nombre des choſes honnêtes, pourquoi ne l'accorde-t-on » qu'aux Comédiens & aux Farceurs? vous devenez Comédien, » & vous n'en rougiſſez pas? toute » ame qui ſe livre à ce défaut, ſe » diſſipe entiérement, & ſe trouve » enfin réduite à une effroyable ſolitude; on n'y remarque plus ni » ordre, ni harmonie; tout l'édifice en eſt ruineux, la crainte en » eſt bannie, la piété exilée».

N'oublions pas d'obſerver, avec Saint Baſile, qu'on a cité ci-deſſus, qu'il y a une gaieté innocente, & qui n'eſt point incompatible avec la piété chrétienne & religieuſe;

c'eſt ce que l'on peut prouver par les Lettres de Saint Baſile, de Saint Grégoire de Nazianze, & par l'exemple de Saint Martin, qui étant l'homme de ſon ſiecle le plus auſtere & le plus mortifié, étoit cependant fort agréable dans la converſation.

Amitiés particulieres.

Quant aux amitiés particulieres, même celles qui naiſſent de la nature, &, pour ainſi dire, de la ſympathie, on ne peut ſe dérober trop tôt à leurs impreſſions; il faut, dès le commencement, ſe refuſer à toute communication trop marquée, & ſe contenter d'avoir pour celui qu'on affectionne, le même amour que pour ſes autres Freres. Les amitiés & les liaiſons particulieres ſont le germe des médiſances, des diviſions, des rapports, des ſoupçons, des inimitiés, des partialités, des cabales, *&c. &c. &c.* Les maux qu'elles produiſent ſont

infinis, elles détruisent la paix, la régularité, le bon ordre.

« Saint Basile, *Ascet. chap. 3*, » dit qu'il doit y avoir dans tous les » Freres, à l'égard des uns des » autres, une charité commune & » égale; comme l'homme aime » naturellement tous les membres » de son corps, il souhaite également la santé pour tous, & l'affliction d'un de ses membres lui » cause une égale douleur; mais » comme nous voyons, par notre » propre expérience, que quoique » la douleur qui nous est causée par » la maladie d'un de nos membres, » se communique à tout le corps, » cela n'empêche pas néanmoins » qu'il n'y ait des membres plus » nobles les uns que les autres; & » en effet les maux de nos yeux, & » ceux de nos doigts, nous touchent » différemment, quoique la douleur » en soit égale. Ainsi, il faut que » tous ceux qui vivent en Communauté, aient les mêmes sentimens

» de compassion, & une égale affec-
» tion les uns pour les autres ; mais
» cela n'empêche point que nous
» ne rendions plus d'honneur, com-
» me il convient, à ceux que nous
» savons être les plus utiles. Les
» Freres sont redevables les uns aux
» autres d'une même mesure d'af-
» fection & de charité ; rien de si
» injuste que les cabales & les in-
» trigues. Lorsqu'un des Freres en
» aime quelqu'un au-dessus des au-
» tres, il s'accuse & se condamne
» lui-même de n'avoir point une
» parfaite charité pour les autres ;
» il est donc nécessaire de bannir
» des Cloîtres les contestations &
» les amitiés particulieres. Les ini-
» mitiés naissent des contestations :
» l'envie & les soupçons sont le
» fruit des amitiés particulieres.
» Comme Dieu communique éga-
» lement sa lumiere à tous les hom-
» mes, & fait lever son Soleil sur
» les bons & sur les méchans, ainsi
» les imitateurs de Dieu doivent

» répandre également ſur tout le
» monde les rayons de la charité
» chrétienne, puiſqu'il eſt vrai que
» la haine ſe trouve néceſſairement
» par-tout où la charité ne ſe trouve
» point.

» La proximité du ſang n'ajoute
» rien à l'amitié que ſe doivent les
» uns aux autres, ceux qui ſont
» unis entr'eux par la charité ; &
» quand même on ſeroit frere, fils
» ou ſœur d'un autre, cette liaiſon
» du ſang ne lui doit donner aucun
» avantage, ni le faire diſtinguer
» du reſte des Solitaires pour le faire
» aimer plus qu'eux. Quiconque
» ſuit en cela l'inſtinct & les mou-
» vemens de la nature, s'accuſe &
» ſe condamne lui-même, comme
» faiſant voir qu'il n'eſt point en-
» core parfaitement éloigné des
» ſentimens naturels, & que la chair
» le domine encore.

» Il eſt donc juſte que tous les
» freres aient entr'eux une charité
» réciproque, mais il n'eſt point à

» propos que deux ou trois ſe ſépa-
» rent les uns des autres pour former
» à part une petite ſociété ; ces
» liaiſons particulieres ne ſont point
» inſpirées par la charité, mais bien
» plutôt par l'eſprit de diviſion &
» de ſédition ; en effet, s'ils ai-
» moient le bon ordre, ils auroient
» une charité commune & égale
» pour tous leurs Freres. Si en ſe
» ſéparant les uns des autres, ils
» forment une ſociété particuliere,
» le lien qui les unit eſt l'effet d'une
» amitié dangereuſe, qui tend au
» renverſement de la diſcipline ; il
» ne faut point ſouffrir ces ſortes
» de comités, ni permettre qu'au-
» cun des Freres viole la charité
» générale de la Maiſon, trouble
» ſes loix, en s'uniſſant avec des
» particuliers par ces ſortes d'ami-
» tiés.

» Si quelqu'un ſe conduit ainſi,
» il faut d'abord que quelqu'autre
» Religieux, du nombre de ceux
» qui n'ont point l'eſprit corrompu

» par la même paſſion, lui faſſe
» en particulier une remontrance
» charitable ſur ce ſujet, en le
» traitant comme un malade ; s'il
» ne veut pas ſe corriger ſecrette-
» ment, il faut que ce bon Reli-
» gieux prenne avec lui quelques
» autres de ſes Freres, du nombre
» de ceux qu'il ſait être les plus
» ſages, pour pratiquer ce qui nous
» eſt commandé par ces paroles de
» l'Evangile : *Prenez encore avec*
» *vous une ou deux perſonnes* ; s'il
» ne veut pas ſe rendre à leurs re-
» montrances, il faut découvrir au
» Supérieur la maladie de ſon ame.
» Enfin, s'il refuſe de ſe ſoumettre
» aux avis du Supérieur, il faut le
» ſéparer de la bergerie, comme
» une brebis contagieuſe, de peur
» qu'il n'infecte le reſte du trou-
» peau ».

Quoique Saint Baſile parle ici des amitiés particulieres, comme de la ruine de la charité, on ne doit cependant pas ſe perſuader

qu'il blâme la véritable amitié chrétienne, cette fleur de la charité, le plus précieux trésor du monde, la plus douce consolation de la vie; au contraire, il veut l'établir dans les Monasteres, en la rendant plus commune & plus générale; car son but est d'empêcher seulement que les factions ne s'y introdüisent par des attaches particulieres, & par de secrettes conspirations, sous prétexte d'une liaison plus étroite. Si les Communautés Religieuses sont des images de l'Eglise naissante, lorsque les fideles n'avoient qu'un cœur & une ame, ces sortes d'unions humaines que l'on contracte avec affectation, sont une séparation secrette de tout le reste du corps, & une espece de schisme; elles détruisent l'esprit de religion, le bien public, & la charité universelle de tous les membres dont cette société fraternelle est composée.

On voit par cette idée de l'ami-

tié chrétienne, que ce n'eſt pas la détruire dans les Monaſteres, que de ſouhaiter qu'elle regne ſi abſolument dans tout le corps des Religieux, que chaque particulier ſoit prêt à donner ſa vie pour le moindre de ſes Freres. C'eſt ſans doute à quoi tendoit Saint Baſile; mais comme il connoiſſoit les ſuites funeſtes des liaiſons de ceux qui ſe ſéparent de la charité générale, pour s'unir plus étroitement à quelques particuliers, ce qui allume le flambeau de la diſcorde, il s'eſt cru obligé de condamner ce déſordre.

Sainte Thérеſe l'a auſſi condamné, d'après la triſte expérience qu'elle en avoit faite, en traitant de l'obligation que ſes Religieuſes avoient de s'entr'aimer beaucoup: « Il y en a, dit-elle, *Chemin de la* » *perfection*, *chap. 4*, qui s'imagi- » nent que parmi nous l'excès ne » peut en cela être dangereux; il » eſt néanmoins ſi préjudiciable,

» & produit tant d'imperfections ;
» que j'estime qu'il n'y a que ceux
» qui l'ont remarqué de leurs pro-
» pres yeux qui puissent le croire ;
» car le démon s'en sert comme
» d'un piége si imperceptible à ceux
» qui se contentent de servir Dieu
» imparfaitement, que cette affec-
» tion démèsurée passe dans leur
» esprit pour une vertu ; mais ceux
» qui aspirent à la perfection en
» connoissent bien le danger, &
» savent que cette affection mal
» réglée affoiblit peu à peu la vo-
» lonté, & l'empêche de s'occuper
» entiérement de l'amour de Dieu.
» Ce défaut se rencontre encore
» plutôt, à mon avis, entre les
» femmes qu'entre les hommes, &
» porte un dommage visible à toute
» la Communauté, parce qu'il ar-
» rive delà qu'on n'aime point éga-
» lement toutes ses Sœurs ; que l'on
» sent le déplaisir qu'éprouve son
» amie ; qu'on cherche l'occasion
» de lui parler, sans avoir le plus

» ſouvent rien à lui dire, ſi ce n'eſt
» qu'on l'aime, & autres diſcours
» déplacés, plutôt que de lui parler
» de l'amour de Dieu; il arrive
» même ſi rarement que ces gran-
» des amitiés aient pour fin de
» s'entre-aider à l'aimer, que je
» crois que le démon les fait naître
» pour ſuſciter des ligues & des
» factions dans les Monaſteres; car
» quand on ne s'aime que pour
» ſervir la divine Majeſté, les effets
» le font bien connoître, en ce que
» les autres s'entr'aiment pour ſa-
» tisfaire leurs paſſions, & que
» celles-ci cherchent au contraire,
» dans l'affection qu'elles ſe por-
» tent, un remede pour vaincre
» leurs paſſions ».

CHAPITRE IX.

Caractere sombre qui ne s'ouvre point, & qu'on ne peut pénétrer.

1°. ON avertira celui qui est dans cette position de s'examiner attentivement ; car ces sortes de ténebres extérieures dans lesquelles on cherche à s'envelopper, sont ordinairement accompagnées de ténebres intérieures, de maniere que l'ame ne se voit point clairement elle-même : elle dérobe ses actions à l'évidence, sa marche est obscure & tortueuse : on n'apperçoit point dans ses actions cette simplicité, cette droiture que donne l'inspiration de la grace ; & les vertus que cette ame laisse échapper au-dehors, ressemblent à ces astres qui, plongés dans les vapeurs qui les environnent, ne sont point apperçus de ceux qui ont la vue foible.

2°. Il réfléchira ſur l'eſtime que les Saints Peres ont toujours faite de la candeur & de la cordialité des inférieurs, lorſqu'ils traitoient avec les Supérieurs. « Ceux qui ont „ commis des péchés, ou qui en „ ont été complices, dit Saint Ba- „ ſile, *queſt. 46*, doivent les rap- „ porter abſolument au Supérieur. „ Un vice que l'on cache & que „ l'on couvre par le ſilence, eſt „ une maladie ſecrette, renfermée „ au fond de l'ame, & qui devient „ incurable par cette diſſimulation. „ Comme nous ne croirions pas „ être redevables à un Médecin „ qui renfermeroit dans notre corps „ un mal mortel, mais au contraire „ nous penſerions être redevables „ à la charité du pieux Samaritain „ qui en feroit ſortir le venin, „ quoiqu'avec douleur, pour le „ faire paroître au-dehors; ainſi „ le déguiſement d'un péché ne „ tend qu'à procurer la mort à „ celui qui l'a commis; perſonne

„ n'uſera donc de déguiſement en-
„ vers ſoi-même, car tout homme
„ qui n'apporte aucun remede à
„ ſes mauvaiſes actions, ſe perd
„ infailliblement.

„ Chacun des inférieurs, pour-
„ ſuit le même Docteur, au même
„ endroit, qui veut donner par ſa
„ conduite une idée du véritable
„ progrès qu'il eſſaie de faire dans
„ la piété, & qui aſpire à la per-
„ fection d'une vie ſainte & con-
„ forme aux commandemens de
„ JESUS-CHRIST, ne doit retenir
„ au fond de ſon ame aucune ſe-
„ crette penſée; mais il doit plutôt
„ découvrir tous les ſecrets de ſon
„ cœur à ceux de ſes Freres qui
„ ſont chargés de prendre un ſoin
„ charitable de la foibleſſe des
„ autres, & de s'y appliquer avec
„ compaſſion & tendreſſe : on
„ s'affermira ainſi dans le bien; on
„ trouvera le véritable remede des
„ imperfections & des défauts; &
„ cette communication réciproque

„ nous fera monter, ſans peine,
„ au comble de la perfection.
„ Caſſien nous apprend, *l. 4*,
„ *Inſtit. Monaſt. chap. 9*, que
„ c'eſt le moyen de connoître, ſi
„ l'humilité des Religieux eſt ſoli-
„ de, ou ſi elle n'eſt qu'imaginaire.
„ Pour poſſéder cette vertu plus
„ facilement, on leur apprend à
„ ne rien déguiſer, par une mau-
„ vaiſe honte, à leur Supérieur, &
„ à ne lui cacher aucune des pen-
„ ſées qui excitent quelques mou-
„ vemens dans leur cœur, mais de
„ les lui dévoiler auſſi-tôt qu'elles
„ s'y ſont élevées, ſans entrepren-
„ dre d'en porter aucun jugement
„ par leurs lumieres particulieres;
„ & croire ſimplement, bon ou
„ mauvais, ce qui aura été jugé
„ tel par leur ancien; c'eſt ce qui
„ fait que la fineſſe du démon ne
„ peut ſurprendre un jeune Reli-
„ gieux, quoique ſimple & ſans
„ expérience, & qu'il déſeſpere
„ même de pouvoir le faire tomber

„ dans ſes piéges, lorſqu'il le voit
„ ſoutenu de tous les côtés, moins
„ par ſon propre diſcernement que
„ par celui de ſon Supérieur, &
„ qu'il ne peut jamais lui perſuader
„ de lui cacher toutes les mauvaiſes
„ penſées qu'il lui jette dans le
„ cœur, comme des traits enflam-
„ més. Cet ennemi ſi ſubtil n'a
„ point d'autre entrée pour ſur-
„ prendre un jeune Solitaire, & le
„ tromper par ſes illuſions, que
„ lorſqu'il peut l'attirer inſenſible-
„ ment par quelque mouvement
„ d'orgueil ou de honte à cacher
„ ſes penſées; mais ces Saints
„ Hommes diſent que c'eſt une
„ preuve infaillible qu'une penſée
„ vient du Démon, lorſque nous
„ rougiſſons de la découvrir à celui
„ qui nous gouverne ».

Il répete encore le même avis, dans le même *livre, chap. 17* : « Il
„ faut obſerver toujours la tête de
„ ce ſerpent, c'eſt-à-dire, le com-
„ mencement des tentations & des

„ pensées qu'il nous suggere, en „ les découvrant sur le champ au „ Supérieur ; vous briserez sa tête, „ lorsque vous ne rougirez pas de „ découvrir à votre Supérieur tou- „ tes les pensées qu'il fait naître en „ vous ».

L'Abbé Sérapion est du même sentiment, dans les *Conférences* de Cassien : « Il n'y a point de vice „ dont le Démon se serve si avan- „ tageusement, pour faire tomber „ un Solitaire dans le précipice, „ que quand il lui persuade de mé- „ priser les conseils de ses anciens, „ & de s'appuyer sur son propre „ jugement ; c'est pourquoi nous „ devons avoir un soin extrême de „ marcher toujours sur les traces „ de nos anciens, & de leur dé- „ couvrir tout ce qui se passe dans „ le secret de notre cœur, sans „ chercher à le couvrir du voile „ d'une malheureuse honte ».

3°. On lui dira qu'il n'est point de vice qui donne au Démon une

plus grande entrée dans l'ame ; cet eſprit de ténebres y agit avec liberté & le ſéduit facilement. Une autre ſingularité de ce vice, c'eſt qu'il n'en eſt point qui ferme plus exactement toutes les voies propres à appliquer quelques remedes à l'ame qui en eſt infectée ; le malade devient, par ſon ſilence, la victime des tentations dont il triompheroit en découvrant ſon intérieur.

4°. Cette taciturnité, enviſagée en elle-même, & quand elle n'auroit aucun motif, eſt mauvaiſe & ſuſpecte. Ou elle a pour principe un orgueil ſecret qui nous fait craindre d'être moins eſtimé, en faiſant connoître nos défauts, ou qui nous empêche de nous faire connoître, parce que nous croyons n'avoir pas beſoin de guides, & que nous nous ſuffiſons à nous-mêmes. Quelquefois elle procede d'une intention toute humaine qu'on ſe propoſe ; & on craint, en ſe manifeſtant, de n'y point réuſſir. Enfin, quel que

ſoit le germe de ce défaut, il eſt mauvais.

5°. On lui fera comprendre qu'en s'ouvrant au Supérieur, il lui deviendra encore plus cher; c'eſt non-ſeulement un acte de vertu de ſe découvrir à lui, mais l'humilité qui accompagne cette découverte de l'intérieur, le deſir du remede qu'elle annonce, la confiance dans le Supérieur, l'eſpérance de la guériſon, ſont une ſorte de charme qui prévient le Supérieur, & qui ôte de ſon eſprit toute impreſſion du défaut dont il s'agit, pour ne lui laiſſer voir qu'un homme foible qui mérite ſon amitié; ſur-tout quand les fautes de celui qui s'ouvre à lui avec candeur, ſont plutôt des foibleſſes que des vices. Or, tout ce qui n'eſt que foibleſſe, fragilité, mérite plus la compaſſion du chef que ſon indignation.

6°. Le Supérieur excitera la confiance de cet infirme, s'il lui donne des marques fréquentes de

bienveillance ; l'opinion que celui-ci en concevra, produira cette confiance : l'habitude d'en recevoir des marques de charité, diminuera la honte qu'il a de s'ouvrir : ces témoignages le guériront de sa pusillanimité.

7°. Il est encore important pour réussir, que le Supérieur, en profitant habilement des occasions, parle de quelques-uns de ces défauts que l'inférieur cache, & qui lui sont plus sensibles, qu'il en rapporte des exemples empruntés d'autres personnes dont il taira les noms, à moins que ceux-ci ne soient déja reconnus pour Saints, & que ces exemples soient cités dans quelques Livres. Il appuiera sur la longueur de la maladie dont il s'agit ici, sur la difficulté de la combattre, sur la maniere d'y réussir : il développera d'autres considérations qui y seront analogues, pour le faire entrer dans ses vues, sans qu'il se méfie que c'est de lui qu'on veut

parler dans cette ſorte d'inſtruction.

8°. Quand le Supérieur apprendra ſes fautes par quelqu'autre, il lui reprochera paternellement d'avoir perdu le mérite de ſe découvrir le premier, en ſe laiſſant prévenir par les autres, puiſqu'à parler humainement, celui qui ſe fait connoître doit éprouver moins de confuſion. Quelquefois en diminuant prudemment la nature des fautes qu'il aura commiſes, il lui dira qu'il n'y trouve aucun motif qui ait pu l'engager à les cacher ſi ſoigneuſement. En d'autres circonſtances, il lui fera connoître que cette diſſimulation n'a ſervi qu'à aggraver ſa faute qui, en elle-même, n'étoit preſque rien. Quelquefois auſſi il l'engagera à réfléchir ſur les effets de la mauvaiſe honte ou de l'orgueil; puiſqu'une faute qu'il auroit été ſi facile de réparer, en la découvrant, eſt devenue d'une plus grande conſéquence par ſon ſilence.

9°. On l'exhortera à découvrir plus fréquemment les plis & les replis de ſon intérieur ; on l'accoutumera ainſi à faire connoître ſa conſcience : il ſe trouvera plus ſoulagé, ſon ame en retirera de grands fruits.

10°. On l'avertira, s'il n'y fait pas attention, que s'il ne combat point conſtamment contre lui-même-même pour ſe corriger, ſon état en deviendra plus déplorable ; qu'on éprouve une plus grande confuſion à déclarer des défauts qu'on a long-tems cachés ; qu'on contracte l'habitude de les diſſimuler ; que la conſcience qui s'enveloppe ainſi dans ſes propres ténebres, s'endurcit inſenſiblement.

11°. Il lui ſera avantageux de faire des lectures relatives à ſa ſituation, de réfléchir ſur les dangers auxquels ſe ſont expoſés ceux qui ont ainſi vécu ; il ſe repréſentera en même tems la paix de l'ame, & les biens que ſe ſont procurés ceux qui

qui ſe mettant au-deſſus de la confuſion qu'éprouve l'amour-propre, ont découvert leur intérieur, & ſe ſont ſoumis à direction d'un Pere ſpirituel. Il examinera en lui-même, ſi jamais un malade qui deſire de recouvrer la ſanté diſſimule ſa maladie. N'eſt-ce point s'aveugler, d'aimer mieux ſe cacher avec confuſion, que de ſe réconcilier par une humble accuſation de ſoi-même, avec Dieu qui voit tout, qui connoît tout ?

Comme il n'y a rien de plus utile à la piété que cette déclaration de l'intérieur, il n'y a rien auſſi de plus univerſellement établi par tous les ſaints Peres des déſerts qui ont regardé cette pratique comme un remede ſpécifique contre les tentations. L'Abbé Iſaïe dit dans ſa Regle : « Que les Démons n'ont » pas de plus grande joie qu'au » ſujet d'un Religieux qui cache » ſes penſées à ſon Pere ſpiri» tuel ».

Saint Dorothée, *Doctr. 5*, attribue toutes les chûtes des Solitaires au ſeul défaut de confiance, qui les porte à cacher leur intérieur. Il reconnoît que la paix profonde, dont il avoit toujours joui dans le cloître, étoit une ſuite de cette parfaite ouverture de cœur qu'il faiſoit à ſon Directeur. « Pluſieurs „ aſſurent, dit-il, qu'il n'arrive „ preſque jamais aucune chûte à „ qui que ce ſoit, ſinon à celui qui „ ſe confie en ſon propre cœur : „ ainſi quand un homme eſt tombé „ en quelque faute, vous devez „ ſavoir que la principale cauſe de „ ſa chûte eſt d'avoir voulu s'éri- „ ger en maître & en directeur de „ lui-même. Il n'y a rien de plus „ criminel que de ſe dérober à ſon „ Supérieur. Dieu, je l'avoue, m'a „ toujours préſervé de cette chûte, „ & garanti de ce péril. Lorſque „ je vivois dans le Monaſtere, je „ verſois toujours mes penſées dans „ le ſein de l'Abbé Jean, l'un de

„ nos anciens ; je n'ai jamais pu
„ me résoudre à rien faire contre
„ sa volonté. Si mon esprit y rési-
„ stoit quelquefois, & me faisoit
„ dire en moi-même : Pourquoi ne
„ cessez-vous pas d'importuner ce
„ bon vieillard ? Il ne vous dira
„ que ce que je vous dis sur ce
„ sujet : je rejettois aussitôt cette
„ pensée avec indignation ; j'al-
„ lois ensuite trouver mon Pere
„ spirituel. Comme il arrivoit sou-
„ vent que ce saint vieillard me
„ répondoit la même chose que
„ mon esprit m'avoit déja suggérée,
„ il revenoit encore à la charge,
„ en me disant : Ne te l'avois-je pas
„ bien dit ? Quel besoin avois-tu de
„ venir importuner ce vieillard ? Je
„ lui répondois : Cette pensée est
„ bonne maintenant : elle vient du
„ Saint-Esprit ; car tout ce qui est
„ à toi, ou de ton fond, est mau-
„ vais. Voilà comme je n'ai jamais
„ pu croire à ma propre pensée,
„ sans avoir auparavant consulté

„ mon Pere ſpirituel. Il eſt arrivé „ delà (& je vous prie, mes freres, „ de croire ce que je vais vous „ dire) que je me ſuis toujours „ trouvé dans un repos ſi parfait, & „ dans une paix ſi profonde, que „ cette grande tranquillité m'étoit „ ſuſpecte, & que j'en avois du „ regret la plupart du tems. Comme „ je n'ignorois pas que c'eſt par les „ peines & les afflictions que nous „ devons entrer dans le Royaume „ des Cieux, & que je ne reſſen- „ tois aucune peine, je vous avoue „ que cet état me cauſoit une vive „ inquiétude. J'étois en ſuſpens & „ dans la perplexité ; je ne ſavois „ d'où pouvoit venir un ſi grand „ calme. Enfin ce ſaint vieillard „ m'en déclara le ſujet. Ne vous „ affligez point, me dit-il, quicon- „ que s'abandonne à l'obéiſſance „ de ſon Pere ſpirituel, obtient de „ Dieu cette parfaite aſſurance, ce „ grand repos.

„ Avant toutes choſes, dit ſaint

„ Jean Climaque, *degré 4, n°. 10 de son échelle*, déclarons nos „ fautes à notre Supérieur, qui est „ notre bon & véritable Juge : & „ soyons prêts de les déclarer à „ tout le monde, s'il nous l'or- „ donne..... Celui qui découvre „ toutes ses tentations, & qui pro- „ duit à la vue de son Supérieur „ tous ces serpens, montre claire- „ ment la fermeté de la confiance „ qu'il a en lui, mais celui qui les „ tient cachés dans son cœur, est „ encore dans l'égarement, & suit „ des routes perdues „.

Saint Benoît, qui avoit une expérience consommée pour le gouvernement des ames, qui possédoit ce que saint Grégoire appelle, *scientiam scientiarum, artem artium*, s'exprime ainsi au *chap. 7.* de sa Regle : « Le cinquieme degré » d'humilité est de ne céler à son » Abbé aucune des mauvaises pen- » sées qui surviennent à l'esprit, & » de lui découvrir, par une humble

» confeſſion, le mal qu'on a com-
» mis en ſecret ».

Le même ſaint Patriarche, *chapitre 46*, ordonne « que ſi l'offenſe » qu'un Religieux a commiſe eſt » cachée & intérieure, il la découvrira à l'Abbé, ou à quelque Ancien fort ſpirituel, qui ſache appliquer des remedes à ſes propres » bleſſures & à celles des autres, » & couvrir du ſilence celle de ſes » freres ».

Pour qu'on ne prétende pas que cette diſcipline ne regarde que les Religieux à l'égard de leur Abbé, & que les Religieuſes ne ſont point obligées à déclarer à leurs Supérieures leurs fautes ſecrettes & intérieures, le ſecond Concile tenu à Douzi, en 874, *chap. 8*, a déclaré en termes formels, que cet article de la Regle de ſaint Benoît doit s'entendre également de l'un & l'autre ſexe ; & qu'il doit être obſervé dans les Monaſteres des filles, comme dans ceux des hom-

mes. Ce qui prouve que cette déclaration des pensées secrettes & des fautes est différente de la Confession sacramentelle, dont le Prêtre seul est le Ministre. On peut encore voir sur cette matiere la Regle de saint Isidore, *chap. 14*, celle de saint Fructueux, *chap. 13*, & celle du Maître, *chap. 15.*

CHAPITRE X.

Aversion pour ses freres. Impatience. Colere.

Aversion pour ses freres.

1°. SI celui qui a de l'aversion pour ses freres, conserve depuis long-tems cette indisposition, il convient de l'avertir amicalement, mais sérieusement, que rien n'est plus indigne d'un Chrétien, & surtout d'un Religieux, qui ne doit former qu'un cœur, qu'un esprit avec ses freres. L'impatience, dira-

t-on, vient de ce qu'on n'eſt point humble, & par conſéquent l'action de celui qui vous aigrit eſt moins la cauſe de l'émotion que vous éprouvez, que la manifeſtation de l'orgueil ſecret qui eſt en vous.

2°. On le preſſera, par le moyen de ſon Confeſſeur, à ſe vaincre au plutôt ſur ce point. On ne doit point laiſſer plus long-tems cette averſion dans ſon ame; il n'en eſt point de ce vice, comme de quelques autres petites imperfections. Il doit, ſans retard, ſe réconcilier avec ſon frere, dépoſer toute aigreur, ſe perſuader enfin que, ſans ce retour, ſes prieres & ſes autres actions n'auront aucun mérite aux yeux de Dieu.

3°. Le Supérieur engagera celui qui eſt l'objet de l'averſion de l'autre, quoiqu'il n'ait rien à ſe reprocher de ſon côté, à rendre le bien pour le mal, à s'humilier, à lui parler le premier avec affabilité; à prendre tous les moyens de faire

revivre en lui les ſentimens de la charité. Le Supérieur même, ou un autre en ſon nom, ſe rendra médiateur en cette affaire, pour opérer, ſans délai, une réconciliation parfaite.

4°. Le Supérieur ne ſouffrira point qu'on refuſe, dans l'occaſion, ſous aucun prétexte, de ſe ſaluer, de ſe parler, de ſe rendre les autres devoirs que la charité & la politeſſe exigent. Cette conduite ne pourroit que fortifier la diſcorde, & cimenter le ſcandale.

5°. Le Supérieur ne recevra point ces excuſes ordinaires : *Graces à Dieu, je ne lui veux pas de mal. Je n'ai aucune rancune contre lui. Il eſt vrai, je ne le vois point avec plaiſir. Nos caracteres, nos manieres de penſer ne peuvent s'accorder.* Pitoyables raiſonnemens ! Cette averſion eſt une mauvaiſe racine, qu'il faut extirper dès ſa naiſſance.

6°. Le Supérieur exigera que celui qui a de l'averſion pour ſon

frere, lui donne des témoignages d'amitié, qu'il agiſſe cordialement avec lui, qu'il lui rende de bons offices, s'il en a l'occaſion & le pouvoir ; qu'il le viſite ſouvent, s'il eſt infirme ; qu'il l'oblige même, quand il ſentira de la répugnance. S'ils rejettent l'un ſur l'autre la cauſe de cette averſion, on leur rappellera ces paroles de Caſſien. « Le Créateur de toutes choſes qui » connoît ſeul ce qui peut contri- » buer à la conſervation ou à la » réparation de ſon ouvrage, ſa- » chant que la ſource & la cauſe » des averſions ſont en nous-mêmes, » nous a défendu ſur-tout de nous » ſéparer du commerce de nos » freres, d'éviter ceux que nous » avons offenſés, ou de qui nous » croyons avoir reçu quelque mé- » contement, il nous ordonne de » faire tout ce qui dépend de nous » pour adoucir l'aigreur de leur » eſprit. Il nous apprend que la » perfection du cœur s'acquiert

» moins en nous ſéparant des hom-
» mes, qu'en pratiquant la vertu
» de la patience dans le commerce
» que nous avons avec eux, & que
» lorſqu'on la poſſede pleinement,
» elle nous rend pacifiques même
» avec les ennemis de la paix. Si
» l'on ne s'exerce pas dans la pa-
» tience, on eſt toujours en oppo-
» ſition avec ceux qui ſont meil-
» leurs que nous. Les occaſions de
» s'échauffer, de s'indiſpoſer, de
» ſe prévenir contre ceux avec leſ-
» quels on vit, ne manqueront
» jamais dans le commerce des
» hommes. Le moyen de s'éviter
» bien des chagrins eſt de ſe cor-
» riger de ſes défauts, de ſe ren-
» dre maître des mouvemens de
» ſon cœur. Cette attention nous
» fera vivre en paix non-ſeulement
» avec les hommes, mais même
» avec les bêtes féroces, ſelon ces
» paroles de Job : *Les animaux de*
» *la terre n'auront rien de cruel pour*
» *vous*. En effet, dans cette poſi-

» tion de l'ame, nous ne trouverons
» aucun ſujet extérieur capable de
» nous émouvoir ou de nous ſcan-
» daliſer, ſi nous étouffons en nous
» toutes les ſemences des paſſions
» propres à les produire.

» Vous ſavez, mon cher frere,
» dit ſaint Auguſtin, *Lettre 38*, avec
» combien de ſoin nous devons
» prendre garde, au milieu de
» toutes les agitations, qu'aucune
» haine contre perſonne ne ſe gliſſe
» dans notre cœur, & n'en ferme
» la porte à Dieu même, bien loin
» de nous laiſſer en état de nous
» concentrer avec Dieu dans le
» ſecret de notre ame, pour l'ado-
» rer & le prier. Or ce qui donne
» entrée à la haine, c'eſt que la
» colere de chacun lui paroiſſant
» juſte, & cette juſtice qu'il y
» trouve la lui faiſant garder avec
» quelque ſorte de plaiſir dans ſon
» cœur, elle s'aigrit par le ſéjour
» qu'elle y fait, & l'infecte par ſon
» aigreur. Ainſi il eſt plus ſûr de ne

» ſe mettre jamais en colere, quel-
» que ſujet qu'on en puiſſe avoir,
» que de s'expoſer, ſous prétexte
» d'une juſte colere, au danger d'en
» venir juſqu'à la haine, & toute
» colere dégénere facilement en
» haine. Nous avons coutume de
» dire en matiere d'hoſpitalité, qu'il
» faut beaucoup mieux s'expoſer à
» recevoir chez ſoi un méchant
» homme, que de ſe mettre au
» haſard de fermer la porte à un
» homme de bien, par une trop
» grande crainte de ſe méprendre;
» mais il n'en eſt pas ainſi des mou-
» vemens de l'ame. Il vaut mieux,
» ſans comparaiſon, fermer la porte
» de notre cœur à une colere juſte
» qui ſe préſente, que de la laiſſer
» entrer, au haſard de ne la pou-
» voir chaſſer, & de la voir en
» moins de rien, paſſer de la groſ-
» ſeur d'un ſil, à celle d'une poutre;
» car elle croît avec une vîteſſe
» incroyable, lorſqu'elle n'eſt plus
» reſſerrée par la honte, & qu'on
» laiſſe coucher le ſoleil ſur elle.

» Nous voyons, & plût à Dieu que
» nous ne l'eussions jamais vu, dit
» Cassien, *Conf. 16, ch. 15*, que cer-
» tains Religieux ont le cœur si dur,
» que se sentant émus contre leur
» frere, ou voyant leur frere irrité
» contre eux, au lieu de penser à se
» calmer eux-mêmes, ou à appaiser
» leurs freres par des paroles dou-
» ces & par une humble satisfac-
» tion, ils dissimulent la tristesse
» que leur cause leur propre émo-
» tion, ou celle des autres, &
» s'amusent alors à chanter quel-
» ques versets des Pseaumes. Ils
» s'imaginent qu'ils dissiperont ainsi
» leur mauvaise humeur, mais ils
» allument davantage par cette in-
» sulte, un feu qu'ils auroient pu
» éteindre aussitôt, s'ils avoient été
» plus humbles & plus charitables,
» & si rentrant d'abord dans des
» sentimens de contrition, ils eus-
» sent travaillé à guérir en même
» tems la plaie de leur cœur & de
» celui de leur frere. La conduite

» qu'ils tiennent ne fait que flatter
» leur lâcheté ou plutôt leur pré-
» ſomption. Au lieu d'arracher la
» racine des diviſions, ils la nour-
» riſſent, en oubliant les paroles du
» Sauveur » : *Quiconque ſe fâche contre ſon frere, ſera coupable de jugement. Si vous vous ſouvenez que votre frere ait quelque choſe contre vous, laiſſez votre préſent devant l'autel, allez auparavant vous réconcilier avec lui, & enſuite vous viendrez offrir votre préſent*, Matth. 5. « Loin que JESUS-CHRIST
» veuille que nous ayons du mépris
» pour nos freres, au contraire ſi
» notre frere a quelque choſe con-
» tre nous, il ne veut pas ſouffrir
» que nous lui offrions nos prieres,
» juſqu'à ce que nous appaiſions
» par une prompte ſatisfaction cette
» mauvaiſe humeur qu'il a conçue
» ſans raiſon ou avec ſujet ».

Impatience.

Si quelqu'un ſe livre fréquem-

ment à des mouvemens d'impatience, qui s'évanouiſſent dans le même inſtant, on lui dira de prévenir tout ce qu'il connoît pouvoir exciter en lui ces mouvemens, de s'y préparer, de ſe prémunir dans l'occaſion, de ſe tenir dans le ſilence, du moins pendant quelques inſtans, lorſqu'il ſentira naître en lui quelque émotion. Si, dans ces circonſtances, on lâche un premier mot, on ne peut croire combien il ſera difficile d'arrêter ſa langue, & de ne point ſe mettre en colere. Au contraire ſi l'on ne ſe permet alors aucune réponſe, la tempête de notre eſprit ſe calmera bientôt.

Le Supérieur avertira ceux qui, dans le Monaſtere, ſont obligés d'avoir quelque rapport avec cet homme impatient, d'éviter, en lui parlant, toute conteſtation, de changer la converſation, quand ils le verront diſpoſé à diſputer. C'eſt le moyen d'obvier aux querelles, de rendre ſon humeur moins

farouche, en ne lui fournissant aucun aliment.

« Avec quelles larmes, dit Cassien au même endroit, *chap. 17*,
„ devroit-on pleurer l'abus où nous
„ voyons tomber quelques Religieux qui, ayant été piqués des
„ discours de quelques-uns de leurs
„ freres, lorsqu'une personne sage
„ les conjure de s'adoucir, en leur
„ représentant que la Loi de Dieu
„ défend de s'impatienter, répondent que si un païen ou une
„ autre personne du monde leur
„ avoit dit cette parole, ils l'auroient supportée, mais qu'il n'y
„ a pas moyen de souffrir son frere,
„ lorsqu'il tombe dans un si grand péché, ou qu'il dit des injures si atroces. Quoi? ne doit-on avoir de
„ la patience que pour les infideles
„ & les sacrileges? Ne doit-on pas
„ en témoigner à tous? N'est-il pas
„ certain que quand notre esprit
„ s'irrite, & qu'il demeure ferme
„ dans cette émotion qui le trouble,

„ il ſe fait un mal égal, contre qui
„ que ce ſoit qu'il ſoit ému ?

„ N'eſt-ce point un autre abus,
„ ajoute le même Pere, *chap. 18*,
„ que de nous croire quelquefois
„ bien patiens, parce que nous
„ dédaignons de répondre à nos
„ Freres qui nous irritent ? hélas !
„ nous aigriſſons tellement leur
„ eſprit par un ſilence affecté, ou
„ par des geſtes de mépris & de
„ hauteur, que ce langage muet
„ les anime beaucoup plus que les
„ paroles les plus offenſantes; nous
„ nous croyons innocens alors, &
„ nous penſons n'être pas coupa-
„ bles devant Dieu, parce qu'il
„ n'eſt rien ſorti de notre bouche
„ qui puiſſe nous faire condamner
„ des hommes; mais dans le diſcer-
„ nement des péchés, Dieu n'a-t-il
„ égard qu'aux paroles ? ne diſcer-
„ ne-t-il pas encore davantage la
„ volonté ? eſt-ce l'action ſeule qu'il
„ condamne ou l'intention du cœur ?
„ n'examinera-t-il dans ſon juge-

„ ment que la chaleur & l'empor-
„ tement des paroles, & non cette
„ impatience ſuperbe qui ſe voile
„ ſouvent ſous l'ombre du ſilence ?
„ ce n'eſt pas tant l'offenſe qui a
„ donné lieu à l'impatience de ſon
„ Frere, que l'intention déteſtable
„ qu'on a eue en l'irritant.

„ C'eſt une inclination naturelle,
„ dit le même Pere, au *chap.* 24,
„ à ceux qui ſont foibles, d'être
„ toujours prêts à maltraiter & à
„ bleſſer les autres, d'être très-déli-
„ cats ſur le point d'honneur, &
„ de ne pouvoir ſouffrir la moindre
„ apparence de la plus légere in-
„ jure: ils traitent les autres avec
„ une liberté inconſidérée, & qui
„ va ſouvent à l'outrage; & cepen-
„ dant ils ne veulent pas ſouffrir
„ qu'on leur diſe rien de diſgra-
„ cieux. Ceci nous vérifie la parole
„ de nos Anciens, que l'amitié ne
„ peut demeurer ferme & ſtable
„ qu'entre des perſonnes également
„ vertueuſes; ſi l'une des deux eſt

„ foible & imparfaite, l'amitié se „ rompra aisément, malgré les „ soins & la condescendance de „ celle qui est plus forte ».

Colere.

Lorsqu'un inférieur se présentera dans un accès de colere, lorsqu'il s'exprimera comme un homme agité de cette passion, le Supérieur ne le recevra pas avec un air sévere, mais il l'appaisera par un abord tranquille, par des paroles douces & honnêtes ; il évitera sur-tout de relever aucune des expressions que l'humeur suggere à cet homme, de se servir de ces termes : *Quelle est cette fureur qui vous possede ? qu'avez-vous dit ? est-ce ainsi qu'on agit avec son Supérieur ? oubliez-vous à qui vous parlez ? vous ne vous souvenez plus que vous êtes un Religieux*, & autres semblables : dans cette circonstance, ces sortes de reproches ne pourroient qu'aigrir un esprit déja hors de lui-même ;

il l'exhortera avec douceur à ſe préſenter à Dieu par la priere, il l'engagera à revenir le trouver, à le regarder comme ſon ami, & lui fera entendre qu'il ſera aiſé de pacifier tout, quand ce premier feu ſera éteint. Dès que ce Religieux ſera appaiſé, le Supérieur le corrigera avec toute la tendreſſe d'un pere, après lui avoir montré les fautes qu'il a commiſes, & la honte dont le couvre la violence de ſon caractere, il y remédiera ſérieuſement. Nous en avons connu pluſieurs qui, dans un accès de colere, ont demandé avec importunité leur changement de demeure; mais qui après avoir été ainſi traités par leur Supérieur, ont reconnu leurs torts, ſont devenus plus humbles & plus maîtres d'eux-mêmes.

Un Supérieur ſage & prudent ne s'offenſera point de ce que pourra lui dire un inférieur dans ſon trouble, il ne lui répondra jamais ſur le même ton: il commettroit une

grande faute, s'il manquoit ici de retenue; quand cet inférieur lui diroit des choses désagréables & même offensantes, il ne doit point en être plus ému qu'une mere à l'égard d'un fils phrénétique; les paroles & les actions de ce malheureux n'excitent point sa colere, mais ses larmes & sa compassion. Si le Supérieur manquoit à ce devoir que nous venons de lui prescrire, il s'imposera lui-même une pénitence & l'accomplira sans délai; il éprouvera bientôt de quelle importance sera pour lui ce remede que nous lui indiquons, s'il est soigneux de se l'appliquer.

Enfin, un Religieux sujet à s'emporter, doit faire de fréquens examens de conscience, y joindre des prieres propres à son état, demander qu'on lui enjoigne des pénitences publiques; s'il est constant dans la pratique de ces moyens, il deviendra en peu de tems un homme doux, sociable & patient.

« Il faut retenir tous les mouve-
» mens de la colere, conclut Caſſien
» au même endroit, & les régler
» ſagement, pour éviter de tomber
» par un emportement de fureur,
» dans le malheur dont parle Salo-
» mon, lorſqu'il dit » : *L'inſenſé fait ſortir au-dehors toute ſa colere, mais le Sage la diſpenſe par parties;* « c'eſt-à-dire, l'homme inſenſé eſt
» pouſſé par le trouble de ſa colere,
» à ſe venger lui-même; mais l'hom-
» me ſage la diminue peu à peu, &
» la bannit progreſſivement de ſon
» cœur, par le poids & la maturité
» de ſon jugement. C'eſt ce que dit
» auſſi Saint Paul » : *Né vous vengez pas vous-même, mais donnez lieu à la colere;* « comme s'il diſoit : ne
» vous hâtez pas de vous venger
» vous-même, par la précipitation
» où vous jette votre emportement,
» mais donnez lieu à la colere;
» c'eſt-à-dire, ne tenez pas votre
» cœur ſi reſſerré & ſi preſſé par
» l'impatience, que vous ne puiſſiez

» plus ſupporter la violence de
» quelque émotion, lorſqu'elle arri-
» vera; élargiſſez au contraire votre
» cœur pour recevoir tous les flots
» de la colere dans l'étendue de
» cette charité qui tolere tout, qui
» ſouffre tout » .... *L'homme inſenſé*,
dit Salomon, Prov. 12, *fait tout
à coup paroître ſa colere, mais
l'homme ſage, cache ſa honte & ſon
ignominie;* « il ne dit pas que les
» perſonnes ſages doivent cacher les
» mouvemens honteux de la colere,
» au point qu'en blâmant la colere
» où l'on entre ſubitement, il ne
» défende auſſi celle où l'on tombe,
» quoique tard; mais il veut dire
» que, ſi la fragilité de notre nature
» fait que nous en ſommes ſurpris
» quelquefois, nous la cachions
» avec ſoin, afin qu'en l'étouffant
» par notre ſageſſe devant les hom-
» mes, nous l'effacions pour jamais
» devant Dieu. Telle eſt la nature
» de la colere, ſi l'on retient d'abord
» cette paſſion, elle languit, elle
» s'éteint;

» s'éteint; mais si on la produit au-
» dehors, elle s'enflamme de plus
» en plus ».

CHAPITRE XI.

Relâchement dans l'observance des Regles. Conscience peu timorée.

Relâchement des Regles.

1°. ON représentera au Religieux relâché, à quelle fin il a abandonné ses parens, ses biens, ses prétentions, pour se soumettre à l'obéissance Monastique; il n'a pu avoir d'autre but que d'acquérir la pureté du cœur, & arriver à la perfection. Pourquoi, après un si grand sacrifice, après avoir longtems marché dans les voies de la régularité, se relâche-t-il dans l'observation des Regles, sans réfléchir sur les suites funestes auxquelles il s'expose?

2°. Il doit savoir qu'il y a bien

de la différence, entre commettre des fautes de fragilité, & cependant s'exercer dans la pratique constante des vertus; résister aux tentations, aspirer à la perfection, se relever avec plus de ferveur aussi-tôt qu'on est tombé, & se conduire comme il fait; c'est-à-dire, négliger ses devoirs sans scrupule, dès qu'on ne voit point de péché mortel dans cette négligence; traiter de minuties certaines observances.

3°. Cet état de tiédeur doit le faire trembler, parce que Dieu rejette les tiédes; on marche alors sur le bord d'un précipice, & on ne s'en apperçoit que quand on a fait une chûte fatale; quand même il ne commettroit pas de fautes grieves, que peut-on attendre d'un Religieux tiéde, relâché? en quoi peut-il contribuer à la gloire de Dieu, à l'utilité du prochain, à l'édification de la Communauté?

Laissons parler les Saints Peres sur le relâchement de la discipline.

« Quand quelqu'un tombe dans le
» crime, dit Caſſien, *Confér. 6,*
» *chap. 17,* il ne faut pas croire
» que cette chûte lui ſoit arrivée
» tout-d'un-coup ; mais, ou il y a
» eu quelque défaut eſſentiel dans
» le principe de ſa converſion, ou
» il s'eſt relâché durant long-tems ;
» ſes mauvaiſes habitudes ſe ſont
» fortifiées en lui, à meſure que ſes
» vertus s'affoibliſſoient ; & alors,
» après être tombé peu à peu aux
» yeux de Dieu, il eſt ſubitement
» tombé aux yeux des hommes.
» Une maiſon ne tombe point tout-
» d'un-coup, mais il y aura eu
» d'abord un défaut conſidérable
» dans les fondemens, ou ceux qui
» y demeuroient étoient négligens,
» n'avoient point ſoin de la défen-
» dre de la pluie, qui y entroit par
» des fentes légeres, y faiſoit de
» plus grandes ouvertures, en dé-
» gradoit les murailles qui, s'entr'ou-
» vrant enfin, ont donné entrée
» aux tempêtes, qui l'ont ruinée

» de fond en comble. Salomon » compare excellemment une ame » qui ſe néglige, à une maiſon dont » le toit s'entr'ouvre, ſans qu'on » s'en apperçoive; les paſſions dans » le commencement ſont comme » de petites gouttes qui ſe gliſſent » & pénetrent dans l'ame; néglige- » t-on le mal qu'elles y font, com- » me peu intéreſſant, elles gâtent » imperceptiblement les vertus, qui » ſont comme le bois qui ſoutient » tout l'édifice; & les vices enſuite » viennent fondre ſur elle comme » un orage impétueux; l'ame alors, » ſelon la parole du Sage, ſe trou- » vant dans un jour d'hiver, c'eſt- » à-dire, dans une grande tenta- » tion, où le Démon l'attaque avec » avantage, ſe trouve dépouillée » des vertus.

» Après que nous avons renoncé » au monde, dit le même Pere, » en ſa quatrieme *Conférence*, » *chap. 19*, nous devons tâcher » d'entrer auſſi-tôt par une heureuſe

» violence, dans une vie toute ſpi-
» rituelle, de crainte qu'en nous
» flattant de ce renoncement exté-
» rieur, ou de ce dégagement des
» vices groſſiers, & croyant ainſi
» être arrivés au plus haut point de
» la perfection, nous ne devenions
» par cette perſuaſion ſi fauſſe,
» lâches & négligens à nous purifier
» de nos autres paſſions; nous de-
» vons craindre que demeurant,
» comme dans un milieu, entre
» l'état de la chair & l'état de la
» ſpiritualité, nous ne puiſſions ja-
» mais nous élever juſqu'à ce der-
» nier, parce que nous croirions
» que le premier nous ſuffiſoit, &
» que la ſéparation extérieure des
» plaiſirs & des perſonnes du mon-
» de, jointe à cette vie exempte
» des vices groſſiers, nous ſuffiroit
» pour nous rendre parfaits; ainſi
» nous ſerions réduits à cet état de
» tiédeur, qui eſt le plus déplorable
» de tous: il ne nous reſteroit plus que
» d'être vomi de la bouche de Dieu,

» comme il nous en menace » : *que n'êtes-vous, ou tout chaud, ou tout froid ! mais parce que vous êtes tiéde, je vous vomirai de ma bouche.*

« Un homme du monde ou un » payen peut beaucoup plus ſe » convertir à Dieu, & devenir en- » ſuite parfait, que celui qui ayant » fait profeſſion de la vie Religieuſe, » ſans accomplir les devoirs de ſon » état, a laiſſé éteindre en lui les » premieres étincelles de ſa ferveur. » Le premier a au moins cet avan- » tage, que ſes vices groſſiers peu- » vent l'humilier, & que la vue » d'un état ſi impur & ſi criminel » peut le toucher, pour le faire » courir dans ſa douleur, & dans » une componction ſalutaire, à la » ſource de toute pureté ; c'eſt ce » qu'on ne trouve point dans un » Religieux qui, après s'être relâ- » ché, ne peut plus rentrer dans la » ferveur que demande la Profeſ- » ſion. Sa pareſſe eſt comme une

» fievre lente & continue, qui rend
» ſon ame languiſſante ; il eſt inca-
» pable de rien voir par lui-même
» de plus qu'il ne voit, ni de rece-
» voir les avis & les inſtructions des
» autres ; il dit dans ſon cœur,
» comme il eſt écrit en l'Apocalypſe,
» chap. 3 » : *je ſuis riche, j'ai toutes choſes en abondance, je ne manque de rien ; & tu es miſérable & digne de compaſſion*, lui répond le Seigneur, *tu es pauvre, aveugle & nud.*
« Il eſt en cela pire qu'un homme
» du monde, parce qu'il ne ſait pas
» qu'il eſt miſérable, qu'il ne voit
» pas ſon aveuglement, & qu'il ne
» rougit pas de ſa nudité ; il ne croit
» point avoir beſoin de réforme ni
» des leçons d'autrui, ainſi il n'eſt
» point docile aux remontrances
» ſalutaires qui pourroient le re-
» dreſſer ; il ne comprend pas que
» le nom de Religieux qu'il porte,
» aggrave ſon mal, parce que la
» bonne opinion qu'on a de lui, eſt
» comme un fardeau qui le fatigue ;

» la réputation dont il jouit dans le » monde, & qui le fait honorer » comme un ſerviteur de Dieu, » attirera néceſſairement ſur lui un » jugement plus ſévere, & une plus » grande punition.

» Mais, pourquoi prouver ce que » l'expérience ne nous fait que trop » connoître ? nous avons vu dans » nos deſerts, que des hommes du » monde, de froids & de charnels » qu'ils étoient auparavant, ſont » devenus fervens & ſpirituels; mais » nous n'avons pas vu que ceux qui » étoient dans un état tiéde & relâ- » ché, ſoient devenus parfaits. Dieu » les déteſte ſi fort, qu'il comman- » de, par ſon Prophete, aux Paſteurs » & aux hommes ſpirituels de ſon » Egliſe, de ceſſer de les avertir, » & de ne point répandre la ſemen- » ce de la parole divine ſur cette » terre ſtérile & ingrate, jonchée » de ronces & d'épines. Voici ce » que dit le Seigneur aux peuples » de Juda & de Jéruſalem » : *défri-*

chez & cultivez des terres nouvelles, ne ſemez plus ſur les épines. Jérém. 4. Ce n'eſt point aſſez de ſuivre les pratiques générales de la vie Religieuſe, il faut de plus ſuivre l'eſprit de ſon Ordre. S. Paul commande aux fideles de s'informer de ce que Dieu deſire d'eux, ſoit en général, ſoit en particulier, c'eſt-à-dire, de ce qu'il veut qu'ils faſſent, & en qualité de fideles, & dans chacune des conditions. Les Peres nous ont avertis de conſidérer, non-ſeulement ce que la profeſſion Religieuſe oblige de faire en général, mais encore les devoirs de notre profeſſion particuliere, de les étudier, de les méditer, d'y conformer notre conduite, de nous perfectionner dans l'état où Dieu nous a engagés par ſa grace, & que nous avons choiſi par ſon inſpiration. Quand nous aurions acquis les vertus des autres Ordres, Dieu ne ſeroit pas content de nous, ſi nous n'avions celles qui ſont particulieres à notre

Inſtitut. Vous direz peut-être qu'à la vérité quelques-unes des pratiques de votre Ordre ſont d'obligation, mais que ceux qui ont établi les Conſtitutions ne prétendoient pas en faire des préceptes, qu'elles n'obligent pas ſous peine de péché, & qu'on peut ſans pécher, ne point les obſerver, excepté dans les choſes que Dieu a ordonnées, ou qui ſont commandées expreſſément dans la Regle; mais on vous répondra que ces pratiques, ou introduites par la coutume, ou établies par les Conſtitutions, ſont fondées ſur un ſi grand nombre de raiſons ſolides, que vous ne pouvez pas vous en diſpenſer vous-même, principalement ſi cela ne peut ſe faire, ſans qu'on s'en apperçoive, & ſi vous n'avez des motifs légitimes. Ces pratiques ſont comme le dehors d'une ville; quoique les murs ne ſoient pas de l'eſſence de la ville, & qu'il y ait des villes ſans remparts, ſans paliſſades,

ſans fortifications, ils ſervent néanmoins à ſa conſervation ; & tandis que les ennemis attaquent les dehors, l'intérieur eſt en repos, ils n'y peuvent pénétrer qu'avec peine. En ſuivant la répugnance que vous avez pour certaines pratiques, vous vous mettez en danger de former une habitude de négligence, qui vous éloignera petit à petit des plus importantes : vous avez beſoin de graces pour perſévérer dans le chemin de la perfection; ces graces ſuppoſent des diſpoſitions particulieres : ſi vous ne vous y préparez pas, comme les bons Religieux, par l'obſervation des coutumes & des conſtitutions de votre Ordre, vous vous expoſez à perdre l'eſprit de votre Inſtitut, par cette eſpece de mépris des obſervances que les Anciens ont jugées les plus propres pour ſa conſervation; vous donnez lieu de juger mal de vous, & de vous imiter. Pluſieurs ſont tentés de vous ſuivre, ils ne ſe

croient pas plus obligés de s'attacher à toutes les obſervances. Si les Supérieurs vous reprennent, vous les regardez comme des deſpotes ; s'ils vous abandonnent à votre ſens réprouvé, vous les mettez en danger de ſe perdre, pour vous laiſſer dans le danger d'être perdu.

La cauſe de vos irrégularités vient du mépris que vous faites des uſages de l'Ordre. Saint Bernard nous déclare que ce mépris eſt un crime ; & que ſi la négligence eſt coupable, le mépris eſt toujours criminel. Le mépris n'eſt peut-être pas la cauſe de votre négligence, ce qui ſeroit un double péché, vous ne vous en exemptez peut-être que parce qu'elles ne ſont point d'obligation. Cette raiſon doit-elle vous paroître ſuffiſante ? voudriez-vous que tous les Religieux s'en diſpenſaſſent, comme vous, parce qu'ils n'y ſont pas plus obligés que vous ? vous manqueriez de zele pour la gloire & le ſalut de votre Ordre, ſi

vous aviez ces ſentimens ; votre négligence entretient les méchans dans le mal, afflige, tente & entraîne les bons, expoſe le ſalut des Supérieurs & le vôtre.

Vous péchez, en vous exemptant des obſervances ſans en avoir des raiſons ſolides, parce que cette exemption ne peut provenir que d'un mauvais principe, ſi vous n'en avez des raiſons ſuffiſantes ; elle eſt même ſcandaleuſe, ſi vos raiſons, quoique bonnes, ne ſont point connues du Supérieur & de vos Freres.

N'écoutez point ici les foibleſſes auxquelles l'eſprit a ſouvent plus de part que le corps ; ne prenez point pour néceſſité, ce qui n'eſt que lâcheté de votre part : gardez-vous de vous retrancher ſur l'exemple des Religieux tiédes & languiſſans ; au contraire, portez-les à leurs devoirs par votre régularité. Voyez ces reſpectables Vieillards qui, malgré les infirmités de l'âge,

perſéverent dans l'exacte obſervance des Regles. Hélas ! ils n'ont pas plus de force, ni moins d'occupations que vous : voyez-les, dis-je, ils ne laiſſent échapper aucune occaſion d'ajouter au tréſor des mérites qu'ils ont acquis, & ils travaillent avec d'autant plus d'ardeur à remplir les devoirs de leur profeſſion, qu'ils touchent de plus près au terme de leur courſe.

« On perd ce qu'on a commen- » cé, dit Saint Pierre Damien, *de* » *Perfect. Monac. cap.* 2, quand » on n'acheve pas ; que ſert à l'en- » fant d'avoir été formé dans le » ſein de ſa mere, s'il ne parvient » pas juſqu'à la perfection ſuffiſante » pour pouvoir naître & vivre ?

» Faites tout ce que vous pour- » rez, dit Saint Auguſtin, *Hom.* 42, » faites-le de bon cœur, & deman- » dez-en la grace avec une entiere » aſſurance » ; ce ſera une ſûreté pour vos vertus, une ſource de mérites pour vous, une conſolation

pour vos Supérieurs, une édification, une bénédiction pour la Communauté. L'habitude vous rendra les choses si aisées, que vous serez surpris qu'on puisse y manquer; vous ne pourrez plus comprendre comment vous avez été assez lâche pour ne pas remplir vos devoirs, même les plus légers. Saint Basile, *petites Regles*, *quest.* 37, demande : « comment un homme » qui est lâche & négligent dans » la pratique de ses devoirs, pourra » acquérir du zele ? il pourra, ré- » pond-il, agir avec ardeur, s'il » est persuadé de la présence de » JESUS-CHRIST, qui regarde & » considere exactement toutes cho- » ses; s'il fait réflexion sur la menace » que nous lisons dans l'Evangile, » contre un serviteur négligent, & » sur l'espérance de cette inestima- » ble récompense que Saint Paul » promet de la part de Dieu, qui » s'est engagé de récompenser cha- » cun selon son travail, & généra-

» lement ſur tout ce que l'Ecriture
» Sainte contient à cet égard, pour
» exciter notre zèle ou notre pa-
» tience ».

Conſcience peu timorée.

1°. Il cherchera dans ſa vie, s'il trouve des marques certaines d'un progrès ſpirituel, s'il éprouve dans ſon cœur cette crainte chaſte & filiale qui nous fait éviter ſi ſcrupuleuſement ce qui peut déplaire à notre Pere céleſte; il s'humiliera de porter ſous un habit Religieux, une ame toute ſéculiere, & ſe hâtera de ſortir de cet état malheureux.

2°. Il examinera combien il a omis d'occaſions de mériter aux yeux de Dieu, par la pratique de l'obéiſſance & des autres devoirs de ſa profeſſion. Ah! ſans doute, ſes ténebres augmenteront de jour en jour, ſans qu'il s'en apperçoive, & ſa conſcience deviendra de plus en plus inſenſible aux remords.

3°. Dans ce qu'il ſe propoſe de faire, il ne ſe contentera pas de ſavoir ſi telle action, telle omiſſion, ſont une faute mortelle ou vénielle, il s'accoutumera plutôt à conſidérer ſi ce qu'il ſe propoſe eſt d'une perfection plus ou moins grande.

4°. Quoiqu'on puiſſe quelquefois impoſer à ce malade quelques pénitences, pour avoir tranſgreſſé la Regle, cependant le Supérieur doit être convaincu que ce moyen n'eſt jamais propre à rétablir ces ſortes de malades, ni à les ramener à leurs obligations; il eſt à propos de conférer en particulier avec le Religieux qui eſt dans cette poſition, le reprendre efficacement pour le faire rentrer en lui-même, le faire réfléchir ſur les devoirs Monaſtiques, comme s'il ne faiſoit que de former le deſſein de s'y engager.

5°. On lui rappellera ſouvent ces paroles: *Celui qui commet ſans peine des fautes légeres, tombera inſenſi-*

blement dans l'abyme : qui ſpernit modica, paulatim decidet; qu'il ſe méfie de ſa foibleſſe; c'eſt un piége de l'ennemi qui cherche à le faire tomber dans des fautes plus graves; s'il manque en quelques points plus importans, le Supérieur ne gardera pas le ſilence, mais, comme on l'a déja dit, il lui fera toujours en particulier les remontrances convenables, comme ayant en main l'autorité, & cependant avec l'air & le ton d'un pere à l'égard de ſon fils. Si ſa faute étoit connue de pluſieurs, il pourra alors le reprendre en leur préſence, afin de lui cauſer une confuſion ſalutaire, & lui rappeller qu'il eſt ſous le joug du Seigneur.

6°. On lui déſignera un Confrere ou un Collegue, dont l'exemple & la régularité le confonde & l'anime à reprendre la voie du devoir : on l'obligera à le fréquenter, à conférer avec lui; ce moyen eſt ſouvent plus efficace que les répri-

mandes faites le plus à propos.

7°. Enfin il lui ſera avantageux de faire de tems en tems une retraite de quelques jours, de fréquentes lectures de piété, & d'employer tout ce qui peut reſſuſciter l'eſprit de ferveur : comme cette maladie eſt aſſez ſemblable à celle dont il eſt parlé dans le quatrieme Chapitre, & que ſouvent elle eſt compliquée avec elle, on pourra faire uſage des moyens qui y ſont indiqués.

CHAPITRE XII.

Infirmités imaginaires. Amour de l'inaction. Refus d'emplois.

Infirmités imaginaires.

AVANT d'entrer ici dans le détail, nous avertiſſons le Supérieur de ne point traiter d'imaginaire, un Religieux, d'ailleurs régulier, & qui a travaillé pluſieurs fois avec

édification, quand il lui expoſe ſes foibleſſes corporelles, à raiſon deſquelles il ne peut remplir les devoirs Monaſtiques; en agir autrement, c'eſt contriſter mal à propos un bon Religieux, & afficher un caractere dur & impitoyable : on doit l'en croire ſur ſa parole; mais ſi ſur le rapport du Médecin, & par d'autres indices, il reconnoît que l'imagination, l'amour du repos ont quelque part dans la foibleſſe corporelle qu'il apporte pour excuſe, alors il doit ſe conduire avec prudence à l'égard de ce Religieux.

1°. Il lui témoignera beaucoup de ſenſibilité, il interrogera en particulier le Médecin, pour être inſtruit de ce qu'il en penſe; il ſera bon, dans le commencement, que le Médecin & l'Infirmier, & ceux qui l'approchent, l'animent & le ſoutiennent, en lui faiſant entendre qu'il ſera bientôt guéri de ſes infirmités; il faudra en prendre un grand

ſoin pendant pluſieurs jours, & lui faire eſpérer un prompt rétabliſſement, de maniere qu'il ſe le perſuade, que l'imagination de ſon mal s'affoibliſſe, & qu'il convienne qu'il commence à ſe trouver beaucoup mieux; ce qui eſt arrivé plus d'une fois par rapport à ces maladies imaginaires.

2°. S'il perſiſte à ſe croire malade, ſans qu'on s'apperçoive d'aucun ſymptome d'un mal réel, & qu'il prétexte que ſes forces ſont affoiblies, qu'il a la tête fatiguée, *&c.* alors il faut dire qu'on eſt très-ſenſible à ſa ſituation, & lui propoſer ce qu'il croit lui-même pouvoir lui être avantageux: par exemple, des promenades plus fréquentes, certaines douceurs dans le boire & dans le manger, un ſommeil plus long, *&c.* Quand il aura été traité pendant quelque tems avec cette grande douceur, & qu'il ſera perſuadé que le Supérieur en agit ainſi avec lui par l'amour qu'il lui porte,

on lui demandera s'il ne s'ennuie point de ne plus avoir rien qui l'occupe, & ſi cette eſpece de vie oiſive ne le rend point mélancolique? il en conviendra certainement. Alors on lui dira de propoſer ce qui pourroit lui plaire; peut-être propoſera-t-il qu'on lui accorde quelque relâche, quelques récréations, qui ne ſont point en uſage dans la Communauté; on lui fera comprendre qu'il en eſt qu'on ne peut lui accorder; & par une ſorte d'indulgence, on ſera facile ſur d'autres qui ne peuvent nuire à l'ordre intérieur & à la régularité.

3°. On tiendra avec lui une conduite différente de celle qu'on auroit pour un homme réellement infirme; c'eſt-à-dire, qu'on recommandera aux autres Religieux de ne point l'entretenir dans ſon déſœuvrement, en converſant avec lui, mais on le laiſſera ſeul, afin que la ſolitude où il ſe trouvera, le porte à diſſiper l'ennui qu'il éprou-

vera, ſoit en liſant, ſoit en agiſſant, & que ſon inaction lui devienne enfin inſupportable.

4°. Si le changement d'air peut lui paroître utile, le Supérieur lui en facilitera les moyens; les craintes & les impreſſions des mélancoliques ſont ſingulieres. Il pourroit arriver, ce qu'on a ſouvent vu, que ce Religieux, par ce ſeul changement, ſe crût bien rétabli. S'il demeure dans une Maiſon dont il ait peine à s'éloigner, le Médecin appuiera ſur la néceſſité de changer ſa demeure; peut-être alors, pour n'être point obligé d'abandonner une Maiſon qu'il aime, ſera-t-il le premier à dire qu'il commence à ſe mieux porter; ces ſortes de maladies ſont l'appanage de la nature humaine; nous devons ſupporter ces malades avec patience, & les traiter avec douceur.

« Il me ſemble, mes Sœurs, » diſoit Sainte Thérefe, *Chemin de » la perfection, chap. XI*, que c'eſt

» une très-grande imperfection que
» de se plaindre sans cesse pour de
» petits maux ; si vous pouvez les
» souffrir, souffrez-les. Considérez
» qu'étant ici en petit nombre, si
» vous avez de la charité, & que
» l'une de vous prenne cette mau-
» vaise coutume, elle donnera
» beaucoup de peine à toutes les
» autres ; quant à celles qui seront
» véritablement malades, elles doi-
» vent le dire, & souffrir qu'on leur
» donne tout ce qui leur sera néces-
» saire. Si vous êtes une fois déli-
» vrées de l'amour-propre, vous
» ressentirez de telle sorte, jusqu'au
» moindre des bons traitemens qu'on
» vous fera, qu'il ne faudra pas
» craindre que vous en preniez au-
» cun sans nécessité, ni que vous
» vous plaigniez sans sujet ; quand
» vous en aurez un légitime, il sera
» aussi à propos de le dire, qu'il
» seroit mal de prendre du soulage-
» ment sans besoin : on auroit même
» grand tort, si l'on manquoit alors
» de

» de ſoin à vous aſſiſter. Déſaccou-
» tumez-vous de vous plaindre de
» certaines foibleſſes & indiſpoſi-
» tions qui ne ſont pas de longue
» durée; contentez-vous d'en parler
» à Dieu, autrement vous courrez
» riſque de n'en être jamais déli-
» vrées; j'inſiſte beaucoup ſur ce
» point, parce que je l'eſtime fort
» important, & je crois que c'eſt
» une des choſes qui cauſe le plus
» de relâchement dans les Monaſ-
» teres; plus on flatte le corps, plus
» il s'énerve, plus il demande qu'on
» le careſſe; rien n'eſt plus ſingulier
» que les prétextes que cette incli-
» nation lui fait trouver pour ſe
» ſoulager dans ſes maux, quelque
» légers qu'ils puiſſent être: il trompe
» ainſi l'ame & l'empêche d'avan-
» cer dans la vertu. Songez, je vous
» prie, combien il y a de pauvres
» malades qui n'ont pas ſeulement
» à qui ſe plaindre.... hélas! pé-
» chereſſe que je ſuis! ſommes-
» nous donc venues en Religion pour

„ être plus à notre aiſe ! . . . puiſque „ vous êtes exemptes de tant de „ travaux que l'on ſouffre dans le „ monde, apprenez néanmoins à „ ſouffrir quelque choſe pour l'a- „ mour de Dieu, ſans que tout le „ monde le ſache . . . je ne prétends „ pas parler ici des grands maux, „ tels que ſont une fievre violente, „ quoique je deſire qu'on les ſup- „ porte toujours avec modération „ & patience, mais j'entends parler „ de ces légeres indiſpoſitions que „ l'on peut ſouffrir ſans ſe mettre „ au lit, & ſans donner de la peine „ à tout le monde ; ſi ce que j'écris „ étoit vu hors de cette Maiſon, „ que diroient de moi toutes les „ Religieuſes ? mais que je le ſouf- „ frirois de bon cœur, ſi cela „ pouvoit ſervir à quelqu'une ! car „ lorſqu'il s'en trouve une ſeulement „ dans un Monaſtere, qui ſe plaint „ des moindres maux, il arrive le „ plus ſouvent qu'on ne veut plus „ croire les autres, quelque grands

„ que ſoient les maux dont elles ſe
„ plaignent. Remettons-nous de-
„ vant les yeux les Saints Solitaires
„ des ſiecles paſſés, que nous conſi-
„ dérons comme nos Peres, &
„ dont nous prétendons imiter la
„ vie; combien de travaux & de
„ douleurs ſouffroient-ils dans leur
„ ſolitude, par l'extrême rigueur
„ du froid, par l'exceſſive ardeur
„ du ſoleil, par la faim, & tant
„ d'autres incommodités, ſans avoir
„ à qui s'en plaindre qu'à Dieu ſeul?
„ croyez-vous donc qu'ils fuſſent
„ de fer, & non de chair & d'os
„ comme nous? tenez pour cer-
„ tain, mes Filles, que lorſque
„ nous commençons à vaincre &
„ à nous aſſujettir notre corps, il
„ ne nous tourmente plus tant;
„ aſſez d'autres prendront ſoin de
„ ce qui nous eſt néceſſaire, & ne
„ craignez point de vous oublier
„ vous-même, à moins qu'une évi-
„ dente néceſſité ne vous oblige de
„ vous en ſouvenir. Si nous ne ſou-

„ lons aux pieds l'appréhenſion de
„ la mort & la perte de notre ſanté,
„ nous ne ferons jamais rien de
„ bon; efforcez-vous donc pour y
„ réuſſir, de vous abandonner en-
„ tiérement à Dieu, quoi qu'il puiſſe
„ vous en arriver; que vous im-
„ porte de mourir? ce miſérable
„ corps s'étant moqué de nous, ſi
„ ſouvent, n'aurons-nous pas le
„ courage de nous moquer une fois
„ de lui? croyez-moi, mes Sœurs,
„ cette réſolution eſt d'une conſé-
„ quence plus grande que nous ne
„ ſaurions nous l'imaginer, puiſque
„ ſi nous nous accoutumons à traiter
„ notre corps avec cette fermeté,
„ nous nous l'aſſujettirons peu à
„ peu, & en deviendrons les maî-
„ treſſes. Or, c'eſt un grand point
„ pour demeurer victorieux dans
„ les combats de cette vie, que
„ d'avoir vaincu un tel ennemi; je
„ prie Dieu, qui ſeul en a le pou-
„ voir, de nous en faire la grace.
„ Je penſe qu'il n'y a que ceux qui

„ jouiſſent déja du plaiſir de cette „ victoire qui ſoient capables de „ comprendre l'avantage qu'elle „ nous apporte ; il eſt ſi grand, „ que je me perſuade que, ſi quel- „ qu'un pouvoit le connoître, avant „ que de le poſſéder, il ſouffriroit „ tout ſans peine pour jouir de ce „ repos & de cet empire ſur ſoi- „ même ».

Amour de l'inaction. Refus d'emplois.

1°. On s'informera du malade, quelles choſes lui paroiſſent nuiſibles, quelles occupations lui ſont le plus pénibles ; il en citera quelques-unes : qu'il s'en abſtienne, & qu'il s'occupe de choſes qui lui plaiſent, pour diminuer ſon dégoût & ſon ennui ; le choix n'en ſera peut-être pas difficile, il n'eſt pas poſſible qu'il ſe diſe inutile à tout.

2°. On lui demandera en même tems ce qu'il penſe pouvoir faire, ſans beaucoup s'incommoder ; on l'engagera à l'entreprendre, on

l'encouragera. Enfin on l'amenera progreſſivement à faire des efforts pour ſe rendre utile en quelque choſe.

3°. Cette marche pleine de patience & d'égards, jointe à la progreſſion du tems, fournira de nouveaux motifs de l'exciter & de le mettre en action ; elle diſſipera ce que ſon imagination pourroit ajouter à ſa foibleſſe, même réelle. On lui citera des exemples ſemblables. En effet on a connu des Religieux, d'ailleurs reſpectables, également prévenus ſur leurs infirmités, qui enſuite ajoutant foi au ſentiment du Médecin, ont trouvé dans la ſeule obéiſſance leur guériſon. On a même vu un Religieux très-perſuadé qu'il ſeroit homicide de lui-même, s'il ſuivoit dans le traitement du mal dont il ſe croyoit attaqué, le régime preſcrit par le Médecin. Il aſſuroit que s'il ſe conformoit à ſes ordonnances, ſa vie ſeroit en ſi grand danger, que ſa

conſcience lui défendoit de s'y ſoumettre. Le Supérieur lui ayant ordonné, par l'avis des ſages Théologiens qui étoient préſens, de dépoſer tout ſcrupule, parce qu'il ſe chargeoit devant Dieu de ce qui inquiétoit ſa conſcience, il déféra à ſa volonté, & il fut bientôt guéri.

4°. Le Supérieur aura l'attention que perſonne dans la maiſon ne parle défavorablement de ce Religieux, pour ne point augmenter ſon mal par la triſteſſe. On évitera également d'affecter de l'en croire entiérement ſur ſa parole, pour ne point le confirmer dans ſa prévention. On lui parlera toujours de maniere à lui faire connoître qu'on le regarde comme un homme que l'on doit croire ſur ce qu'il avance; mais on lui conſeillera de ne point s'abattre ainſi, d'employer les remedes convenables, de s'en rapporter au Médecin, de ſuivre les avis du Supérieur, & que la nature

eſt moins opprimée que fortifiée par des occupations modérées, qu'en n'agiſſant point, il ſera à charge à lui-même. Voilà le langage que ſes freres doivent lui tenir, en lui marquant une grande ſenſibilité ſur ſon état.

CHAPITRE XIII.

De ceux qui ont beaucoup d'éloignement pour le Supérieur, & peu de confiance en lui.

1°. UN Supérieur ne doit pas toujours croire que la cauſe qui produit ce défaut, n'exiſte que dans l'inférieur. Il doit penſer que cela peut auſſi en grande partie venir de lui, ſi ce n'eſt point par action de ſa part, ce qui arrive quelquefois, au moins ce ſera par omiſſion; ou s'il n'a pas manqué quant au fond, il aura pu manquer dans la forme. Convaincu qu'il

eſt redevable à tous, il s'examinera ſur ſes actions & ſes paroles, il corrigera en lui ce qui peut être repréhenſible, il ſe rappellera ces mots de ſaint Grégoire, *Lib. 9. Epiſt. 8.* « En fait de réprimandes, ob-
„ ſervez cette regle ; aimez les
„ perſonnes, corrigez les vices...
„ Traitez la plaie ſans ulcerer ce
„ qui eſt ſain, de crainte qu'en ap-
„ pliquant le fer avec plus d'éten-
„ due que le mal ne l'exige, vous
„ ne nuiſiez au malade que vous
„ voulez ſecourir „.

2°. Un ſujet qui a de l'éloignement pour le Supérieur, ne peut profiter de ſes avis, ſans avoir préalablement dépoſé toute averſion. Ce Supérieur en pareille conjoncture ſuivra le conſeil du même Pere. Ce ſaint Pape avertit les Paſteurs de ſe concilier l'amour de leurs brebis, pour ſe ſervir de cet amour, comme d'un moyen efficace pour porter les cœurs à l'amour du Créateur. On prête

difficilement l'oreille aux inſtructions d'un Prédicateur qu'on n'aime point, quoiqu'il n'annonce que la vérité. Il en eſt de même ici. Quels que ſoient les avis & les remedes qu'emploie le Supérieur, il ſeront inutiles, il nuiront même quelquefois, parce que celui qui en eſt l'objet penſe que c'eſt moins l'amitie que tout autre motif, qui fait parler & agir.

3°. Si le Religieux mal diſpoſé murmure ou ſe plaint de lui, il ſe gardera bien de faire connoître à qui que ce ſoit, qu'il y eſt ſenſible, de laiſſer échapper certaines expreſſions, par exemple : *Qu'on ne peut tolérer ſemblable choſe*, qu'*il mérite d'en être puni*, &c. mais il s'exprimera plutôt avec douceur, en diſant : *Je ſuis affligé que ce Religieux s'oublie ainſi, ſur-tout devant moi ſon Supérieur, je voudrois ſincérement diſſiper tous les nuages qu'il a ſur mon compte, la paſſion l'a fait parler,*

ſa conduite me fait peine ; cela peut être un ſcandale pour les autres, je ſerai forcé d'y apporter quelque remede. Prions le Seigneur pour lui. Voyons ce que nous devons faire ; car mon deſſein eſt de le guérir de ſes préventions, & non pas de l'humilier.

4°. Quant aux plaintes, aux murmures qu'il peut ſe permettre contre le Supérieur, il eſt à propos que celui-ci lui en faſſe connoître les conſéquences par ſon Confeſſeur, ou par quelque homme ſage & reſpectable qui lui fera toucher au doigt le vice & le ſcandale. Cette voie ſera plus prudente que celle de lui en parler lui-même. Il affectera d'ignorer beaucoup de choſes qui le concernent ; car ſi celui qui l'a offenſé ſavoit qu'il eſt inſtruit de tout, on ne viendroit jamais à bout de le diſſuader que le Supérieur eſt indiſpoſé contre lui.

5°. Ceux en qui le Religieux a de la confiance, lui repréſenteront

que l'indiſpoſition dans laquelle il vit, lui eſt très-nuiſible, qu'il ſera toujours inquiet, qu'il ne pourra remplir les devoirs de l'obéiſſance, comme Dieu le preſcrit, s'il ne dépoſe cette mauvaiſe affection. Quand le Supérieur lui donnera de bons avis, ils ſe changeront en poiſon pour l'inférieur, s'il n'en profite pas. Dans le cas où le Supérieur ſe tairoit, ſon indiſpoſition s'aigriroit de jour en jour. Il faudroit donc qu'il ſe décidât à prendre un parti. Les anciens s'offriront à parler au Supérieur en ſa faveur. Ils lui diront qu'ils ſont certains du ſuccès de leurs démarches, qu'il a tort de ne pas s'ouvrir à lui, de ne point lui expoſer ſes peines, qu'il l'écoutera amicalement, que tout s'éclaircira, & qu'il ſera ſatiſfait. On ne l'amenera ſans doute à cette explication qu'avec une grande difficulté. Je connois, dira-t-il, l'averſion que le Supérieur a pour moi. Il me traitera durement,

je crains bien que cette entrevue, loin d'éteindre l'incendie, ne fasse que le rallumer. On écoutera tranquillement ses objections. On ne se lassera point, jusqu'à ce qu'on puisse le décider à voir le Supérieur ; en supposant néanmoins que ce Supérieur soit réellement disposé à lui parler, & à le traiter avec bonté.

6°. Quand on l'aura déterminé à conférer avec le Supérieur, celui-ci le recevra avec un air ouvert, l'engagera à parler franchement, pour recouvrer la tranquillité de l'esprit. Je suis prêt, lui dira-t-il, à changer, si je manque en quelques points, je n'ai eu que de bonnes intentions. Si le Religieux a conçu de l'indisposition par de faux motifs, par l'effet d'une imagination forte, il s'offrira à lui prouver, même par le témoignage des autres, qu'il est dans l'erreur. Il lui laissera la liberté de dire tout ce qu'il pense, quand même il s'ex-

primeroit en termes déplacés & paſſionnés ; il n'y fera aucune attention, pour ne s'occuper que de ſon infirmité. Quand ce Religieux aura découvert ſes griefs, il répondra à chacun d'eux, & lui montrera ceux ſur leſquels il ſe trompe. Il lui dira au contraire ce qu'il a fait en ſa faveur dans les différentes occaſions, & lui nommera ceux qui en ſont témoins. S'il lui a refuſé quelque choſe en certaines criſes, c'eſt qu'il lui étoit impoſſible d'en agir autrement ; s'il a fait des recherches à ſon ſujet, c'eſt qu'il y étoit obligé en conſcience, vu les rapports qu'on lui faiſoit, & quoiqu'il n'y ajoutât pas beaucoup de foi, il étoit pourtant tenu, comme Chef de la Communauté, de s'aſſurer de la vérité des faits : s'il lui a montré moins de confiance en quelques occaſions, en ne le chargeant point de tels ou tels emplois, c'eſt qu'on lui avoit déſigné nommément un autre, ou qu'on n'a point cru que

cela lui ſeroit avantageux dans la ſituation où il ſe trouve, ou enfin parce que ſes freres ou les étrangers étoient offenſés de ſa maniere d'agir. Il ajoutera qu'il promet toute confiance, s'il commence à changer, qu'il éprouvera combien il a de charité pour lui.

Par rapport aux objets de ce changement, il lui dira qu'il eſt à propos qu'il revienne le voir, qu'il en ſera plus diſpoſé à recevoir des conſeils, qu'il prie avec lui le Seigneur de les éclairer l'un & l'autre, & qu'à la premiere converſation il apporte un eſprit tranquille pour traiter enſemble à l'amiable; que la charité n'aime pas moins quand elle reprend que lorſqu'elle careſſe: qu'il doit eſpérer que tout ira, par la ſuite, ſelon les deſirs.

Le Supérieur doit, en lui parlant ainſi, prendre l'air, le ton & les ſentimens d'un pere: il évitera les diſputes, les altercations qui affoibliſſent toujours l'autorité, & ne font qu'irriter

l'esprit. Le Religieux s'est-il échappé en paroles offensantes contre lui devant d'autres ? L'en soupçonne-t-il instruit ? Le Supérieur lui déclarera qu'il n'en a aucun ressentiment, qu'il a tout oublié, qu'il lui fera connoître un jour son amitié, qu'il ne lui demande d'autre reconnoissance de cette affection que de venir souvent le trouver, d'agir avec lui comme un fils doit agir avec un pere, & que, par ses actions, il répondra toujours à sa confiance.

7°. Quand le Supérieur verra ce Religieux dans le calme, dans la modération, dans son équilibre, il l'avertira de ce qui se trouve de repréhensible en lui, il excusera néanmoins, autant qu'il pourra, son imprudence ou son intention ; il lui exposera le scandale qu'en ont conçu ses freres, ou les étrangers qui souvent en ont porté leurs plaintes. On lui rappellera en même tems quelques-unes de ses

bonnes actions, on lui demandera pourquoi il s'en ôte le mérite, & se rend incapable d'opérer tout le bien qu'il peut faire. A ces fautes graves qui seront la matiere de ses avis, le Supérieur joindra quelques fautes légeres qu'il avouera être peu importantes à ses yeux, en ajoutant qu'il lui auroit été très-facile & très-louable de les éviter.

8°. Le Supérieur lui insinuera de le fréquenter plus assidument, & que ses visites lui seront agréables. *La communication*, dira-t-il, *nourrit la confiance & l'amour ; je vous aime sincérement. Je souhaite pouvoir vous montrer mon cœur, pour dissiper tout ce qui a pu fomenter vos soupçons & votre méfiance, ce ne sont point précisément des paroles que je vous donne, faites-en l'expérience. Proposez-moi ce qui peut vous faire plaisir.* Alors s'il peut, sans un grand inconvénient, lui accorder ses demandes, il les lui accordera avec un air de

ſatisfaction. Si ce Religieux vouloit traiter avec lui par l'entremiſe d'un de ſes Confreres en qui il auroit confiance, il pourra au commencement avoir pour lui cette indulgence : s'il n'eſt pas à propos d'y conſentir, il lui fera dire par celui qui vient de ſa part qu'il peut venir lui-même le trouver, & qu'il eſt prêt à entrer dans ſes vues.

9°. Quoique le Supérieur doive veiller particuliérement ſur ceux dont la conduite a beſoin d'être ſuivie, il examinera pourtant, en converſant avec ce Religieux, ce qu'il doit en croire, & qui ſont ceux dont il doit admettre les rapports. La prudence exige qu'il écoute tout, qu'il peſe tout ce qu'on lui dit. Ne pourroit-il pas arriver que pluſieurs lui fiſſent des rapports faux ou exagérés d'un Religieux qu'ils n'aiment point, dont les démarches ne ſont point abſolument irréprochables, & dont ils penſent que le Supérieur n'a pas

bonne opinion ? Si l'on n'uſe point de précaution, en communiquant ces choſes à ce Religieux, on ne fera qu'augmenter ſon mal. Ce ſera pour lui une occaſion d'affoiblir les fautes qu'on lui reproche, d'accuſer le Supérieur de crédulité, d'attribuer même cette crédulité à la mauvaiſe volonté du Supérieur, & de la divulguer dans la Communauté.

10°. Il faut donc, quand le Supérieur le reprend, qu'il le prévienne qu'à la vérité on lui a fait tels rapports, mais qu'il n'ajoute pas foi aiſément à tout ce qu'on lui dit : qu'il veut apprendre de lui la vérité. Pour que le Religieux ne s'imagine point qu'on le condamne par préjugés, le Supérieur doit prendre garde d'en donner le moindre ſoupçon. Quand même il auroit acquis toutes les preuves, il doit cependant, avant de le condamner, écouter ce qu'il voudra dire pour ſa défenſe, & convaincre

ſon inférieur qu'il aimeroit beaucoup mieux le trouver innocent que coupable. En effet eſt-il un pere qui, en apprenant les foibleſſes qu'on impute à ſon fils, ne ſoit plus ſatisfait de trouver matiere à ſe réjouir de ſa juſtification que de ſe voir forcé à le punir.

11°. Il chargera ce Religieux des fonctions qu'il croira pouvoir lui confier. S'il a du talent pour la chaire, il l'emploiera au miniſtere de la parole, il le chargera de traiter d'affaires avec des perſonnes qualifiées, ou de quelques autres commiſſions, afin qu'il ne penſe pas que par méfiance on le juge incapable de toute fonction. Cependant on ne l'employera que par intervalles, avec prudence & rarement, de crainte qu'il n'en arrive quelque inconvénient, en lui donnant occaſion de ſe familiariſer avec les grands, ou de penſer qu'on l'eſtime plus qu'il n'eſt eſtimé réellement : ce qui pourroit

nuire dans la ſuite à la Communauté, ſi les affaires qu'on lui confie n'avoient point un bon ſuccès. (On fera attention que les Religieux de ce caractere ſe ſervent quelquefois de nos propres armes contre nous-mêmes). Quand il aura rempli le miniſtere dont on l'aura chargé, s'il en rend bon compte, il faut le louer & l'encourager. Par cette conduite, on ſe concilie les eſprits, & on diſſipe les ſoupçons les plus nébuleux.

12°. Enfin le Supérieur n'omettra rien, ſoit par lui-même, ſoit par ceux qu'il y jugera propres, pour faire évanouir toute indiſpoſition contre l'inférieur, & lui faire connoître qu'il l'aime. Sans cela, tous les remedes dont il pourroit uſer, seront ſans ſuccès. Qu'il ſe rappelle cette ſage réflexion de ſaint Grégoire Pape, *lib. 14, cap. 9*, ſur la conduite de ſaint Paul à l'égard des Corinthiens. Cet Apôtre, avant d'entrer dans aucun

reproche contre eux, commence par les louer. « Il se sert, dit ce » saint Docteur, de paroles flat- » teuses, comme des liens pour » enchaîner les bras de ces hommes » superbes, afin de pouvoir ouvrir » plus facilement avec le fer de la » correction, la tumeur produite » par l'orgueil. Il y avoit dans les » Corinthiens des choses louables » & des choses repréhensibles. Cet » habile Médecin commence par » caresser de la main les parties » saines qui environnent la tumeur, » & cachant sa lunette, il la perce » à l'instant ».

On pourra consulter les textes des Peres, que nous avons rapportés dans le Chapitre V. *sur l'obéissance*. Ils ont un grand rapport avec le sujet qu'on traite dans celui-ci.

CHAPITRE XIV.

L'Aulicisme, ou la fréquentation des grands.

PAR *Aulicisme*, on doit entendre l'esprit de vanité, d'ambition, d'amour-propre, qui fait rechercher la connoissance, la familiarité des grands & des personnes titrées, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise. C'est ce qu'on appelle dans le monde un *Courtisan*, un *Protégé*.

Cette maladie produit de très-mauvais effets dans une Communauté, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur. Elle attaque insensiblement certains sujets, sans que les Supérieurs s'en apperçoivent. Elle s'insinue dans l'ame, sous le prétexte séduisant d'attacher à son ordre, les Potentats de la Cour & de l'Eglise. Si l'on faisoit une revue sur soi-même, on verroit bientôt que c'est son intérêt particulier que

l'on cherche, & que l'esprit de la Religion s'efface en nous, en proportion de la communication que nous avons avec les Grands de la terre. Les Supérieurs doivent prévenir les suites fâcheuses de cette maladie, dès qu'ils en appercevront les premiers symptomes dans un sujet.

1°. On doit être attentif sur les signes qui indiquent cette maladie. En voici quelques-uns auxquels on pourra la reconnoître ; si un Religieux rend de fréquentes visites aux Grands ; si, lorsqu'il est quelque tems sans les voir, on remarque en lui une sorte d'inquiétude ; s'il est affecté de tout ce qui les regarde ; s'il s'en occupe, comme de ce qui lui est personnel ; s'il se charge volontiers de leurs affaires ; s'il les régit à l'insu du Supérieur ; si, dans ce commerce, il cherche à mériter pour lui-même leur protection plutôt que pour son ordre ; si la régularité & l'obéissance lui

deviennent

deviennent pénibles, si les charges Monastiques, & sur-tout celles qui sont moins relevées, lui paroissent des emplois peu dignes de lui, parce qu'il se croit fait pour des postes plus éminens; s'il porte avec peine le joug de la pauvreté, s'il recherche ses aises, & ce qui flatte la curiosité; s'il dédaigne la conversation de ses Freres, sur-tout celle des plus simples; s'il souffre avec peine les avis de son Supérieur; ces indices ou autres semblables prouvent qu'un Religieux est infecté de ce vice, & qu'il se fait illusion, quelque chose qu'il allegue pour justifier son intention.

2°. Le Supérieur lui en exposera les dangers; en effet, l'aulicisme fait bientôt oublier l'obéissance, l'union fraternelle, la simplicité religieuse, les devoirs de la piété, le zele du salut des ames, l'amour de son Institut, & il corrompt les autres vertus. On ne se figurera

jamais le changement extrême & ſubit qui ſe fait dans un Religieux courtiſan; en peu de tems, il ſe trouve bien différent de ce qu'il étoit autrefois, il en eſt ſouvent étonné lui-même & affligé.

3°. Il faut couper à propos, & ſous un prétexte honnête, à ce Religieux, cette communication qu'il ſe permet avec les Grands du ſiecle; on ne temporiſera point, car ſi l'on differe, & qu'on laiſſe fortifier ce commerce, on ne pourra plus le rompre, ſans offenſer les perſonnes en place. Les Supérieurs locaux doivent donc en avertir de bonne-heure le Provincial ou le Viſiteur; ſi celui-ci trouve quelque difficulté, il conſultera le Général : ceux qui ſont à la tête des Communautés, ſi les intérêts de leur Ordre leur ſont précieux, tiendront la main à tout ceci.

4°. Le Religieux qui fait ainſi ſa cour aux hommes du premier rang, ne manquera pas de s'ex-

cuſer ſur ce qu'ils exigent de lui cette fréquentation ; il faudra l'exhorter à l'interrompre comme de lui-même, cela ſera facile à quiconque voudra ſincérement remplir ſa vocation : dans le cas où il s'éloigneroit d'eux avec une répugnance intérieure, il aura attention de ne point leur inſinuer qu'il y eſt forcé par ſon Supérieur, & parce que ſes Confreres le regardent de mauvais œil : un Religieux aſſez indiſcret, aſſez imprudent pour le faire entendre, feroit un tort réel à ſa Communauté, & indiſpoſeroit contre elle ſes protecteurs ; un tel manege ſeroit indigne d'un Religieux, dont le premier devoir eſt d'obéir en vue de Dieu, & d'aimer le bien de ſon Ordre.

5°. Il faut occuper un eſprit de cette trempe dans les emplois de la Maiſon ; dans les fonctions du miniſtere ; il y ſervira d'une maniere plus avantageuſe au prochain, plus ſûre pour lui-même, plus édi-

fiante pour la Maiſon : d'ailleurs ces occupations lui déroberont le tems qu'il donneroit à des viſites & à des converſations inutiles ; on lui refuſera même de tems en tems la permiſſion de ſortir pour ces viſites.

6°. Le Supérieur, en uſant de circonſpection, pourra toucher ce défaut dans des inſtructions publiques ſur l'humilité Religieuſe.

7°. Comme cette maladie de l'ame a ſouvent pour compagnes celles dont on a parlé dans les Chapitres VI & VII, on pourra y appliquer pluſieurs remedes qu'on a indiqués.

CHAPITRE XV.

De ceux qui ſont opiniâtres dans leurs ſentimens, & les défendent avec chaleur.

1°. SI cette opiniâtreté ne regarde que des matieres de théorie, le Supérieur y oppoſera l'opinion de quelques habiles Docteurs; & après avoir entendu exactement l'expoſition que le Religieux lui fera de ſes idées, il lui impoſera ſilence, pour parer aux inconvéniens qui en pourroient réſulter.

2°. Dans les choſes de pratique, il lui dira que ces opinions particulieres ont preſque toujours pour principes, ou un ſecret orgueil par lequel on veut paroître plus inſtruit que les autres, & donner comme infaillibles ſes propres déciſions, ou un jugement foible qui ne comprend pas que tous les points de la

Morale n'ont pas également une évidence ſi marquée, qu'on ne doive conſulter le jugement que d'autres en portent : on a vu des hommes clair-voyans, trop attachés à leur maniere de penſer, ſe tromper en matiere très-importante.

3°. On prend ſouvent parti ſur des queſtions futiles & frivoles, comme s'il s'agiſſoit de choſes intéreſſantes ; il ne ſied pas à un Religieux de s'occuper de pareilles bagatelles, & de bleſſer la charité.

4°. Pour ne point laiſſer impunies ces conteſtations, le Supérieur donnera en public des avertiſſemens qui puiſſent être utiles aux coupables, & contenir les autres : ſi quelqu'un des Anciens eſt préſent, quand ces ſortes d'altercations s'élevent, il changera auſſi-tôt le ſujet de la converſation, pour ôter au feu toute ſa matiere combuſtible.

5°. On employera pour la guériſon du malade, les moyens ordi-

naires, la priere, les examens particuliers; le Supérieur lui imposera une pénitence, chaque fois qu'il commettra en ce point, la faute la plus légere.

6°. Si un Religieux, tel que je viens de le peindre, après avoir été averti plusieurs fois, ne vouloit point se corriger, il faudroit lui désigner ceux des Religieux qui sont les plus prudens, les plus spirituels, pour passer avec eux le tems de la récréation, & apprendre dans leur commerce, à se défaire de la mauvaise habitude qu'il a contractée.

7°. Si c'est contre le Supérieur qu'il s'est opiniâtré dans ses idées, alors c'est un défaut d'obéissance, nous renvoyons là-dessus à ce que nous avons dit dans le troisieme Chapitre.

« Comme le Démon seme les » inimitiés entre les personnes foi- » bles pour des intérêts temporels, » il cherche de même à semer des

» ſujets de déſunion entre les per-
» ſonnes ſpirituelles, dit S. Baſile,
» *Confér. 16, chap. 17 & 18*, par la
» diverſité de leurs ſentimens; c'eſt
» de ce choc d'opinions que naiſ-
» ſent enſuite ces diſputes, que
» Saint Paul condamne, & qui ſe
» terminent enfin par des ruptures
» manifeſtes, que ſuggere le Dé-
» mon, qui ne voit pas ſans envie
» une union qui lie enſemble les
» Freres & les amis; c'eſt ce que
» nous confirme cette admirable
» parole du Sage » : *Les contentions provoquent la haine, & l'amitié protégera tous ceux qui ne diſputent point.* « Il ne ſuffit donc pas pour
» conſerver une charité inviolable,
» de tarir cette premiere ſource de
» querelles, qui naît des choſes
» terreſtres & périſſables, de mé-
» priſer juſqu'aux choſes dont on
» peut le moins ſe paſſer dans la
» vie, & d'en laiſſer indifféremment
» l'uſage libre & commun à tous
» les Freres; mais il faut encore

» paſſer à la ſeconde ſource, qui
» vient de la diverſité de ſentimens
» dans les choſes ſpirituelles, en
» aſſujétiſſant humblement notre
» eſprit pour le rendre conforme à
» celui des autres.

» Je me ſouviens que dans ma
» jeuneſſe, nous avions quelquefois
» des penſées ſur l'Ecriture ou ſur
» des ſujets de Morale, dont la
» vérité nous paroiſſoit auſſi claire
» que le jour; mais lorſqu'enſuite
» nous en parlions avec nos Freres,
» il arrivoit qu'en les examinant
» entre nous, quelqu'un d'abord y
» découvroit quelque choſe de
» louche ou de faux, & que tous
» enſuite les condamnoient, comme
» des erreurs pernicieuſes; cepen-
» dant l'artifice du Démon avoit
» rendu ces queſtions ſi probables
» & ſi ſpécieuſes, que la diviſion
» ſe ſeroit aiſément élevée entre
» nous, ſi nous n'euſſions obſervé
» inviolablement cette loi divine de
» nos Anciens, qui nous défend de

» nous attacher à nos opinions, ſi
» nous ne voulons point être expo-
» ſés aux tromperies de notre en-
» nemi.

» Hélas! nous n'avons que trop
» éprouvé ce que dit Saint Paul:
» il arrive ſouvent que *le Démon ſe*
» *transforme en Ange de lumiere*,
» & nous fait prendre l'erreur pour
» la vérité, les ténebres pour le
» ſoleil; c'eſt pourquoi, ſi nous ne
» nous en rapportons pas au juge-
» ment de nos Supérieurs & des
» perſonnes éclairées, afin d'adop-
» ter ou d'improuver ces ſentimens
» d'après leur façon de penſer, nous
» tomberons dans l'erreur: en reſ-
» pectant dans nous-mêmes l'Ange
» des ténebres, comme un Ange
» de lumieres, nous ſerons frappés
» d'un aveuglement mortel; ce
» malheur eſt inévitable à quicon-
» que s'appuie ſur ſon propre juge-
» ment, s'il ne ſe corrige de ce
» vice, pour devenir un fidele
» diſciple de l'humilité.... chacun

» doit croire que ſon Frere eſt plus
» ſage que lui, qu'il a plus de diſcer-
» nement que lui-même n'en peut
» avoir, pour juger ſainement des
» choſes.

» Il arrive encore, ſoit par l'illu-
» ſion du Démon, ſoit par la
» foibleſſe humaine, que dans cette
» chair mortelle nous nous ſentons
» ſujets à l'erreur : celui qui a plus
» d'eſprit & de ſcience, ſe trompe
» quelquefois, & prend pour vrai
» ce qui eſt faux : un autre qui a
» moins de lumieres & moins de
» vertus, eſt plus juſte & plus droit
» dans ſes ſentimens. Les plus ſavans
» ne ſont jamais ſi préſomptueux,
» que de croire qu'ils n'ont pas
» beſoin de conſulter les autres,
» quand même leur jugement ne
» ſeroit pas obſcurci par les artifices
» du Démon; ils tomberoient néan-
» moins dans un piege plus dange-
» reux, qui eſt celui de l'orgueil ».

CHAPITRE XVI.

Des caracteres turbulens & brouillons qui suscitent les querelles.

1°. ON ne donne point toujours à ce caractere toute l'attention qu'il mérite : un Religieux qui est dans ce cas, doit méditer sérieusement sur ce que l'Ecriture Sainte rapporte des péchés de la langue. Saint Jacques, *chap. 3*, dit *que la langue est un feu*, capable de nous consumer; *c'est un monde d'iniquités, elle infecte tout notre corps, elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie, & elle est elle-même enflammée du feu de l'Enfer.*

On nous met sous les yeux, dans les Livres des Proverbes & de l'Ecclésiaste, tous les genres de maux que la langue occasionne; on doit s'en bien pénétrer : pourroit-on entendre, sans frayeur, ce

qu'en dit le Saint-Esprit dans l'Ecclésiastique, chap. 28? *Fuyez les disputes, & vous diminuerez les péchés : l'homme de colere allume les querelles ; le pécheur par ses faux rapports jettera le trouble parmi les amis, & il semera l'iniquité au milieu de ceux qui vivoient en paix... La promptitude à disputer allume le feu de la colere ; la querelle précipitée répand le sang ; & la langue qui rend témoignage contre quelqu'un, lui cause souvent la mort. Si vous soufflez l'étincelle, il en sortira un feu ardent ; si vous crachez dessus, elle s'éteindra, & c'est la bouche qui fait l'un & l'autre.* Ainsi la langue allume ou étouffe les querelles : *celui qui médit en secret, & l'homme à deux langues, sera maudit, parce qu'il jettera le trouble parmi plusieurs qui vivoient en paix. La langue d'un tiers*, qui se met entre deux amis pour les brouiller, *en a renversé plusieurs, & elle les a dispersés de peuple en*

peuple ; elle a détruit les villes fortes, pleines d'hommes riches, & elle a fait tomber les maiſons des grands : elle a taillé en pieces les armées des nations les plus puiſſantes, & elle a défait les peuples les plus vaillans.... Celui qui l'écoute, cette langue maligne, n'aura point d'amis ſur qui il puiſſe ſe repoſer : le coup de verges fait une meurtriſſure, mais un coup de langue briſe les os. Il eſt mort beaucoup d'hommes par le tranchant de l'épée, mais il en eſt encore mort davantage par leur propre langue : heureux celui qui eſt à couvert de la langue maligne, à qui ſa colere ne s'eſt pas fait ſentir, qui n'a point attiré ſur lui ſon joug, & qui n'a point été lié de ſes chaînes, car ſon joug eſt un joug de fer, & ſes chaînes ſont des chaînes d'airain. La mort qu'elle cauſe eſt une mort déſaſtreuſe, & le tombeau vaut mieux qu'elle. Cette langue maligne durera quelque tems, mais non pas toujours ; elle régnera dans

les voies des injustes, & elle ne consumera point le juste dans ses flammes. Ceux qui abandonnent Dieu seront livrés à cette sorte de langue, elle brûlera dans eux sans s'éteindre; elle sera envoyée contre eux, comme un lion; & elle les déchirera comme un léopard.... Prenez bien garde de ne point faire de fautes par la langue, de peur que vous ne tombiez devant vos ennemis, qui vous dressent des embûches, & que votre chûte ne devienne incurable & mortelle.

2°. On peut combiner par les exemples & les paroles des Saints, combien est grave la maladie dont nous cherchons ici la guérison. Saint Chrysostôme, *Serm. de laude Dei*, décrit d'une maniere frappante, les causes, la malice, les signes, l'indignité & les maux des vices de la langue, & les moyens d'y remédier. « *Sa nature*, dit-il, c'est „ de s'élever les uns contre les au„ tres, de se déchirer mutuelle-

„ ment, de percer ſes Freres des
„ traits de la langue, plus perçans
„ que les fleches. *Les cauſes*, ce
„ ſont la cupidité, l'envie, ſoute-
„ nues par le menſonge & la four-
„ berie. *La malice*, il la compare
„ au fratricide, au ſacrilege; 1°. au
„ fratricide, parce qu'en rompant
„ les liens les plus ſacrés de la ſo-
„ ciété fraternelle, elle anéantit la
„ la charité; d'ailleurs comparable
„ au crime de Caïn, le crime que
„ commet la langue eſt d'autant
„ plus énorme, que la Religion
„ qui unit entr'eux les Chrétiens,
„ forme une conſanguinité plus reſ-
„ pectable; 2°. au ſacrilege, parce
„ qu'elle viole en quelque ſorte le
„ Corps de JESUS-CHRIST, quand
„ vous dites des choſes offenſantes
„ contre votre Frere; c'eſt un
„ membre de JESUS-CHRIST que
„ vous mépriſez. *Les ſignes*, on
„ reconnoît qu'un homme ſe rend
„ coupable des vices de la langue,
„ lorſqu'il parle à l'oreille d'un au-

„ tre, & qu'il ſe taît; ſi quelqu'un
„ s'approche de lui, il interrompt
„ ſa converſation. *L'indignité*, c'eſt
„ ce qui m'afflige, continue ce
„ Docteur de l'Egliſe, que demeu-
„ rant ſous un même toît, ayant
„ un même Temple, un même
„ Paſteur, au milieu de tant de
„ motifs de nourrir entre vous la
„ concorde, vous vivez pourtant
„ dans la méſintelligence, vous
„ vous détruiſez les uns & les au-
„ tres. *Les maux*, on perd la
„ charité, on éloigne Dieu; s'il ſe
„ trouve au milieu de deux ou trois
„ qui s'aſſemblent en ſon nom, il
„ refuſe d'être préſent entre deux
„ ou trois qui ſe réuniſſent pour
„ détruire la paix. *Les remedes*, le
„ Saint Docteur exhorte à reſpecter
„ la Sainte Table de l'Euchariſtie,
„ où l'on offre JESUS-CHRIST,
„ victime de la paix, à tolérer les
„ injures que l'on nous fait, à gémir
„ de ces offenſes, parce que celui
„ de qui nous les recevons donne

„ la mort à ſon ame ; enfin à conſi-
„ dérer les fruits que nous recueil-
„ lons du pardon des injures ».
Nous analyſons ici le diſcours de ce Saint Doctour, qui mérite d'être lu en entier; s'il s'exprime avec tant d'énergie, en parlant à ſes ouailles, qui n'étoient unies que par la ſociété du nom Chrétien, qu'auroit-il dit à ceux qui, à ce premier titre, ont ajouté celui de Religieux ?

3°. Un homme turbulent, un brouillon, chaſſe du lieu où il eſt, la paix, la tranquillité, l'obéiſſance, & nuit au ſuccès des bonnes œuvres que le miniſtere de ſes Freres peut opérer; non-ſeulement dans le moment où il parle, il porte préjudice aux perſonnes préſentes, mais encore aux abſentes; préjudice qui ſubſiſte même après bien des années. Hélas ! les ſoupçons, les médiſances paſſent de bouche en bouche; celui qu'on attaque voit diminuer l'amour & la bonne opi-

nion qu'avoient conçu de lui ceux de la même Maiſon; ce qui eſt encore plus triſte, eſt que cette ſorte de diffamation le ſuit de province en province ; & après un certain laps de tems, s'il change de Maiſon, il trouvera dans celle où il paſſe, les eſprits indiſpoſés contre lui, ſans y avoir jamais donné occaſion, ſans même les avoir connus; s'il occupe la ſupériorité, les Religieux ſéduits par les préjugés, par la mauvaiſe opinion qu'on leur en a donnée, feront ſon tourment; ils n'auront pour lui ni confiance, ni reſpect, ni amour. La mobilité de la langue fait commettre aiſément ces péchés ; & plus il eſt facile de tomber dans une faute, plus il faut être attentif à s'éloigner de ce qui peut y conduire. Si la légéreté de la langue pouvoit cauſer quelque grande maladie, on travailleroit à la modérer; il s'agit de la mort qu'elle peut donner à l'ame, & l'on s'endort

tranquillement ſur le bord du tombeau. Si le défaut de liberté dans la prononciation, empêchoit de s'énoncer correctement, quand on doit pérorer en public, quel ſoin n'auroit-on pas de ſupprimer dans ſon diſcours, certains mots, certaines ſyllabes, auxquels la langue ſe prêteroit difficilement ? avec combien plus de ſcrupule ne doit-on pas ſe permettre ces mots par leſquels la langue péche plus griévement ? le premier défaut ſeroit celui du corps ; le ſecond, un vice de l'ame : celui-là eſt pardonnable, & l'autre ne l'eſt jamais.

4°. Il ne ſuffit pas de dire qu'on n'a point intention d'offenſer & de nuire ; quelle que ſoit l'intention, la nature même des choſes qu'on ſe permet de proférer, eſt toujours l'origine de pluſieurs maux. Un Religieux facile à s'échapper en paroles inconſidérées, doit être plus retenu, & poſer une garde ſur ſes levres : celui qui a éprouvé

les effets du vin, & qui s'enivre une ſeconde fois, n'eſt pas exempt de fautes ; il devoit & pouvoit en prévoir les ſuites.

5°. Un Religieux qui ſent quelque indiſpoſition contre l'un de ſes Freres, doit s'interdire de parler de lui, & de ce qui le regarde, à moins qu'il n'ait prévu ce qu'il doit en dire, & qu'il ne s'y ſoit préparé par la priere. La bouche ne parle que trop ſouvent de l'abondance du cœur ; & ſi la ſource eſt gâtée, ce qui en ſort eſt toujours mauvais.

6°. S'il lui arrive de tomber en faute, il doit tout de ſuite la déférer lui-même au Supérieur, où à ſon Confeſſeur ; il ne ſe livrera pas au ſommeil que préalablement il ne s'en ſoit purgé par la Confeſſion ; cette pratique eſt très-ſalutaire à ceux qui pechent par la langue.

7°. Il craindra, comme un poiſon, la converſation de ceux avec leſquels il a coutume de tomber

dans ces fautes; il ne parlera qu'avec une grande circonſpection, & après y avoir réfléchi, de ce qui concerne les affaires des autres, & ſur-tout le gouvernement intérieur, quand même ce qu'il auroit à dire lui paroîtroit indifférent, & qu'il ne verroit aucun mal à s'en expliquer.

8°. S'il manque en ce point, le Supérieur l'en reprendra ſérieuſement; aucun vice ne s'accroît plus promptement que celui-ci, quand on uſe d'indulgence, quand la correction ne ſuit pas de près la faute du coupable. Si la détraction, le murmure, *&c.* attaquent le Supérieur, on ſe comportera alors, comme on l'a dit dans le quatorzieme Chapitre.

9°. A moins que la faute commiſe ne ſoit publique, & qu'en la diſſimulant, le ſcandale n'en ſoit plus grand, le Supérieur ne doit point en faire le ſujet d'une réprimande publique; il peut ſeulement s'exprimer en général ſur la trop grande

liberté de parler, sur les médisances, murmures, *&c.* Il fera connoître au coupable que, s'il ne le reprend pas nommément en présence de tous ses Freres, c'est pour éviter le scandale que sa faute occasionneroit, si l'on savoit qu'il s'agit de lui; qu'il doit par-là comprendre la grièveté de sa faute : on le contraindra pourtant à s'humilier en présence de ceux devant qui il a parlé trop librement, à se rétracter, à confesser sa faute, & à demander pardon du scandale.

10°. C'est un grand crime que de rapporter à un autre ce qui choque la charité. Saint Basile se demande quelle doit être la punition de celui qui médit de son Frere, ou de celui qui écoute la médisance & la souffre? il répond en ses petites Regles, *quest.* 26, *chap.* 27, « qu'il faut les » séparer de la société des autres, » puisque David a dit : *Je persécu-* » *tois celui qui médit en secret de son* » *prochain;* mais s'il médit aussi de

» ſon Supérieur, le jugement de ce
» péché, continue ce Saint Pere,
» eſt porté par la colere que Dieu
» a fait éclater contre Marie, lorſ-
» qu'elle médit de Moïſe ſon Frere;
» ſon péché fut ſi grand, que Dieu
» ne voulut pas le laiſſer ſans châti-
» ment, quoique Moïſe priât pour
» elle ».

11°. Le coupable doit rechercher exactement les cauſes de ce vice. Les uns parlent mal de leurs Freres, par quelque averſion contre eux; ils les jugent, les approuvent, les blâment, & décident ſur tout, comme s'ils étoient les ſeuls ſages de la terre; les autres reprennent les actions de leurs Freres par jalouſie. La malignité de quelques-uns ne s'occupe qu'à cenſurer la conduite du Supérieur, parce qu'il paroît leur préférer celui-ci ou celui-là; ce qui eſt en eux l'effet de la jalouſie ou de l'orgueil. Quand on aura découvert la cauſe de ce vice, on y appliquera alors le remede convenable.

12°.

12°. Un Religieux réfléchira combien il eſt triſte, en rempliſſant les autres devoirs de la vie Religieuſe, de s'expoſer ſi ſouvent à en perdre tout le fruit, parce qu'on ſe livre à la légéreté de la langue.

13°. Chaque fois qu'il tombera dans une de ces fautes, il s'impoſera une ſatisfaction, & il aura recours à la priere, aux larmes.

14°. Il conſidérera combien ce défaut le rend odieux à ceux qui demeurent avec lui, & même à ceux avec leſquels il s'explique plus librement ; à combien plus forte raiſon eſt-il un objet d'horreur aux yeux de Dieu, qui, ſelon l'Apôtre, *déteſte ceux qui parlent mal de leurs Freres :* il eſt rare de ne commettre que des fautes légeres par la langue, elles ſont preſque toujours mortelles.

La profeſſion que l'on fait de ſervir Dieu dans les Monaſteres, doit exclure toutes ſortes de diſputes. Saint Benoît en fait un article

dans ſa Regle, en marquant les inſtrumens des bonnes œuvres. Saint Jean Climaque, en ſon *Echelle*, *degré quatrieme*, *paragraphe cinquieme*, dans les relations qu'il fait des vertus éminentes des Religieux d'un grand Monaſtere, près d'Alexandrie, les loue particuliérement de l'eſprit de paix qu'on admiroit entr'eux. « Si quelqu'un d'entr'eux » avoit commencé à diſputer contre » un autre, un Frere qui venoit à » paſſer, ſe proſternoit en terre, » & par cette humiliation extérieu- » re, adouciſſoit leur eſprit, & » diſſipoit les premiers mouvemens » de leur colere; s'il s'appercevoit » qu'il leur étoit reſté dans le cœur » quelque reſſentiment de leurs » conteſtations, il en avertiſſoit » celui qui gouvernoit la Maiſon » après l'Abbé, & qui les diſpoſoit » à ſe réconcilier avant le coucher » du ſoleil; s'il ne pouvoit fléchir » la dureté de leur cœur, ou il leur » défendoit de rien manger avant

» leur réconciliation, ou on les
» chassoit du Monastere.

» Ce ne sont pas les fideles, dit
» Saint Antioque, *Hom. 56*, ni
» ceux qui se sont entiérement
» consacrés à la piété, mais les
» hommes séparés de Dieu, qui
» contestent par des paroles & fo-
» mentent des querelles ».

La détraction est un si grand crime, que Dieu punit rigoureusement, non-seulement ceux qui la commettent, mais aussi ceux qui la dissimulent, en ne résistant point aux médisans & aux détracteurs.
« Notre ennemi, dit Saint Ephrem,
» *de linguæ malo*, se sert de diver-
» ses occasions, comme d'autant
» de différens piéges pour assaillir
» notre misérable nature; les uns
» sont sous sa domination, comme
» étant eux-mêmes accablés de
» dettes, & les autres sont entraînés
» comme étant les garants & les
» cautions des autres. La nature &
» l'expérience nous enseignent que

» tous les jours plusieurs périssent
» au nom & à l'occasion de leurs
» semblables ; ceux qui ne doivent
» rien à personne, n'étant pas moins
» abymés dans le malheur, que
» ceux qui sont noyés de dettes ;
» c'est par cet exemple que l'on
» découvre les dettes des justes &
» des pécheurs. Il arrive quelque-
» fois qu'un juste est innocent, à
» ne considérer que ses actions per-
» sonnelles, & qu'il se trouve
» coupable, si l'on en juge par la
» part qu'il a au péché des autres.
» En effet, si quelqu'un se moque
» de la vérité en sa présence, ou
» médit d'un homme juste, sans
» qu'il ouvre la bouche pour s'op-
» poser à cette détraction, son
» silence est un crime dont il se
» charge, puisqu'en écoutant ce
» détracteur, & ne le reprenant
» point, il semble approuver ses
» médisances comme des vérités.
» Un médisant débite quelques in-
» famies, vous lui prêtez l'oreille ;

» il emploie la parole pour donner
» la mort à votre ame, & votre
» oreille s'ouvre pour la recevoir ;
» vous mêlez ainſi dans votre cœur
» le levain du menſonge, qui a
» tant d'aigreur & tant d'amer-
» tume.

» Dans le Jugement univerſel,
» dit Saint Nil, *Lib. 3, Epiſt. 133*,
» on vous fera rendre compte,
» non-ſeulement d'avoir prononcé
» des paroles inutiles, mais auſſi
» de les avoir entendues. Les divins
» Oracles nous défendent, en ter-
» mes exprès, d'en écouter de cette
» nature ; ne croyez donc pas légé-
» rement les médiſans, & ſans avoir
» approfondi ce qu'ils diſent.

» Tous ceux, dit Saint Bernard,
» qui veulent introduire, dans ce
» camp du Seigneur, ſes ennemis,
» ne ſont que des traîtres ; tels ſont
» les détracteurs, hommes abomi-
» nables aux yeux de Dieu, qui
» jettent la pomme de diſcorde,
» fomentent les ſcandales parmi les

» Freres. La demeure du Seigneur » eſt dans un lieu de paix, & celle » du Démon eſt dans le lieu d'hor- » reur & de trouble ; graces au » Seigneur, je n'en trouve point » ici beaucoup, mais cependant » j'en rencontre quelquefois plu- » ſieurs qui ont des liaiſons avec les » ennemis, qui font un pacte avec » la mort, c'eſt-à-dire, qui font » les derniers efforts pour affoiblir » la diſcipline, amener le relâche- » ment, troubler la paix, détruire » la charité ».

Au ſujet de la détraction, voici un avis de Saint Baſile, qui terminera cet article. Après s'être interrogé ſur la nature de la détraction, il répond ainſi, en ſes *petites Regles*, *queſt.* 25 : « Je crois qu'il y » a deux occaſions dans leſquelles » il eſt permis de dire du mal de » quelqu'un ; la premiere eſt, quand » on eſt obligé de conférer avec » des perſonnes prudentes, & de » délibérer avec elles, de la ma-

» niere dont on corrigera ceux qui » ont commis quelque faute ; la » seconde, lorsqu'il s'agit de pour- » voir à la sûreté de ceux qui » ne connoissant point la malice » d'un méchant homme, pour- » roient le fréquenter, comme s'il » étoit un homme de bien. L'Apô- » tre nous a défendu d'avoir aucun » commerce avec ces sortes de » personnes, de peur de tendre des » piéges à notre ame ; c'est ce qu'il » a pratiqué lui-même, quand il » écrit à Timothée » : *Alexandre, ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de maux, le Seigneur lui rendra selon ses œuvres ; gardez-vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la Doctrine que j'enseigne.*

« Celui qui, hors le cas de cette » nécessité, dit quelque chose d'un » autre, ou pour l'accuser, ou pour » le blâmer, est un médisant, quand » même ce qu'il en diroit seroit » vrai ».

CHAPITRE XVII.

Scrupules. Mélancolie.

CE Chapitre des ſcrupules, dans l'Auteur, ne forme qu'une page d'impreſſion ; il a ſuppoſé qu'on trouveroit cette matiere traitée en beaucoup de Livres. En effet, on peut voir là-deſſus, le *Traité des Scrupules*, par M. Dugué, & la *Lettre de Placide à Maclovie*, par un Bénédictin : voici un abrégé de ce qu'on peut dire de plus intéreſſant ſur ce ſujet.

Ces deux maladies ſpirituelles ſont très-dangereuſes dans la pratique de la piété, & elles font quelquefois perdre le fruit de toutes les vertus ; point d'état dans la vie aſcétique qui mérite plus d'attention & de pitié que celui-ci ; & de toutes les maladies de l'ame, celles-ci ſont les plus pénibles à traiter, les plus difficiles à guérir. Nous

donnerons un précis de ce que de pieux Auteurs ont dit ſur ce ſujet ; le Supérieur pourra y puiſer des regles lumineuſes de conduite pour agir utilement à l'égard des perſonnes mélancoliques ou ſcrupuleuſes.

SCRUPULES.

Inſtruction pour ceux qui par foibleſſe ont trop de Scrupules.

Pour comprendre quelle eſt la foibleſſe de ceux qui ont trop de ſcrupules, il eſt important d'en connoître l'eſprit ; ce ſont des gens qui ne ſont preſque jamais contens d'eux-mêmes, qui s'abandonnent aux égaremens de leurs penſées, dont le flux & le reflux eſt perpétuel, qui s'inquiétent de tout, s'ombragent de tout, ſe chagrinent de tout, & ont peur où il n'y a pas lieu d'appréhender ; fréquentent-ils ſouvent les Sacremens ? ils craignent de faire des ſacrileges ; s'en éloignent-ils ? ils ſe reprochent leur tiédeur. Leur commerce & leur

ſolitude, leurs converſations & leur retraite, leur repos & leurs jeûnes, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils n'ont pas fait, leur donnent également de la peine; ce ſont des gens toujours à charge aux autres, inſupportables à eux-mêmes, embarraſſans pour un Confeſſeur, qu'ils étourdiſſent de mille pécadilles, & s'embarraſſant encore davantage par leurs doutes & leurs ſoupçons; réitérant des Confeſſions, quoique bien faites; s'accuſant de l'infraction de certains conſeils qui ne les regardent pas, ſe confeſſant de certaines fautes vénielles, & dont ils examinent avec une inquiete rigueur, les moindres circonſtances; au reſte, foibles, irréſolus, timides, abattus, changeant ſouvent d'avis, ſans ſavoir au fond quel eſt le meilleur qu'ils doivent ſuivre.

Etrange état, que Saint Cyprien appelle un cruel tourment, une douleur inſupportable, un ver dé-

vorant qui leur ronge le cœur, une fievre interne qui les consume, une langueur qui les abat, un feu qui les desseche, une nuit obscure que forment autour d'eux l'inquiétude, l'irrésolution, la confusion & le combat de leurs idées.

On peut dire qu'ils ont un bon fonds d'ame, à la différence des Pharisiens qui appréhendoient d'avaler des moucherons, & qui engloutissoient sans peine des chameaux; qui, corrompus au-dedans, ne se soucioient que du dehors, & qui par une détestable ostentation, ne paroissoient attachés aux petits devoirs, qu'afin qu'on les crût incapables d'enfreindre les plus grands: mais on peut dire aussi qu'il y a beaucoup d'illusion & de foiblesse. Saint Basile les compare à ces bois tendres, dans lesquels les vers se mettent plutôt que dans ceux dont les écorces sont plus dures, & les pores moins ouverts. Saint Ambroise les assimile à ces enfans qui,

chancelant & ayant leurs pas mal assurés, appréhendent à tout moment de tomber dans les terreins les plus unis, les moins raboteux. Saint Augustin dit qu'ils ressemblent à Jacob tremblant, indécis, inquiet pour la nourriture de sa famille, & qui ne sachant s'il devoit confier Benjamin à ses freres, pour le mener en Egypte, s'écria, dans l'appréhension qu'il avoit de le perdre : *Il ne reviendra jamais, vous voulez me rendre misérable sur la fin de mes jours, & m'accabler d'une douleur qui m'entraîne dans le tombeau.*

Si ces bois, dont parle Saint Basile, avoient plus de dureté, on n'y trouveroit pas ces vers qui les percent; mais étant plus poreux & plus tendres que les autres, ils y sont aussi plus exposés; figure naturelle de ces ames qui, ayant la conscience délicate, & l'esprit ouvert à mille différentes pensées, donnent lieu à ces soupçons & à

ces ſcrupules qui les tourmentent.

Ces enfans ne voudroient pas tomber, mais quelquefois leur trop grande appréhenſion fait qu'ils chancellent & qu'ils tombent. Ces bonnes ames ne voudroient pas pécher, mais quelquefois leur trop grand ſcrupule les rend criminelles ; elles ſeroient déſolées d'offenſer Dieu mortellement, cependant elles s'inquietent, elles ſont rongées de ſcrupules, elles ont la conſcience bourrelée, comme ſi elles alloient deſcendre dans l'Enfer.

D'où viennent ces perplexités, ces embarras, ces ſcrupules exceſſifs ? de deux cauſes bien différentes, diſent les Maîtres de la vie ſpirituelle, du Démon & de Dieu : du Démon, qui les excite & les entretient ; de Dieu, qui les permet : du Démon, qui profite de la foibleſſe de ces ames pour les faire trébucher ; de Dieu, qui ménage la délicateſſe de leur conſcience, pour les ſanctifier : du Démon, qui

leur dérange l'eſprit, pour les perdre; de Dieu, qui les laiſſe dans une continuelle méfiance d'eux-mêmes, afin de les humilier.

A bien conſidérer les ruſes & les amorces du Démon, il ſera aiſé de remarquer, avec Saint Grégoire Pape, qu'il en veut moins aux corps des hommes qu'à leurs ames; raiſon pour laquelle Dieu lui permit de frapper Job de telle plaie qu'il voudroit, pourvu qu'il ne touchât pas à ſon ame. Ainſi, comme ceux qui marchent dans les ſentiers de la vertu ſont les principaux objets de ſes tentations, & comme d'ailleurs il déſeſpere de pouvoir les engager ouvertement dans le péché, il ſe ſert de la délicateſſe de leur conſcience pour exagérer à leurs yeux certaines petites imperfections, qu'il leur fait voir comme des crimes énormes: il leur repréſente les choſes les plus permiſes, comme des pratiques défendues, & tâche enfin de les réduire dans cette triſte néceſſité

de ne rien faire, ou de ne faire que du mal.

Les ames pieuſes connoîtront, par ce qui ſuit, en quelles diſpoſitions elles ſont, quelles meſures elles doivent prendre, pour ne pas donner dans ces piéges. La joie & l'abattement deméſurés ſont les deux voies du Démon ; par cette joie déréglée il aveugle certains pécheurs, & les tranſporte tellement hors d'eux-mêmes, que ne ſachant preſque ce qu'ils font, ils ſe glorifient de leurs plus grands crimes, & ſe réjouiſſent de ce qui doit les affliger : *Lætantur cum malefecerint, & exultant in rebus peſſimis.* Par cet abattement déſordonné, il déregle les eſprits, trouble le calme des ames par de perpétuelles frayeurs. Par une longue expérience qu'il en a faite, le Démon ſait que rien n'eſt plus propre que cette triſteſſe pour avancer la mort d'une ame, pour la décourager, lui faire quitter ou interrompre la pratique des vertus.

Caſſien obſerve que c'eſt en effet ce qui rend un eſprit taciturne, rêveur, indécis, incapable preſque d'aucun exercice ſpirituel; s'il prie, c'eſt avec diſtraction. Ai-je bien prié? comme je n'obtiens pas ce que je demande, n'ai-je pas offenſé Dieu, en le priant? s'il lit quelques Livres ſpirituels, c'eſt ſans en tirer de profit; s'il converſe avec ſes Freres, c'eſt ſans douceur, ſans urbanité. Il montre aſſez par ſon humeur ſombre & ſauvage qu'il n'eſt pas content. Ces ſcrupules qui lui viennent de toutes parts, & que le Démon ſeme pendant la nuit, comme de l'ivraie, pour confondre le bon grain, le laiſſe ſans conſolation dans ſes prieres, ſans remede dans ſes lectures, ſans aménité dans ſes converſations, ſans goût dans ſes exercices: aſſailli qu'il eſt de tous côtés, il ne marche qu'en tremblotant; & comme tout ce qui ſe fait avec peine ne dure pas long-tems, ſes

ſcrupules lui font bientôt abandonner ce que ſa dévotion lui avoit inſpiré ; delà ces Communions rares, de peur d'en faire de ſacrileges; cette interruption des devoirs de ſon état, pour s'attacher à des œuvres de ſurérogation ; cet oubli de certaines obligations eſſentielles qu'on regarde comme légeres, parce qu'elles ſont ordinaires & communes, pendant qu'on s'inquiete de bagatelles qu'on regarde comme néceſſaires ; delà cet engourdiſſement, cette tiédeur dans l'accompliſſement des préceptes, cette inquiete application d'eſprit ſur de purs conſeils ; enfin cette fatale ſuſpenſion de l'ame, où livrée en proie à des remords, elle s'arrête, lorſqu'elle devroit avancer, & peche même là où, ſans ſes ſcrupules, il n'y auroit point de péché. Qui le penſeroit de la ſorte ? rien néanmoins de plus vrai ; le Démon ne trouble cette ame que dans ce deſſein. Vous croyez

que dans cette converſation, où vous dites quelques paroles enjouées, vous offenſez Dieu ; eh bien ! en les diſant vous l'offenſez. Vous vous perſuadez qu'il y a du mal dans ce commerce & dans cette amitié ; eh bien ! quoiqu'il n'y en ait point, vous péchez, en vous y engageant ; pourquoi ? parce qu'il n'eſt jamais permis, diſent les Peres du Concile de Latran, d'agir contre le jugement intérieur de ſa propre conſcience. *Non licet operari ex conſcientiâ vel errante vel dubiâ ;* mais c'eſt un jugement erroné ? n'importe c'eſt votre jugement. Mais ce ne ſont que des doutes ? n'importe, dès que vous les croyez raiſonnables, & que vous faites le contraire, vous péchez.

Ces ſcrupules viennent encore d'un autre principe ; obſervez que Dieu permet que les Elus en ſoient affligés : pour quelles raiſons ? Ecoutez, premierement pour les

punir du peu de ſcrupules qu'ils ont eus autrefois, quand ils étoient dans le déſordre. Vous avez marché autrefois dans une voie trop large, vous vous la ferez maintenant trop étroite. Vous avez autrefois vécu ſans ſcrupule & ſans crainte, Dieu permettra déſormais que vous ſoyez rongés de ſcrupules, & déchirés par les remords d'une conſcience alarmée ; c'eſt la raiſon de Richard de S. Victor. Secondement, pour rendre utiles les viſites qu'il rend à une ame : l'eſprit de Dieu, nonobſtant ſon unité & ſa ſimplicité, eſt cependant le principe de différentes graces; il ſe répand dans cette ame : tantôt comme Eſprit de ſageſſe, tantôt comme Eſprit de force, tantôt comme Eſprit de crainte; il la conduit, il l'anime, il l'intimide; 1°. il la conduit, afin qu'elle ne s'égare pas ; 2°. il l'anime, afin qu'elle ne ſe relâche pas ; 3°. il l'intimide, afin qu'elle ne s'enfle

pas; il la rend ingénieuſe, active, vigilante, & ſa crainte lui procure tous ces avantages; c'eſt une autre raiſon qu'en apporte le même Pere. Troiſiemement, Dieu en uſe de la ſorte à l'égard de cette ame, afin de l'humilier : il veut, dit Saint Chryſoſtôme, que ces ſcrupules la tiennent comme en balance, & que les frayeurs d'un mal qu'elle n'a pas commis, l'empêchent de ſe prévaloir de la grandeur des graces qu'elle a reçues. Si lorſqu'elle avance dans le chemin de la vertu, il n'y avoit point de pierre qui l'arrêtât, elle ſe croiroit trop forte, dit Saint Grégoire Pape, elle oublieroit aiſément ſes propres foibleſſes; mais quand une pierre, quoique petite, la bleſſe, elle ſent bientôt le mal qu'elle lui fait, & de combien d'heures elle le retarde. Quand l'aiguillon des ſcrupules la pique, & qu'elle s'imagine tomber, quoiqu'elle ſoit encore debout, c'eſt alors qu'elle reconnoît ſon

impuiſſance, & qu'elle eſt plus que jamais convaincue de la dépendance dans laquelle elle doit vivre ; c'eſt alors qu'elle avoue que, ſans le ſecours actuel de la miſéricorde de Dieu, elle ne peut rien, qu'elle a beſoin de ce bâton qui la ſoutienne dans ſon voyage, pour paſſer, comme Jacob, le Jourdain de cette vie : elle s'éleveroit trop dans ſa proſpérité, en prenant les biens qui ſont en elle, comme s'ils venoient d'elle : elle s'éloigneroit par ingratitude, de celui qui les lui auroit donnés ; il faut par ce moyen que les doutes, les perplexités, les ſoupçons, les frayeurs, les tentations la troublent, l'ébranlent, & la faſſent deſcendre dans ſon néant.

Auſſi ce ſavant Pape remarque judicieuſement que Dieu, pour nous tenir dans cet état d'humiliation & de dépendance où il veut que nous ſoyons, ſe ſert de deux grands moyens, dont l'un eſt ex-

térieur, & l'autre intérieur; dont l'un nous attaque au-dehors, & l'autre nous renverſe au-dedans. Dieu nous châtie quelquefois par les fléaux qu'il nous envoie, & quelquefois par les inquiétudes auxquelles il nous abandonne.

Sommes-nous battus par ces fléaux? ce ſont de ſalutaires leçons qu'il nous dicte, afin que les douceurs chimériques d'un monde trompeur que nous aimerions trop, ne nous amorcent pas, ne nous ſéduiſent pas: ſommes-nous alarmés par ces ſcrupules, bourrelés par ces remords? ce ſont des aiguillons dont il permet que nous ſoyons piqués, afin que la vanité que nous pourrions tirer de nos vertus, ne nous corrompe pas. Les plaiſirs de cette vie prendroient de trop fortes racines dans nos cœurs, ſi les afflictions & les diſgraces ne nous en faiſoient pas ſentir l'amertume: d'ailleurs nous nous flatterions trop de nos vertus, ſi les vices dont nous

ſommes tentés, & les ſcrupules qui naiſſent, ne ſervoient pas à nous humilier. Les fléaux de Dieu nous font voir le monde ſous ſes véritables nuances, miſérable, pervers, inconſtant, paîtri de malices, *in maligno poſitus*, & digne du plus ſouverain mépris. Les tentations des vices & nos ſcrupules, nous montrent tels que nous ſommes, foibles, aveugles, incapables de nous ſoutenir & de nous procurer aucun repos; l'un de ces moyens arrête la fougue de nos paſſions pour ne rien deſirer au-dehors: l'autre humilie notre amour-propre, pour ne nous pas enfler au-dedans. *In hac ergo vitâ dum ſumus, & flagellis atteri & aliquando tentari vitiis neceſſe eſt.* Vous vous plaignez ſouvent du pitoyable état où vous êtes réduits, mais admirez la bonté de Dieu & l'œconomie de ſa ſageſſe; il faut que vous ſoyez ſacrifiés aux perſécutions & aux ſcrupules; tel eſt l'apanage de la vie

humaine, il viendra un jour où il n'y aura plus ni disgraces, ni troubles, ni remords, ni orages, ni tempêtes, ni renversement de fortune, ni agitations de conscience; jusqu'à ce jour toutes ces terribles épreuves vous sont nécessaires, & *flagellis atteri & tentari vitiis necesse est* : nécessaires, pour faire servir à votre triomphe ce que le Démon a employé pour votre défaite : nécessaires, pour donner à Dieu sujet de vous récompenser de vos combats; *non coronabitur, nisi qui legitimè certaverit.* Nécessaires, pour vous faire rentrer dans votre sphere, pour vous apprendre quel progrès vous aurez faits dans la vertu; ces progrès dépendent du bon usage que vous ferez de vos scrupules : vous en demanderez peut-être les moyens, les voici.

Le premier moyen de se guérir de ces scrupules, & de se débarrasser de cette cruelle perplexité dans laquelle vivent tant de bonnes ames, nous

nous eſt marqué par ſaint Chryſoſtôme dans ſon *Homélie 18* au peuple d'Antioche ; c'eſt de faire bonnement ce que l'on doit faire, de marcher avec une vraie ſimplicité dans la voie de Dieu, de le craindre d'une crainte filiale, de le prier avec onction, & de ſe repoſer ſur lui de tout le reſte. On s'efforcera, avec le ſecours de la grace, de s'acquitter de toutes ſes obligations, on aura en horreur les moindres péchés. On en fuira toutes les occaſions. On découvrira à ſon Confeſſeur les fautes qu'on aura commiſes, on examinera là-deſſus ſa conſcience, avec toute exactitude poſſible, on ſe recommandera à Dieu dans ſon affliction. Quand on ſe ſera acquitté de toutes ces choſes, on attendra patiemment le ſecours de Dieu, on ſe jettera entre ſes bras, afin qu'il diſpoſe de nous comme il lui plaira. Excellent moyen pour avoir le repos que l'on cherche, & dont

David nous a tracé un ſi beau modele. *Je me ſuis affligé*, diſoit-il, *la peine m'a long-tems exercé. La voix de mes ennemis, & la perſécution des méchans m'ont troublé, la crainte m'a trouvé ſaiſi, je me vis tellement environné de tant de ténébres, que je ne ſavois de quel côté me tourner. Toute ma conſolation n'a été que dans mon eſpérance, dans ces différentes agitations que ſouffroit mon ame, comme un vaiſſeau battu de l'orage. J'attendois celui qui m'a délivré de l'accablement & de la tempête. Expectabam eum qui ſalvum me fecit à puſillanimitate ſpiritus & tempeſtate.* Peſons ces paroles : *Expectabam.* J'attendois. Il n'avoit garde de murmurer contre Dieu, ni de lui demander ſur le ton d'impatience, pourquoi il le laiſſoit ſouffrir ſi long-tems. Il n'avoit garde de ſe plaindre de la conduite qu'il tenoit à ſon égard, & de ce triſte état où il ſe voyoit en proie à ſa propre

douleur. *Expectabam.* J'attendois. Mais qu'attendoit-il ? De froides consolations que donne le monde, & qui irritent plutôt le mal qu'elles ne le guérissent ? Non. Il attendoit le Dieu même de toute consolation, *totius consolationis qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ*, qui seul pouvoit le tirer de cette foiblesse d'esprit, de ce découragement, de cet orage dont il étoit le triste jouet. *Expectabam eum, qui salvum me fecit à pusillanimitate spiritus & tempestate.* On perd bien vîte courage à la vue d'une tempête. Tel qui s'animeroit à l'aspect de son ennemi pour lui faire mordre la poussiere, ou lui vendre cherement sa vie, se laisse abattre & succombe sous le courroux d'une mer orageuse. Luttera-t-il contre les flots ? Quelle vengeance tirera-t-il de la mer & des vents ? Hélas ! il est à la merci de ce cruel élément ; il n'attend que du Ciel le

tems favorable où cette fureur ſe calmera.

David prit cette réſolution, tint cette conduite. *Expectabam*, dit-il, j'attendois le Seigneur avec une humble confiance. Il le pria de venir à ſon ſecours, & ce moyen lui réuſſit. Il nous réuſſira de même, ſi dans ces tems d'ennuis qui nous bouleverſent, comme un vaiſſeau agité des vents, nous attendons celui qui peut ſeul nous ſauver du naufrage. Ces ſcrupules, ces remords s'appaiſeront. Un jour ſerein d'une ame tranquille ſuccédera à ces ſaiſons nébuleuſes & obſcures : ces fantômes qui nous épouvantoient, s'évanouiront : ces fiers Aquilons qui nous menaçoient d'une prompte ſubmerſion, s'abaiſſeront, & cette mer d'amertume, où nous penſions devoir périr, ſe calmera. Diſons mieux avec ſaint Jean Chryſoſtôme, de deux choſes l'une : Ou Dieu ſe répandra au-dedans de nous, comme un fleuve

de paix, dans lequel tous nos ſcrupules, comme de petites étincelles de feu, iront s'éteindre ; ou ſi, par un jugement ſecret de la miſéricorde, il permet que nous tombions dans cette mer de douleur, nous en ſortirons, comme Jonas, pleins de conſolation & de joie.

J'attendois, dit David. *Expectabam*, mais mon attente n'a pas été fruſtrée : le Seigneur m'a accordé la grace que je lui demandois. Cet orage qui m'avoit affligé, ne m'a pas abattu. Ces vents qui ont ſoufflé contre moi, ne m'ont point fait périr. Il m'a guéri de ma puſillanimité, de mon découragement, il m'a garanti du naufrage. *Salvum me fecit à puſillanimitate ſpiritûs & tempeſtate.*

Voilà le véritable & infaillible ſecret de nous délivrer de ces inquiétudes importunes où nous ſommes. Imitons ceux qui, au fort de la tempête, baiſſent les cordages & les voiles, & ſe contentent de

jetter l'ancre pour arrêter leur vaiſſeau. Notre ancre eſt Dieu. Jettons-nous entre ſes bras, expoſons lui humblement notre miſere, abandonnons le reſte à ſon adorable Providence. C'eſt lui qui commande aux vents & à la mer, il appaiſera les flots dès qu'il le jugera à propos pour notre ſalut. Nous reſſentirons par ces ſecouſſes violentes la grandeur de notre foibleſſe, mais par cette réſignation qui nous attachera à ſa ſainte volonté, nous éprouverons la grandeur de ſa toute-puiſſance. Nous attendrons, comme David; mais nous dirons avec lui qu'il nous a tirés de notre abattement, & qu'il nous a mis à l'abri de la tempête: *A puſillanimitate ſpiritus & tempeſtate.*

A ce premier moyen, ajoutons-en un ſecond que ſaint Bonaventure nous propoſe: c'eſt de combattre ces ſcrupules autant que nous pourrons, ſans nous y arrê-

ter, de ne jamais confondre une tentation involontaire avec un consentement volontaire. Soyons assez scrupuleux pour ne nous pas flatter dans une occasion, où probablement nous aurons offensé Dieu ; mais ne le soyons pas dans celle où, selon toutes les apparences, nous aurons résisté à la suggestion de Satan. Défaisons-nous peu-à-peu de cette humeur noire & atrabilaire, qui, comme dit le Sage, n'est propre *qu'à abattre l'esprit*, sans lui donner aucun secours. Convainquons-nous par nous-même de la vérité de ce grand oracle : que Dieu aime ceux qui le servent avec joie. *Hilarem datorem diligit Deus.* Qu'il n'y a rien de meilleur que de se réjouir & de faire pendant sa vie le bien qu'on est obligé de faire. *Cognovi quod non esset melius nisi lætari & facere bona in vitâ suâ. Eccles. 3.* Se réjouir sans faire le bien que l'on doit faire, c'est une joie cri-

minelle : faire le bien qu'on doit faire ſans ſe réjouir, c'eſt un exercice chagrinant. La vertu fait naître la joie, & la joie ſoutient la vertu. *Cognovi.* Je l'ai reconnu. Faiſons-en auſſi l'agréable expérience par nous-mêmes. Il n'y a rien de meilleur que de ſe réjouir & de faire le bien qu'on eſt obligé de faire. *Cognovi quod non eſſet melius, niſi lætari & facere bona in vitâ ſuâ.*

Mais, diront quelques-uns, nous tâchons de faire tout le bien que nous pouvons, nous n'en ſommes pas plus en repos. Sommes-nous en état de grace ? n'y ſommes-nous pas ? *Quis ſcit an ſit dignus amore, an odio ?* N'avons-nous pas oublié quelque choſe en notre Confeſſion ? avons-nous tout dit ? avons-nous conſenti au péché ? avons-nous refuſé notre conſentement ? *De propitiato peccato noli eſſe ſine metu.* Nos péchés ſont-ils pardonnés ? Voilà ce qui nous embarraſſe.

Secouez ces ſcrupules, autant qu'il vous ſera poſſible, acquittez-vous de vos devoirs. Mettez votre eſprit en repos. Ces ſcrupules ſont des oiſeaux incommodes qui viennent ſe jetter ſur votre ſacrifice. Eloignez-les, écartez-les de tout votre pouvoir. Abraham avoit immolé, par l'ordre de Dieu, les animaux qu'il lui avoit marqués, des oiſeaux venoient fondre de tems en tems ſur ces victimes, & quelque ſoin qu'il prît de les chaſſer, ils revenoient toujours. Ennuyé de cette fatigante occupation, il s'endormit; mais le ſommeil qui donne du repos aux autres, ne lui en donna point. Il ſe trouva comme enveloppé dans un tourbillon de ténebres, & ſaiſi d'une ſainte frayeur. *Votre poſtérité*, lui dit Dieu, *ſera réduite en ſervitude, & les impitoyables maîtres qu'elle ſervira la tourmenteront pendant quatre cens ans.*

Juſques-là vous reconnoiſſez le

triſte état de ces ames ſcrupuleuſes, qui, inquiétées pendant le jour, troublées pendant la nuit, ſe trouvent ſans conſolation & ſans repos. Elles ont offert à Dieu la concupiſcence de la chair, la concupiſcence des yeux & l'orgueil de la vie, figurées par ces trois différens animaux qu'Abraham lui ſacrifia, mais des oiſeaux incommodes, des penſées importunes viennent à toute heure fondre ſur ces victimes. Ne perdez pas courage. Eloignez-les de vous. Soyez ſur vos gardes, pour les expulſer. Quand Dieu le jugera à propos, il vous dira, comme à Abraham, que vos bonnes œuvres traverſées par tant de ſcrupules, feront toutes vos richeſſes, & que vous jouirez d'une paix profonde.

Enfin le dernier moyen eſt, dit ſaint Auguſtin, de choiſir un bon Directeur, à la conduite duquel vous vous ſoumettiez. Ce ſera lui *qui veillera ſur vous, comme de-*

vant rendre compte à Dieu de votre ame. Ce ſera lui qui, en connoiſſant le véritable état, y apportera les remedes néceſſaires : ce ſera lui qui viendra au ſecours de votre foibleſſe, qui vous ſoulagera dans vos doutes, qui vous raſſurera dans vos craintes, qui vous rendra la paix que vous cherchez, qui vous indiquera le chemin du Ciel. *Dieu*, dit David, *montra ſes voies à Moïſe, lui fit connoître ſes volontés, & par l'organe de Moïſe les Juifs ſurent ce que Dieu ſouhaitoit d'eux. Notas fecit vias ſuas Moïſi, filiis Iſraël voluntates ſuas.* Dieu ne vous parlera pas pour guérir vos ſcrupules, mais il parlera à ce Directeur, l'inſtruira de ſes volontés, vous les fera connoître par lui. En faiſant ce que vous voudriez faire, vous auriez tout à craindre, mais, en ſuivant l'avis d'un ſage & prudent Directeur, vous avez tout ſujet de vous tranquilliſer. Je parle d'un Directeur

qui n'excuſe, ne flatte, & ne pardonne rien de mauvais; qui compatiſſe à votre foibleſſe, ſans augmenter vos ſcrupules par les ſiens; car on n'en voit que trop qui rendent le fardeau de la loi plus peſant qu'il n'eſt, qui à force de rétrecir la voie qui conduit au ciel en bouchent les avenues; qui, plus ſcrupuleux que leurs pénitens, conduiſent, tout aveugles qu'ils ſont, d'autres aveugles; qui embarraſſent de leurs chagrins une conſcience déja embarraſſée des ſiens propres; qui, par leurs indiſcretes réflexions ou leurs faux principes, troublent la ſérénité d'une ame, au lieu de la rappeller; qui l'éloignent mal-à-propos des Sacremens; qui lui ôtent le pain de vie, & la laiſſent ſans onction, ſans force, ſans conſolation.

Il n'eſt pas néceſſaire de deſcendre dans un plus long détail: fuyez de tels Directeurs. N'étant pas bons à eux-mêmes, ils ne ſauroient être

bons aux autres ; au lieu de s'appliquer ce proverbe, *Médecin, guérissez-vous vous-mêmes*, ils négligent leurs besoins personnels ; ils s'ingerent dans le plus difficile de tous les ministeres, & enveniment les plaies qu'ils devoient guérir.

Choisissez un Directeur qui ne flatte pas vos maux, mais qui aussi ne les aigrisse pas, qui ne vous inspire pas une fausse sécurité dans des cas où vous avez des scrupules raisonnables, mais qui ne vous allarme pas sur des points où vous n'avez rien à appréhender.

Vous ne pouvez de vous-même choisir ce Directeur : comme il n'appartient qu'à Dieu de vous le désigner, dites-lui dans votre perplexité ce que lui disoit le Roi Prophete : *Redde mihi lætitiam salutaris tui, & spiritu principali confirma me.* Rendez-moi, Seigneur, la joie de votre grace salutaire, qui est une joie solide, véritable, chaste, éternelle. Je l'ai

eue autrefois dans ces heureux momens, où ma conſcience ne me reprochoit rien, mais je l'ai perdue. Je ne la ſens plus : rendez-la, Seigneur, à cette ame déſolée, qui ne cherche qu'à vous ſervir. Loin de moi cet eſprit inquiet, flottant, agité. Fortifiez-moi par cet eſprit de magnanimité, qui me ſoutienne dans mes langueurs, me détermine dans mes doutes, m'attache inſéparablement à vous. *Spiritu principali confirma me.*

« Tâchez, mes filles, dit ſainte » Thérèſe au *chap. 41. du chemin* » *de la perfection*, tâchez de bien » comprendre cette importante vé» rité, que Dieu ne s'arrête pas » tant à de petites choſes que vous » vous l'imaginez : ainſi vous ne » devez pas vous gêner l'eſprit, » parce que cela pourroit vous » empêcher de faire beaucoup de » bien. Ayez l'intention droite, & » une volonté déterminée de ne » point offenſer Dieu, ſans laiſſer

» affaiſſer votre ame par des ſcru-
» pules ; car au lieu de vous ſancti-
» fier par ce moyen, vous tombe-
» riez en beaucoup d'imperfections
» où le Démon vous pouſſeroit in-
» ſenſiblement, ſans que vous fuſ-
» ſiez utiles, ni aux autres ni à
» vous-mêmes, comme vous l'au-
» riez pu être.

» Vous voyez donc que par le
» moyen de ces deux choſes, l'a-
» mour & la crainte de Dieu, nous
» pouvons marcher ſans inquiétude
» dans ce chemin : mais non pas
» ſans prendre garde à nous, puiſ-
» que la crainte doit toujours nous
» précéder ; car il eſt impoſſible
» d'être en cette vie dans une en-
» tiere aſſurance ; & cette aſſu-
» rance nous ſeroit même très-
» dangereuſe, ainſi que notre divin
» Maître nous l'enſeigne, lorſqu'il
» finit ſon oraiſon à ſon Pere par
» ces paroles qu'il ſavoit nous de-
» voir être très-utiles : *Mais déli-*
» *vrez-nous du mal* ».

INSTRUCTION

Pour ceux qui, ayant des ſcrupules, négligent ce qui eſt de précepte, pour pratiquer ce qui eſt de conſeil.

LES cauſes d'où naiſſent les ſcrupules, étant différentes, les remedes qu'on peut y appliquer ſont également différens. Dieu permet que ſes ſerviteurs en ſoient tourmentés, comme il permet qu'il leur arrive d'autres foibleſſes, afin de les purifier de leurs péchés; ou afin d'augmenter leurs mérites & d'enrichir leur couronne. C'eſt dans le creuſet des tribulations qu'il éprouve l'or des vertus, c'eſt par la lime des ſcrupules qu'il enleve toute la rouille de votre ame. Il n'y a point d'autres conſolations à vous donner, ô ſcrupuleux! ni d'autres remedes à vous propoſer que ceux que l'on conſeille aux perſonnes vertueuſes dans toutes les peines qui leur ſurviennent, &

que l'Ecriture fournit abondamment à ceux qui en aiment la lecture. Souvenez-vous qu'au milieu de vos peines le Seigneur est avec vous : *Cum ipso sum in tribulatione*, dit-il par son Prophete : *Eripiam eum & glorificabo eum*, il vous glorifiera un jour. Les scrupules proviennent quelquefois d'une humeur mélancolique, dont le propre est d'offusquer le jugement, de troubler l'imagination, & de porter dans la partie inférieure de l'ame une tristesse affreuse & des craintes excessives. Quand les scrupules tirent de-là leur origine, ceux qui en sont malades, dit saint Jérôme, *Epist. ad Rust.* ont plutôt besoin des remedes d'Hypocrate, que des conseils de leurs Directeurs. Les scrupules viennent aussi de l'amour-propre, & de ce que nous ne pouvons pas faire de différence entre la pensée & la volonté. Nous nous méprenons souvent sur cet effet, parce que nous avons trop d'amour

pour nous-mêmes ; car cet amour fait que nous craignons plus que nous ne devons d'être punis de nos fautes ; la crainte jointe à l'ignorance nous montre du danger où il n'y en a pas. Enfin le Démon nous inſpire quelquefois ces frayeurs, comme nous l'avons dit. Cet ennemi, ne pouvant arracher entiérement d'une ame la crainte de Dieu, emploie ſon pouvoir pour nous faire uſer mal de cette crainte. Il remplit notre eſprit de périls faux & imaginaires, il farcit notre imagination de terreurs paniques, pour nous étourdir ſur les dangers réels & imminens. Ces ſcrupules naiſſent encore de ce que les hommes ne comprennent pas quelle eſt la bonté de Dieu. Ils ne connoiſſent pas aſſez l'extrême deſir qu'il a de les ſauver, ni ce qu'il demande d'eux, pour qu'ils ſoient dignes de cette grace ; car les ſcrupuleux donnent trop à leur imagination. Ils font injure à la bonté de Dieu ; ils le

traitent comme un Juge rigoureux, inflexible, bisarre, qui cherche des chicanes de droit, ou quelques inductions trop subtiles, pour faire perdre la cause à un misérable. D'où on peut voir qu'ils sont bien éloignés des sentimens qu'il en faut avoir.

Le plus sûr de tous les remedes est, comme on l'a dit, de choisir un Directeur éclairé, & de se soumettre humblement à ses conseils. Comme le Seigneur ne nous laisse jamais sans secours dans le besoin, comme il n'y a point de mal auquel il n'ait pourvu par quelque remede, il a ordonné celui-ci pour les maladies de cette nature. Il donne assez de lumieres à chacun de nous pour nous faire connoître que, si nous ne pouvons nous guérir nous-mêmes par notre prudence & notre raison, il faut que nous ayons recours, pour notre soulagement, à la sagesse d'un autre. Dans cet état, nous ne devons pas nous croire

nous-mêmes ; car qui eſt celui qui juge toujours équitablement en ſa propre cauſe ? Nous ne devons pas nous preſcrire nous-mêmes des remedes : on ne les laiſſe jamais à la diſpoſition des malades. Voilà pourquoi le Seigneur veut que nous nous laiſſions traiter par un autre, que nous lui obéiſſions en tout, lorſqu'il a les qualités requiſes pour gouverner. Si celui qui nous conſeille ſe trompoit dans ſes ſentimens, nous ne commettrions aucune faute, en ſuivant ſa bouſſole, parce qu'il nous eſt ordonné en ce cas de le ſuivre pas à pas.

Il eſt encore bon, pour guérir cette infirmité, de n'avoir aucune complaiſance pour les ſcrupuleux, & de ne condeſcendre en rien qui flatte leur humeur. Le moyen de dompter un animal vicieux & fantaſque, c'eſt de le faire obéir à quelque prix que ce ſoit, & de ne ſouffrir jamais qu'il ſe livre à ſon caprice. Il faut uſer

de la même fermeté pour guérir les fantaiſies d'un homme ſujet aux ſcrupules. Telle eſt leur nature que, par la même raiſon qui nous porteroit à en ſupporter un, nous ouvririons la porte à une infinité d'autres. Ainſi un ſcrupuleux trouveroit plutôt la fin de ſa vie que celle de ſes peines.

Un Supérieur, pour réuſſir plus ſûrement, doit ſuivre les regles ſuivantes, preſcrites dans le Rituel d'Arras.

1°. Il faut qu'il ſache que ſon pénitent eſt ſcrupuleux, ce qu'on reconnoît, quand on voit que, quoiqu'il ſoit d'une conſcience timorée, & d'un grand zèle pour ſon ſalut, il eſt pourtant inquiet, principalement touchant ſes penſées; s'il y a conſenti : touchant ſon bréviaire, & les pénitences; s'il les a récités & accomplis avec l'attention requiſe : touchant la confeſſion; s'il s'eſt bien confeſſé, *&c.*

2°. Le Supérieur ayant reconnu qu'un Religieux eſt atteint de cette fievre des ſcrupules, évitera lui-même d'être ſcrupuleux, & d'agir avec crainte, comme en doutant: au contraire s'il ſe préſente quelque difficulté, il répondra hardiment, ſans héſiter, après l'avoir mûrement peſée devant Dieu, ce qu'il trouvera à propos pour ſa gloire, & pour l'utilité du ſujet.

3°. Il ſera ferme & conſtant dans les conſeils qu'il donne, ſans propoſer tantôt un avis, tantôt un autre, on ne ſauroit dire dans quel trouble d'eſprit l'inconſtance d'un Supérieur jette une ame ſcrupuleuſe.

4°. Il perſuadera à ce Religieux qu'il eſt ſcrupuleux dans telle ou telle matiere, & que la conſcience ſcrupuleuſe, étant foible, aveugle, erronée, ne peut pas porter un jugement ſain ſur chaque choſe; & que par conſéquent il ne doit

point ſe gouverner lui-même, mais ſe laiſſer conduire par les autres.

5°. S'il arrive, comme cela eſt poſſible, que le conſeil ne ſoit pas bon en toute maniere, & celui qui le donne & celui qui le ſuit peuvent être excuſés devant Dieu, pourvu que l'un & l'autre agiſſent de bonne foi, avec ſimplicité, & qu'ils apportent toute l'attention poſſible.

6°. Les ſcrupuleux ont coutume de regarder les petites fautes comme ſi elles étoient graves, ſurtout à l'égard des mauvaiſes penſées auxquelles ils croient avoir conſenti, quoiqu'ils les aient en horreur, parce qu'ils ne peuvent pas bien faire la diſtinction entre un mouvement d'imagination & un mouvement de volonté. C'eſt pourquoi, lorſque le Confeſſeur voit que le ſcrupuleux eſt fort inquiet, embarraſſé à ſe confeſſer de ces ſortes de penſées, il évitera ſoigneuſement de s'y arrêter,

comme ſi c'étoient des choſes conſidérables, ſoit en faiſant pluſieurs demandes, ſoit en le décidant avec crainte. Il fera plutôt connoître qu'il n'en fait pas de cas. En effet ceux qui ſont agités par les ſcrupules & qui ſont craintifs, n'ont ſouvent pas commis les péchés dans leſquels ils s'imaginent être tombés.

7°. Quand un ſcrupuleux veut réitérer ſes confeſſions dans la penſée qu'il ne s'eſt point confeſſé de tous ſes péchés, on lui dira qu'il ſuffit pour l'intégrité de la confeſſion, qu'on ait apporté une diligence ſuffiſante pour ſe confeſſer le mieux poſſible. Ainſi on lui commandera de s'abſtenir de cette répétition fâcheuſe. On n'acquieſcera point à tout ce qu'il pourra dire ſur ce ſujet. Il ne faudra point tenir la même conduite à l'égard de ceux qui négligent ce qui eſt de précepte, tandis qu'ils ont beaucoup d'exactitude pour ce qui n'eſt que

de

de conſeil. « Si ceux-là, dit ſaint
» Grégoire Pape, *page 3*, ſondent
» bien leur conſcience, ils con-
» feſſeront que l'orgueil ſecret qu'ils
» conçoivent dans leur cœur à
» cauſe de la fidélité qu'ils ont dans
» les petites choſes, les entraîne
» dans les grands déſordres ; ils
» tirent vanité de ce qu'ils ſe ren-
» dent ainſi maîtres d'eux-mêmes,
» dans des occaſions ordinaires ; &
» cette vaine gloire qui les domine
» rend leur ame indolente, & ils
» tombent dans des actions crimi-
» nelles ».

On doit donc les prévenir que celui qui s'imagine être debout, eſt dans le cas de tomber. *Qui ſtat, videat ne cadat.* Ils doivent prendre garde que, par une juſte punition de Dieu, l'orgueil que leur cauſe la ſatisfaction d'avoir fait un peu de bien, ne leur ſoit une pierre d'achoppement pour tomber dans de plus grandes fautes.

8°. Ceux qui ont des inquiétu-

des touchant leur état, s'ils ſont en grace ou non, ont beſoin d'appui & de ſoutien. Il faut leur faire voir que les bonnes œuvres qu'ils font, ſont des preuves que Dieu les aime ; que Job, pour ſe ſoutenir dans les tentations qui l'obſédoient, ſe repréſentoit toutes les bonnes œuvres qu'il avoit faites. *Job, chap. 27 & 31.*

C'eſt ainſi que saint Grégoire, Pape, en uſa avec une Dame de la Cour de l'Impératrice, qui étoit inquiete de ſavoir ſi ſes péchés lui étoient pardonnés ou non. Il la conſola, *Lib. 6, Epiſt.* 22, en lui repréſentant que s'étant accuſée de tous ſes péchés, & ayant beaucoup d'amour pour Dieu, il avoit lieu de croire que ces paroles ſe vérifieroient à ſon égard : *Pluſieurs péchés lui ſont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé.*

On peut ſe ſervir d'un autre remede, c'eſt de conſeiller aux ſcrupuleux de s'abandonner à la

divine Providence, avec cette confiance que s'ils obſervent ſa Loi, leur ſalut ſera en aſſurance. *Efforcez-vous*, dit S. Pierre, *d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres. En obéiſſant de cette ſorte, vous ne pécherez jamais, & par ce moyen Dieu vous ſera entrer dans le Royaume éternel de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *avec une riche abondance de ſes graces.*

On dira enfin à ces ames inquiétes ce que S. Grégoire diſoit à cette Dame : « Vous voulez que » je vous donne des aſſurances ſur » votre état : votre demande eſt » bien difficile à ſatisfaire, parce » qu'on ne peut pas répondre » ſans une révélation : elle eſt » inutile, puiſque vous ne devez » point être aſſurée de la rémiſſion » de vos péchés qu'à la mort, lorſ» que vous ne ſerez plus en état » de les pleurer. Comme il n'y a » rien de ſi incertain que l'heure

» de la mort, vous devez toujours » être dans la crainte, & pleurer » ſans ceſſe vos péchés; l'aſſurance » eſt la mere de la négligence : ce » n'eſt donc pas ce qu'on doit ſou- » haiter, crainte de négliger ſon » devoir ».

Mélancolie.

On a écrit tant de choſes, & tant de bonnes choſes là-deſſus, dit Aquaviva, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en dire davantage; on pourra lire, ajoute-t-il, la troiſieme partie du *Traité de Gerſon* contre la puſillanimité, & ſa *Préparation à la Meſſe*. Je m'en tiendrois bien là auſſi, mais mon plan ne ſeroit pas rempli; Aquaviva parloit à ſes Religieux qui, tous par état inſtruiſoient les autres, & conſéquemment étoient inſtruits; cet ouvrage eſt pour tout le monde. Le lecteur me ſaura ſans doute bon gré que je faſſe ici parler Sainte Thérèſe ſur les effets de la mélancolie, & ſur

les moyens dont on peut uſer pour remédier à un mal ſi dangereux pour les Monaſteres.

« Les inventions, dit cette Sainte, „ *au Chap. VII de la Fondation de* „ *Médine-du-Champ*, les inventions „ que les mélancoliques trouvent „ pour porter les perſonnes à faire „ leur volonté, ſont en ſi grand „ nombre, qu'il faut les obſerver „ avec ſoin, de peur qu'ils ne nui- „ ſent aux autres : ces perſonnes „ mélancoliques ne donnent pas „ toutes de la peine ; celles qui „ ſont naturellement humbles, & „ qui ont un bon eſprit, concen- „ trent en elles-mêmes ce qu'elles „ ſouffrent, ſans nuire aux autres ; il „ ſe trouve auſſi du plus & du „ moins dans celles qui n'ont pas „ ces conditions. Je ne doute point „ que le Diable ne faſſe tous ſes „ efforts pour les gagner, afin d'en „ gagner d'autres par leurs moyens ; „ & ſi elles ne ſe tiennent ſur leurs „ gardes, il pourra y réuſſir, car

„ l'effet de la mélancolie étant
„ d'obſcurcir la raiſon, à quoi ne
„ peut-elle point porter nos paſ-
„ ſions ? Quelle différence y a-t-il
„ entre perdre la raiſon & tomber
„ dans la folie ? Quant aux perſon-
„ nes dont je parle, elles ne vont
„ pas juſques-là, & il vaudroit
„ mieux qu'elles y allaſſent, car il
„ n'y a rien de plus fâcheux que de
„ ſe voir obligé de traiter comme
„ des créatures raiſonnables, celles
„ qui ne le ſont pas. Ceux qui ont
„ perdu entiérement l'eſprit ſont
„ dignes d'une grande compaſſion,
„ mais au moins ne nuiſent-ils point
„ aux autres; & le meilleur moyen
„ pour en venir à bout eſt de les
„ tenir dans la crainte.

» Quand les autres remedes ne
„ ſuffiſent pas, il faut auſſi uſer de
„ celui-là envers les perſonnes qui
„ commencent d'être frappées de
„ mélancolie, puiſqu'elle tire ſon
„ origine de la même ſource; les
„ Supérieurs doivent ſe ſervir des

„ pénitences ordonnées par nos
„ constitutions, & traiter ces per-
„ sonnes de maniere qu'elle perdent
„ toute espérance de faire leur
„ volonté en quoi que ce soit,
„ parce que si elles croyoient quel-
„ quefois obtenir cette liberté par
„ les cris & les témoignages de
„ désespoir que le Démon leur ins-
„ pire pour les perdre, leur mal
„ seroit sans remede, & une seule
„ d'elles seroit capable de troubler
„ tout un Monastere. Comme une
„ personne réduite dans un état si
„ déplorable, ne trouve point en
„ elle-même de quoi se défendre
„ des artifices du Démon, la Su-
„ périeure doit veiller sur elle avec
„ un soin extrême, tant pour l'ex-
„ térieur que pour l'intérieur, parce
„ que plus la raison est foible dans
„ une ame, plus la conduite de la
„ Supérieure doit être pleine de
„ force, afin d'empêcher que le
„ Démon ne se serve de cette dan-
„ gereuse mélancolie pour se ren-

„ dre maître de cette ame ; il y
„ auroit grand ſujet de le craindre,
„ parce qu'il y a certains tems dans
„ leſquels cette humeur domine
„ de telle ſorte, qu'elle étouffe
„ entiérement la raiſon ; alors, à
„ quelque extravagance qu'une
„ perſonne ſe porte, elle ne peche
„ point, non plus que les fous ;
„ mais quant à celles dont la raiſon
„ n'eſt qu'affoiblie, & qui ont de
„ bons intervalles, il faut bien ſe
„ garder de leur rien paſſer dans
„ les tems où leur mélancolie pa-
„ roît davantage, de crainte que
„ lorſqu'elles ſeroient plus raiſon-
„ nables, elles ne priſſent la liberté
„ de ſe conduire à leur fantaiſie :
„ c'eſt ici un ſi grand piege du
„ Démon, que, ſi l'on n'y fait
„ beaucoup d'attention, ces per-
„ ſonnes ne penſent qu'à faire leurs
„ volontés, à dire tout ce qui leur
„ vient à la bouche, à remarquer
„ les fautes des autres, à cacher
„ les leurs, & à ſe ſatisfaire en

„ toutes choſes ; ainſi, comme elles „ ne peuvent par elles-mêmes ſe „ retenir, à cauſe que leurs paſſions „ ne ſont point mortifiées, & vont „ où leur impétuoſité les porte, que „ ſeroit-ce ſi on ne leur réſiſtoit „ point ?

„ Ce que j'ai vu de pluſieurs „ perſonnes attaquées de ce mal, „ me fait encore dire que je ne „ ſais point d'autre remede que de „ ne négliger aucun moyen pour „ le dompter ; ſi les paroles ne „ ſuffiſent pas, il faut employer les „ châtimens ; & ſi les petits châti- „ mens ſont inutiles, en venir aux „ grands : on ne peut leur témoi- „ gner une plus grande charité que „ d'uſer envers elles de cette ri- „ gueur ; cet avis eſt ſi important, „ que je ne ſaurois trop le répéter. „ Quoique ces perſonnes ne ſoient „ pas toujours maîtreſſes d'elles- „ mêmes, néanmoins parce qu'elles „ n'ont pas toujours perdu de telle „ ſorte la raiſon, qu'elles ne puiſ-

„ ſent pécher, elles ſont en grand „ danger, rien ne pouvant les en „ préſerver, lorſqu'elles ſe trouvent „ étouffées par la folie ; ainſi c'eſt „ une grande miſéricorde que Dieu „ fait à celles qui tombent par ſa „ permiſſion dans cette dangereuſe „ maladie, de ſe ſoumettre à ceux „ qui les gouvernent, puiſque c'eſt „ le ſeul moyen de les garantir du „ péril où elles ſont.

„ Je connois des perſonnes tel- „ lement perſécutées de cette mal- „ heureuſe mélancolie, que peu „ s'en faut qu'elles ne perdent „ l'eſprit ; mais qui ont tant d'hu- „ milité & tant de crainte de Dieu, „ que, quoique la peine qu'elles „ ſouffrent leur faſſe répandre des „ ruiſſeaux de larmes, elles la „ ſupportent avec patience, & „ obéiſſent auſſi exactement qu'au- „ cune des autres ; ce qui eſt un ſi „ grand martyre, qu'il les élevera „ ſans doute à un plus haut degré „ de gloire ; & l'on peut croire,

„ ce me ſemble, que faiſant leur
„ purgatoire en ce monde, elles ne
„ le feront point en l'autre. Si
„ quelques-unes ne veulent pas
„ ſe ſoumettre de leur bon gré, il
„ faut que les Supérieures les y
„ contraignent, ſans ſe laiſſer tou-
„ cher d'une compaſſion indiſcrete
„ qui pourroit troubler tout le Mo-
„ naſtere; car outre le préjudice
„ qu'en recevroit cette perſonne,
„ nous ſommes naturellement ſi
„ miſérables, que les autres la
„ croyant bonne, parce qu'elles
„ ignoreroient ce qui ſe paſſeroit
„ en elle, elles ſe perſuaderoient
„ d'être mélancoliques, afin qu'on
„ les ſupportât auſſi, & le Démon
„ feroit qu'en effet elles le devien-
„ droient, & cauſeroient un tel
„ ravage dans la Communauté,
„ qu'il ſeroit difficile d'y remédier,
„ lorſqu'on viendroit à le connoître.
„ Si la mélancolique réſiſte à ce
„ qui lui ſera ordonné, la Supé-
„ rieure ne lui pardonnera rien; &

„ ſans avoir aucun égard à ſon in-
„ firmité, elle uſera de la même
„ rigueur ſi elle dit quelque mau-
„ vaiſe parole à ſes Sœurs, & ainſi
„ en tout le reſte.

„ Il pourra ſembler à quelques-
„ uns qu'il y a de l'injuſtice de
„ traiter auſſi rudement une per-
„ ſonne malade que ſi elle étoit
„ ſaine; mais ſi cela étoit véritable,
„ il y en auroit donc à lier les fous
„ & à les fouetter, & il faudroit
„ leur permettre de battre & d'aſ-
„ ſommer tout le monde. On me
„ doit croire en ceci, puiſque j'en
„ ai fait l'épreuve; & qu'après
„ avoir employé, à mon avis,
„ toutes ſortes de remedes, je n'y
„ en ai point trouvé d'autres. Si la
„ Supérieure, par une dange-
„ reuſe compaſſion, n'uſe d'abord
„ de cette rigueur envers ces per-
„ ſonnes mélancoliques, elles de-
„ viendront bientôt inſupportables,
„ & auront déja beaucoup nui aux
„ autres, lorſqu'elle voudra y re-

„ médier ; mais ſi comme je l'ai dit,
„ il y a de la charité, & non pas
„ de la cruauté à lier & à châtier
„ les fous pour empêcher les effets
„ de leur fureur, n'y en a-t-il pas
„ encore davantage à prévenir le
„ mal que ces perſonnes cauſeroient
„ aux ames, ſi l'on n'uſoit envers
„ elles de ſévérité ? Je ſuis très-
„ perſuadée qu'à l'égard de quel-
„ ques-unes on en doit plutôt attri-
„ buer la faute à ce qu'elles ſont
„ d'un naturel libre, indocile &
„ peu humble, que non pas à la
„ mélancolie, parce que j'ai remar-
„ qué qu'elles ont le pouvoir de ſe
„ retirer en la préſence de ceux
„ qu'elles craignent ; & pourquoi
„ ne le feroient-elles donc pas par
„ la crainte de déplaire à Dieu ?
„ En vérité je crains que le Démon,
„ pour gagner pluſieurs ames, ne
„ ſe ſerve du prétexte de cette
„ humeur ; car je vois qu'on l'allé-
„ gue plus que l'on ne faiſoit, &
„ que l'on nomme mélancolie, ce

„ qui n'eſt en effet que le deſir de „ faire ſa propre volonté ; ainſi je „ crois que l'on ne doit plus ſouf- „ frir, ni dans nos Monaſteres, ni „ dans tous les autres, que l'on y „ nomme ſeulement ce nom de „ mélancolie, qui entraîne avec lui „ une certaine liberté ſi contraire à „ la ſoumiſſion & à l'obéïſſance „ que demande la vie Religieuſe. „ Il faut donner à cette fâcheuſe „ humeur le nom de maladie, & „ d'une maladie très-dangereuſe, „ puiſqu'elle l'eſt en effet, & la „ traiter comme telle. Il eſt à pro- „ pos auſſi, & même néceſſaire, „ de purger de tems en tems ces „ perſonnes dans l'Infirmerie ; & „ que lorſqu'elles en ſortiront pour „ retourner à la Communauté, elles „ ne ſoient pas moins humbles & „ obéïſſantes que les autres, ſans „ pouvoir, pour s'en exempter, „ alléguer leurs indiſpoſitions. J'en „ ai dit les raiſons, & je pourrois „ en ajouter encore d'autres, mais

„ la Supérieure ne doit pas laiſſer
„ d'avoir pour elles la compaſſion
„ d'une véritable mere, & d'em-
„ ployer toutes ſortes de moyens
„ pour les guérir de cette infir-
„ mité.

„ Il ſemble que ceci ſoit contraire
„ à ce que j'avois dit, qu'il faut les
„ traiter avec rigueur; il ne l'eſt
„ pas néanmoins, puiſque cette
„ rigueur conſiſte à leur faire con-
„ noître qu'elles ne doivent point
„ prétendre qu'on leur permette de
„ ſe diſpenſer de l'obéiſſance pour
„ faire leur volonté, rien n'étant ſi
„ dangereux que de leur donner
„ ſujet de le croire; mais la pru-
„ dence oblige la Supérieure à ne
„ leur pas commander des choſes
„ auxquelles elle jugera qu'elles
„ auroient de la répugnance, &
„ ne pourroient ſe contraindre à
„ les faire; elle doit au contraire
„ uſer de douceur pour les porter,
„ s'il eſt poſſible, à obéir par amour;
„ c'eſt ſans doute la meilleure de

„ toutes les voies, elle réussit d'or-
„ dinaire, en faisant connoître à
„ ces personnes, tant par paroles
„ que par actions, que l'on a pour
„ elles beaucoup d'affection & de
„ tendresse; il faut aussi remarquer
„ que le plus utile de tous les re-
„ medes est de fort occuper ces
„ personnes dans les offices de la
„ Maison, afin qu'elles n'aient pas
„ le loisir de s'entretenir de ces
„ imaginations qui sont la cause de
„ leur mal; & quoiqu'elles ne s'ac-
„ quittent pas trop bien de ces
„ emplois, on souffrira les fautes
„ qu'elles y feront, pour n'être pas
„ obligé d'en souffrir de plus gran-
„ des, si l'esprit leur tournoit tout
„ à fait; je ne sais point de meilleur
„ remede pour cette maladie : on
„ doit prendre garde aussi qu'elles
„ n'emploient pas trop de tems à
„ l'oraison, ni même aux prieres
„ ordinaires, cela leur seroit très-
„ préjudiciable, parce que la plu-
„ part ayant l'esprit fort foible,

„ elles ne s'entretiendroient que
„ d'imaginations creuſes & extra-
„ vagantes.

„ Il ne faut point leur laiſſer
„ manger du poiſſon que très-rare-
„ ment, & ne les pas tant faire
„ jeûner que les autres. Si l'on
„ s'étonne de me voir donner tant
„ d'avis ſur ce ſujet, & que je ne
„ parle pas des autres, quoiqu'il ſe
„ rencontre un ſi grand nombre de
„ maux en cette vallée de miſeres,
„ principalement dans un ſexe auſſi
„ fragile qu'eſt le nôtre, je le fais
„ pour deux raiſons; la premiere,
„ parce que les perſonnes frappées
„ de cette maladie de la mélanco-
„ lie, ſi contraire à la perfection,
„ & plus dangereuſe que celles où
„ il y va de la vie, ne voulant pas
„ en demeurer d'accord lorſqu'on
„ les oblige de garder le lit, quoi-
„ qu'elles n'aient point de fievres,
„ il faut, au défaut du Médecin,
„ que l'on n'oſeroit appeller, que
„ la Supérieure y ſupplée. La

„ ſeconde raiſon eſt, que les autres
„ maladies finiſſent, ou par la ſanté,
„ ou par la mort; mais il eſt très-
„ rare que l'on guériſſe ou que l'on
„ meure de celle-ci, ſi ce n'eſt que
„ l'on perde entiérement l'eſprit,
„ ce qui eſt une eſpece de mort,
„ puiſque l'on meurt par ce moyen
„ à toutes les choſes du monde.
„ Ne peut-on pas dire que ces ames
„ éprouvent auſſi une autre eſpece
„ de mort, par les peines que leur
„ cauſent leurs imaginations & leurs
„ ſcrupules, à qui ils donnent le
„ nom de tentations, & dont elles
„ peuvent tirer beaucoup de méri-
„ te, ſi elles les ſupportent avec
„ patience? Si elles pouvoient con-
„ noître que cela ne procede que
„ de cette humeur mélancolique,
„ & qu'ainſi elles ne s'en miſſent
„ pas trop en peine, elles ſe trou-
„ veroient bientôt fort ſoulagées:
„ j'avoue qu'elles me font beaucoup
„ de compaſſion; & chacune de
„ nous conſidérant que la même

„ chofe peut lui arriver, n'en doit „ pas feulement avoir pitié, mais „ les fupporter dans leur infirmité, „ fans néanmoins le leur témoigner; „ Dieu veuille que j'aie bien ren- „ contré dans ces avis que j'ai „ donnés pour remédier à une fi „ étrange maladie ».

EXTRAIT

Des inftructions d'Aquaviva, pour former les Supérieurs au gouvernement fpirituel des Maifons Religieufes.

ARTICLE PREMIER.

Cinq caufes du peu de fuccès des moyens qu'on emploie pour guérir les maladies fpirituelles.

APRÈS avoir donné différens Réglemens, avoir excité l'attention des Supérieurs par de fréquens avis,

après des viſites ordinaires & extraordinaires, faites par les Provinciaux & par les Viſiteurs, nous ne recueillons pourtant point encore les fruits que nous devions en eſpérer ; nous ne voyons point cet accroiſſement de ferveur que nous nous en promettions, & que la place que j'occupe m'avertit de procurer. Ayant délibéré ſur ce ſujet avec les Révérends Peres Aſſiſtans, nous ſommes convenus de nous éloigner de Rome pendant quelques ſemaines, & de nous retirer à la campagne, pour y chercher avec plus de liberté la cauſe de nos maux ſpirituels, & les remedes qu'il convient d'y apporter. Après nous être adreſſés au Seigneur par nos prieres & par nos Sacrifices, nous avons reconnu que tous les vices qui alterent l'eſprit Religieux, viennent de l'inexécution des Loix, comme de leur unique ſource ; en effet, ſi les Réglemens portés en différens tems, étoient

obſervés, on n'auroit rien ſans doute à deſirer pour la perfection de la diſcipline; comme leur obſervation dépend principalement des Supérieurs, nous avons regardé, comme le point le plus important, celui de nous occuper à les inſtruire; c'eſt en vain qu'on forme des décrets, qu'on établit des conſtitutions, qu'on fait des viſites, ſi l'on manque d'inſtrumens animés qui en connoiſſent l'eſprit & en pratiquent la lettre; c'eſt dans cette vue, qu'avant tout, nous avons jugé néceſſaire de régler ce qui ſuit, pour être mis dans la ſuite à exécution.

Le Provincial, dans le cours de ſes viſites, aſſemblera, avec le Supérieur du lieu, les Miniſtres, les Conſulteurs, & ceux qui auront déja exercé la ſupériorité; il lira, en leur préſence, les conſtitutions, les réglemens, les décrets, les inſtructions imprimées, concernant les devoirs des Supérieurs & des Inférieurs; ils examineront enſemble

quelle en eſt la pratique, ſi on y manque & pourquoi; enſorte que ces aſſemblées ſoient une eſpece de conférences pratiques ſur la maniere de bien gouverner; chacun d'eux lira encore en particulier le petit Ecrit de Saint Bonaventure, intitulé, *de ſex Alis.* Si dans cette lecture ils ont fait quelques obſervations utiles, ils les propoſeront en commun. Nous devons profiter pour notre avancement de cet avis de Saint Baſile, *Regl. Queſt.* 54: « Il eſt à propos que les Supérieurs » des Monaſteres s'aſſemblent en » certains tems, & en certains lieux » dont on conviendra, pour conférer » entr'eux des déſordres qui ſeront » arrivés, des difficultés qu'ils auront » trouvées à régler les mœurs de » quelques-uns de leurs Freres, & » de la maniere dont ils les auront » gouvernés; s'ils y ont commis des » fautes, on les découvrira avec » plus de lumiere & d'autorité, » par le jugement qu'en porteront

» plusieurs personnes assemblées ;
» ce qui s'est fait selon les regles
» sera appuyé de l'approbation de
» plusieurs ».

Par une suite de cet examen, le Provincial indiquera en particulier au Supérieur les fautes qu'il aura pu commettre, en corrigeant tel ou tel défaut, & il lui tracera la conduite qu'il doit tenir désormais, pour n'avoir rien à se reprocher ; c'est ce que le Provincial observera dans chaque Maison où il fera sa visite ; quand elle sera terminée, il en informera le premier Supérieur, & lui marquera qui sont ceux qu'il a appellés à cette assemblée, quel a été le résultat de ces conférences, *&c.* Venons maintenant aux devoirs des Supérieurs, montrons-leur en quoi ils peuvent errer & manquer à leurs charges. Nous renfermerons dans plusieurs chefs les vices du gouvernement ; tous les autres peuvent y être rapportés. Les Supérieurs ignorent les maladies

ſpirituelles des Religieux, ils négligent d'y remédier, ils les entretiennent quelquefois eux-mêmes & les augmentent ; ils aigriſſent le mal, & le rendent plus dangereux.

1°. Ils ignorent la maladie, & ne connoiſſent point les ſymptômes extérieurs qui ſe manifeſtent par des actions, parce qu'ils n'ont point de ſurveillans fideles, qu'ils ne s'en informent point quand il conviendroit de s'en inſtruire ; ils ne portent point un œil paternel ſur les infirmités de leurs enfans. Quant à l'intérieur, ou ils n'interrogent point les inférieurs ſur la ſituation de leur ame, ou ceux-ci n'ont point aſſez de confiance pour s'ouvrir à eux ; ſouvent une main trop dure pour tenir les rênes du gouvernement, un abord difficile, l'extérieur peu affable des Supérieurs, éloigne d'eux les inférieurs ; les préjugés de ceux-ci, défavorables à leurs Supérieurs, les nourriſſent auſſi quelquefois dans une indiſpoſition criminelle ;

criminelle. Ce défaut de confiance eſt le principe des déſordres & met obſtacle à tous les moyens qui pourroient y remédier.

2°. Les Supérieurs négligent les maladies de l'ame, & laiſſent au mal la facilité de faire des progrès funeſtes. Hélas ! ils ne donnent là-deſſus aucun avis charitable, ils ne précautionnent jamais les inférieurs contre les embûches du Démon, ils n'en expoſent point les périls, & les coupables ne s'en méfient point aſſez, parce qu'ils n'en connoiſſent pas la manœuvre. Les Supérieurs ſont encore répréhenſibles, lorſqu'ils n'impoſent point de pénitence aux infracteurs des loix, & qu'ils laiſſent toutes les fautes impunies, lorſqu'ils ne prévoient pas les inconvéniens, & ne s'y oppoſent point, ſoit en ôtant les occaſions, ſoit en réprimant l'abus de la liberté qu'ils accordent.

3°. Ils fomentent l'irrégularité,

en la dissimulant, en y connivant, en fermant les yeux sur les infractions de la regle, comme s'ils ne s'en appercevoient pas, en interprétant trop favorablement les actions des autres, en dispensant de la regle, sans cause légitime, dans les cas où ces dispenses ne sont d'aucune utilité, ni à la Religion, ni au sujet : au contraire il en résulte souvent un moindre bien. On nuit à l'avantage de la Religion, & du Religieux qui obtient ces dispenses. Une pareille indulgence est une licence pernicieuse, & tout-à-fait opposée à la sollicitude pastorale avec laquelle on doit gouverner ceux que Dieu appelle à l'état de perfection. « Celui qui commande aux autres, » dit saint Ephrem, *Serm. de vitâ spiritali*, *n°. 36*, doit être un » homme intelligent, prudent, tou- » jours occupé du salut des infé- » rieurs. Il doit considérer attenti- » vement la marche, les mouve-

» mens, les geſtes, & l'extérieur
» de chaque particulier. Il doit
» réprimer en eux ce qui ne con-
» vient point à leur état, & les
» remettre dans l'ordre. Un Maître
» ne montre pas ſeulement aux
» enfans la figure des lettres, mais
» encore la maniere de les lier
» enſemble, de prononcer les mots,
» de les diſtinguer entr'eux. Ainſi
» un Supérieur ne doit rien oublier
» dans la conduite de ſes Freres,
» pas même ce qui pourroit pa-
» roître de la plus légere conſé-
» quence ».

4°. Les Supérieurs aggravent le mal par une crainte ſervile lorſque, pour ſe rendre aimables & plaire à leurs Freres, ils paſſent une légere éponge ſur toutes leurs fautes, ou ſe les diſſimulent entiérement; c'eſt ce qui arrive encore, lorſqu'ils n'y remédient point à propos, ou que le remede qu'ils y apportent, eſt adminiſtré à contretems; quand les moyens doux &

faciles de s'y oppofer auroient eu un bon effet dès le commencement, & que, pour avoir trop différé, ils font devenus inutiles, & qu'on ne peut fans rifque en appliquer de plus violens.

5°. Les Supérieurs irritent le mal, lorfqu'en le puniffant, ils fe livrent aux émotions d'une humeur bilieufe, plutôt que de montrer aux coupables une commifération paternelle; lorfque, par des paroles piquantes & quelquefois injurieufes, ils exagerent la nature de la faute; lorfqu'ils la corrigent plus févérement que ne l'exigent ou la qualité de la maladie, ou le tempérament du malade. Cette inconduite produit de mauvais effets. C'eft ce que faint Grégoire, Pape, reprochoit à l'Abbé Urbicus; il lui écrivit que fa conduite imprudente & outrée avoit détruit la régularité dans un Monaftere. « Ce » qui eft venu, lui dit ce faint » Docteur, de ce que votre gou-

» vernement n'eſt point dans l'or-
» dre, & que vous ne pouvez rien
» régler, comme il convient de
» le faire. Tantôt par une lâche
» condeſcendance vous paroiſſez
» autoriſer les coupables ; tantôt,
» en les reprenant, vous vous li-
» vrez à toute la fougue d'un eſprit
» violent qui oublie toute modé-
» ration ».

ARTICLE SECOND.

C'eſt dans les Supérieurs que l'on trouve la ſource des défauts, dont on a parlé dans l'article précédent.

1°. *L'ignorance ou l'oubli de leurs devoirs.* Ils ne font point attention qu'ils doivent faire l'office de Médecin, de Paſteur & de Pere ; qu'ils ne peuvent *diſpenſer en détruiſant*, comme dit ſaint Bernard, mais ſeulement dans les cas où tel eſt l'eſprit de celui qui a fait les regles & les conſtitutions. Ils oublient qu'ils ne doivent jamais

ſe conduire par caprices, par préjugés, ni ſelon leurs idées particulieres, mais par une mûre délibération, par un jugement réfléchi, & pour la gloire de Dieu. Ils oublient ces paroles de ſaint Baſile : *Les Supérieurs doivent porter les fardeaux & les infirmités de ceux qui ſont foibles.* Ils oublient qu'ils ſont des Peres ſpirituels, qu'ils tiennent la place du Pere céleſte qui nous dirige toujours vers le bien. Ils auront ſoin de ne point prendre dans leur gouvernement l'eſprit de la politique mondaine, de ne point agir ſelon la prudence humaine, de ne point chercher leur avantage particulier, mais la gloire de Dieu & la perfection des inférieurs. Ils ſe ſouviendront qu'ils ne ſont pas les Supérieurs d'une ou de deux perſonnes, mais de tous ceux qui ſont commis à leur vigilance : par-là ils ne ſe permettront pas ces attentions, ces amitiés particulieres pour quelques-uns, mais

qui offenſent les autres, qui produiſent la méfiance, la jalouſie & les ſoupçons. Ah! par une prédilection mal placée, on trompe les Supérieurs majeurs, dans le rapport qu'on leur fait des qualités & des talens de ces inférieurs chéris.

2°. *La négligence ou le peu de ſoin de ce qui concerne l'intérieur de l'ame.* Si les Supérieurs cultivoient en eux-mêmes l'eſprit de piété & d'union intime avec Dieu, ils n'auroient rien à ſe reprocher dans leur conduite. Cette attention de la part des Chefs maintiendroit dans les inférieurs le zèle de la juſtice, leur inſpireroit la charité pour leurs Freres, affermiroit leur patience. Alors les exemples ſeroient de puiſſantes leçons de vertus; la diſcrétion les accompagneroit dans toutes leurs démarches. Celui de qui dépend le choix des Supérieurs locaux doit, en les nommant, s'être aſſuré, s'ils poſſedent

ce don de Dieu, & ceux qu'il choiſit doivent de leur côté le demander au Ciel avec inſtances.

3°. *Omettre l'heure preſcrite pour méditer ſur les devoirs relatifs à ſa charge, ou s'en acquitter nonchalamment.* Les Supérieurs qui ſont pénétrés de leurs obligations, qui veulent le bien, qui s'occupent du ſalut de leurs Freres, doivent, en méditant ſur ces devoirs, ſur la regle & les conſtitutions, ſe ſentir preſſés de les faire obſerver & de les obſerver eux-mêmes fidelement.

4°. *S'occuper trop des affaires extérieures.* Les Supérieurs s'y portent ſouvent avec trop de penchant & ſous divers prétextes. C'eſt ici une ſource féconde de maux, & d'autant plus inſidieuſe qu'elle paroît moins pouvoir nous nuire. Pluſieurs naturellement enclins à la diſſipation, ſaiſiſſent avec plaiſir non-ſeulement les occaſions qui ſe préſentent, mais encore ils les

préviennent, les font naître & se succéder les unes aux autres. Quelques-uns, à la tête de maisons peu riches, croient avoir rempli toute justice à l'égard de leurs inférieurs, quand ils ne s'occupent que de la seule nourriture corporelle. D'autres, sous l'apparence de ramener les ames à Dieu, sont perpétuellement en visites inutiles, & ils y contractent les mœurs des gens du monde. S'ils vouloient, quand ils sont de retour, se rendre compte à eux-mêmes, ils trouveroient qu'ils ont recueilli peu de fruits, qu'ils ont perdu beaucoup de tems au détriment de leur ame & de la régularité. D'autres encore, sous le voile apparent de zèle pour le salut du prochain, s'adonnent entiérement à la direction des dévotes (*), où ils trouvent certainement

(*) L'Auteur se sert de l'expression *dévotulæ*, qui ne peut s'appliquer à ce qu'on appelle une femme d'une véritable piété. *Devotula* est ce qu'on nomme dans le monde *une dévote*.

plus de peines que de ſatisfaction. Il eſt néceſſaire de remédier efficacement à ces ſortes de directions qui, portées trop loin, font perdre beaucoup de tems, obſcurciſſent l'eſprit, deſſechent le cœur. Celui qui s'y abandonne ſe trouve, après un certain laps de tems & ſans s'en appercevoir, différent de ce qu'il étoit & différemment affecté. Dans ce qu'on vient d'expoſer, on ne prétend point dire que les Supérieurs ne doivent point prévoir les beſoins temporels, ou qu'ils doivent s'interdire entiérement les fonctions du ſaint miniſtere. Ils apprendront de ſaint Bonaventure, dans l'Ouvrage *de ſex Aliſ.*, comment ils doivent s'y conduire, mais ils n'en doivent prendre le ſoin qu'autant que cette attention ne les empêchera point de ſe livrer aux devoirs plus particuliers de leur charge. C'eſt à ces devoirs propres qu'ils doivent donner plus de tems, & ſur-tout en travaillant au ſalut des

personnes les plus abjectes & les plus pauvres. Ils y trouveront plus de travail & plus de mérite que dans certaines directions en apparence plus honorables, & par-là ils inspireront aux autres l'humilité & le zèle du salut des ames.

5°. *La cinquieme source de ces maux est l'ignorance de la maniere dont il faut guérir les infirmités de l'ame.* Quand on les traite sans méthode, on ne doit point en attendre la guérison. Il en résulte même beaucoup d'inconvéniens. Pour y procéder en regle, on lira ce que nous en avons dit ci-devant.

6°. *Perdre patience & se rebuter par les peines que l'on essuie, quand le traitement de la maladie doit être long.* Les Supérieurs connoissent souvent la nature du mal, & entreprennent la guérison du malade; mais comme ce n'est point l'affaire d'une ou de deux semaines, & que le malade montre de la répugnance

& cauſe du déſagrément, ils l'abandonnent à lui-même : ils ſe contentent d'une apparence extérieure de changement. D'autres fois ennuyés de s'en occuper , ils fatiguent le Provincial, en lui demandant avec importunité d'envoyer ce ſujet dans une autre maiſon. Ce qui eſt d'une plus grande conſéquence qu'on ne s'imagine ordinairement. Hélas ! en promenant ainſi cet infirme de maiſon en maiſon , en le faiſant changer ſi ſouvent de Médecin & de méthode curative, perſonne ne prend un ſoin ſérieux de ſon état. Devenu comme odieux à tous les Supérieurs, ſa ſituation devient critique, il ne trouve plus de maiſon où il ne ſoit à charge ; on le regarde comme incurable. On comprend aſſez quelles en ſont les ſuites : les Supérieurs doivent donc travailler à la guériſon de ces infirmes, avec patience, charité, douceur, perſuadés qu'ils ſuivent en ce point la volonté de Dieu. Ils

doivent offrir leurs prieres, folliciter celles des autres en leur faveur, & s'attendre que le ciel récompenſera abondamment leur zèle. On ne doit pas les faire changer de lieu, à moins qu'il ne s'en préſente des motifs plauſibles, ou du côté du Supérieur immédiat, ou du côté de la maiſon qu'il habite, ou du côté de l'état de ces infirmes même, & que le Provincial ne juge par une diſcrete charité, qu'ils ſeront ailleurs plus commodément & plus avantageuſement pour leur guériſon.

7°. *Les Supérieurs ne donnent point aux autres des exemples de toutes les vertus pour les faire marcher ſur leurs traces dans les voies de la régularité.* Ils n'évitent point l'eſprit de ſingularité, & toute façon d'agir qui peut faire ſoupçonner qu'ils ſont jaloux de commander : ils ne ſe diſtinguent point par l'humilité, la pauvreté religieuſe, & principalement par leur obéiſ-

ſance au premier Supérieur, en deſirant d'être conduits par ſes avis, en recevant dans l'occaſion ſes avertiſſemens avec ſoumiſſion; au contraire ils témoignent ſouvent de l'aigreur aux Religieux, ils cherchent avec empreſſement à connoître ceux qui ont pu écrire & porter des plaintes contre eux. « Celui qui n'excelle point au-» deſſus des autres, dit ſaint Gré-» goire, *Lib. 24, Mor. cap. 2*, » par la ſainteté de ſes actions, ne » doit point entreprendre de leur » commander, de crainte qu'étant » chargé de corriger leurs fautes, » il ne tombe lui-même dans celles » qu'il doit punir ».

ARTICLE TROISIEME.

De l'obſervation des conſtitutions.

On doit, comme nous l'avons déja dit, mettre toute ſon attention, non à preſcrire de nouvelles loix, mais à faire exécuter celles qui ſont déja portées. Nous trouvons bien des

choſes à deſirer ſur ce point, ce qui vient d'une des trois cauſes ſuivantes.

1°. Les Supérieurs ignorent certains articles des conſtitutions, certains décrets particuliers, ou ils les ont oubliés. Ceux qui les ignorent, ou qui ne les ont point préſens à l'eſprit, ne peuvent point en exiger la pratique.

2°. Ils ſont trop indulgens & trop faciles, comme on l'a déja remarqué : ils croient être les maîtres de donner des permiſſions, d'accorder des diſpenſes à leur volonté. « La prudence, dit ſainte » Thérese dans la maniere de viſi» ter les Monaſteres, oblige un » Supérieur de prendre extrême» ment garde à ſe conduire de » telle ſorte envers les Religieuſes » ſoumiſes à ſon autorité, que, » quoiqu'il leur témoigne beau» coup de douceur & d'affection, » elles voient qu'il leur ſera rigou» reux & inflexible dans les choſes

» essentielles. Car un Supérieur ne
» doit rien tant appréhender, à
» mon avis, que de n'être pas
» craint de ceux sur qui son pou-
» voir s'étend, & de leur donner
» ainsi la liberté de traiter avec lui
» d'égal à égal, principalement si
» ce sont des femmes; car si elles
» connoissent que son indulgence
» l'empêche de les corriger de
» peur de les attrister, il lui sera
» très-difficile de les bien gou-
» verner. Il est nécessaire qu'elles
» sachent qu'elles ont en lui un
» chef dont la fermeté est inébran-
» lable dans tout ce qui est con-
» traire à l'observance; & un Juge
» incapable de rien faire de con-
» traire au service de Dieu, & à
» la plus grande perfection, mais
» qui, d'un autre côté, a pour elles
» une tendresse de pere, afin qu'au-
» tant que sa juste sévérité le leur
» fera révérer, autant sa bonté les
» rassure & les console. S'il manque
» en l'une de ces deux choses, il

» vaut mieux, ſans comparaiſon,
» que ce ſoit en celle d'être trop
» doux & trop facile que d'être trop
» ferme & trop ſévere, parce que
» les viſites ne ſe faiſant que rare-
» ment pour punir les fautes avec
» charité, ſi les Religieuſes qui les
» commettent voient qu'on ne les
» en punit pas; elles n'auront point
» ſoin de s'en corriger ni après
» cette viſite, ni après celles qui
» la ſuivront; & il arrivera de-là
» un ſi grand relâchement, qu'il
» n'y aura plus de moyen d'y remé-
» dier, quand on voudra.

» Si la faute vient de la Prieure,
» quoique l'on en mette une autre
» en ſa place, le mal ne laiſſera pas
» de continuer, tant la coutume a
» de pouvoir ſur une nature auſſi
» corrompue que la nôtre. Des
» choſes qui paroiſſoient n'être
» point conſidérables, apporteront
» peu-à-peu un incroyable dom-
» mage à tout l'ordre, & le Supé-
» rieur qui n'y aura pas remédié de

» bonne heure en rendra à Dieu
» un terrible compte.

» Mais ne dois-je point appré-
» hender en disant ceci de faire tort
» à nos Monasteres qui sont ceux de
» la sainte Vierge, puisque, par la
» miséricorde de Dieu, ils sont si
» éloignés d'avoir besoin qu'on les
» traite avec rigueur? il faut l'attri-
» buer à la crainte que j'ai que le
» tems n'y apporte du relâche-
» ment faute d'y prendre d'abord
» bien garde. Je vois que par l'assi-
» stance de notre Seigneur ils
» croissent au contraire en vertu.
» Mais peut-être y en aura-t-il
» quelqu'un où cela n'iroit pas de
» la sorte, si les Supérieurs n'eussent
» usé de cette sage sévérité dont
» j'ai parlé, en corrigeant jusqu'aux
» moindres imperfections, & en
» déposant les Supérieures qui les
» négligeoient. C'est principale-
» ment en ce point qu'il faut agir
» avec force & demeurer inflexi-
« ble, parce que plusieurs Reli-

» gieuſes pourront être fort ſaintes,
» ſans néanmoins être capables de
» commander , & qu'il n'y a point
» de tems à perdre , lorſqu'il s'agit
» d'une choſe ſi importante. Si elles
» ſont auſſi mortifiées & auſſi hum-
» bles qu'elles doivent l'être dans
» des maiſons conſacrées à Dieu,
» où l'on fait une profeſſion ſi par-
» ticuliere de mortification & d'hu-
» milité , elles ne croiront point
» avoir ſujet de ſe plaindre de ce
» qu'on les dépoſera. Et ſi au con-
» traire elles en ont de la peine , il
» paroîtra clairement par ce deſir
» d'être Supérieures , qu'elles n'é-
» toient pas capables de conduire
» des ames qui aſpirent à une ſi
» haute perfection.

» Le Viſiteur doit conſidérer en
» la préſence de Dieu combien
» grandes ſont les graces dont il
» favoriſe ces maiſons ſaintes , afin
» de n'être pas ſi malheureux qu'el-
» les diminuent par ſa faute ; & il
» ne ſauroit trop rejetter cette

» fausse compassion dont le Diable
» est d'ordinaire l'auteur, puisque
» ce seroit la plus grande cruauté
» dont il pourroit user envers des
» ames soumises à sa conduite...
» Ceci est si important, que quel-
» que grande que soit la peine
» qu'ait le Supérieur à déposer une
» Prieure, parce qu'elle lui paroît
» une Sainte, & qu'elle n'a que de
» bonnes intentions, il faut qu'il se
» fasse violence pour remédier à
» un si grand mal, & je l'en conjure
» au nom de notre Seigneur ».

3°. Que d'obstacles de la part des inférieurs ! « L'esprit de l'homme, » dit sainte Thérese dans ses *Avis* » *à ses Religieuses*, ressemble à la » terre qui, quoique fertile, ne pro- » duit néanmoins que des ronces » & des épines lorsqu'elle n'est pas » cultivée ». Si donc les inférieurs ne sont point cultivés par les soins, les attentions, les bons exemples, les exhortations des Supérieurs, ils ne rendront jamais la bonne odeur

des vertus. Ils produiront au contraire les ronces des imperfections, les épines de tous les vices. Les Supérieurs n'ayant plus de digues assez fortes pour arrêter le cours de ces abus, se rebuteront.

En effet, voyant dans les inférieurs une certaine répugnance à obéir, & qu'après plusieurs avis, après plusieurs pénitences on ne peut les soumettre, ils ne les pressent plus de rentrer dans le devoir, ou parce qu'ils désesperent de leur changement, ou par quelque respect humain qui les arrête.

Les Provinciaux auront soin que les Supérieurs locaux aient la regle, les constitutions, les décrets, les réglemens, *&c.* & qu'ils les lisent souvent. Ils feront là-dessus des informations particulieres, dans le cours de leurs visites, ils écriront au premier Supérieur en quelles maisons & en quelle maniere on y manque. Ils parcourront, en présence des Supérieurs locaux & des

Conſulteurs, la regle, les conſtitutions, *&c.* Ils obſerveront en quoi on les viole, & par quelles voies on peut les remettre en vigueur, comme on l'a dit ailleurs. Ils feront comprendre aux Supérieurs locaux qu'ils ſe nuiſent beaucoup par une trop grande condeſcendance. Ceux qui font ce qu'ils ne doivent point faire, & ceux qui omettent ce qu'ils doivent faire, n'ont point reçu le don du gouvernement. Les Provinciaux doivent, ſans délai, avertir le Supérieur majeur, pour qu'il puiſſe dépoſer ceux qui ſont répréhenſibles, & donner aux maiſons des chefs plus exacts & plus vigilans.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit intitulé : *Manuel des Supérieurs Eccléſiaſtiques & Réguliers*, &c. & je n'y ai rien lu qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 28 Février 1776.

BOUILLEROT, *Curé de Saint-Gervais.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé A J. A. Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public : *Le Manuel des Supérieurs Eccléſiaſtiques & Réguliers & des Directeurs*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : A LA CHARGE que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la préſente permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit

Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Hue de Miromenil; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Maupeou, & un dans celle dudit Sieur Hue de Miromenil, le tout à peine de nullité des présentes: DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le troisieme jour du mois de Juillet, l'an mil sept cent soixante-seize, & de notre regne le troisieme. Par le Roi en son Conseil. *Signé*, LEBEGUE.

Regîtré la présente Permission & ensemble la Cession sur le regitre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 43, fol. 178, conformément aux Réglemens de 1723, qui fait défenses, article IV, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du même Réglement. A Paris, ce 5 Juillet 1776.

SAILLANT, Syndic.

Je cede & transporte au sieur Nyon, Libraire, tous les droits que j'ai sur le présent manuscrit, pour en jouir en mon lieu & place en toute propriété. Ce 26 Septembre 1774, A. J. A.

De l'Imprimerie de STOUPE, rue de la Harpe, 1776.

mp 7 8 Col 80B

ANSART, A.J. BQ
7003
Manuel des superieurs .N84
ecclesiastiques et reguliers.

ANSART, A.J. BQ
Manuel des supérieurs ecclésias- 7003
tiques et reguliers. .N84